

Rapport d'activité

2022

2023

2024

MOT DU DIRECTEUR



I. LES CADRES D'UNE « MAISON COMMUNE »

Après quelques années difficiles, l'Ensam sortait à grand peine d'une crise gravissime. Il fallait tout à la fois rétablir la confiance dans l'institution (en termes administratifs, budgétaires et de gestion des Ressources Humaines), dresser un état financier des comptes de l'établissement, mais aussi redéfinir les cadres d'une maquette pédagogique dans laquelle tous les enseignants retrouveraient place et dignité.

Permettre aux agents de l'Ensam (qu'ils soient enseignants ou personnels administratifs) de retrouver un cadre serein de travail et une reconnaissance de leur activité, nécessita beaucoup de sollicitude, une réelle attention au quotidien, et une bienveillance non feinte. Après plus de deux années d'efforts, la direction s'est acquittée de cette tâche, et le management trouve aujourd'hui son expression dans l'engagement de toutes les équipes autour de projets partagés.

1. DIALOGUE ET PROJET D'ÉCOLE

C'est pourquoi, a été engagée une vaste consultation auprès des enseignants, des personnels administratifs, et des étudiants sous la forme de séminaires pédagogiques, et sous la forme aussi d'un « **Atelier des Possibles** » (structure ouverte 7/7 jours et 24/24 heures, dans laquelle chaque usager pouvait venir proposer des pistes d'amélioration pour la bonne marche « pédagogique » de l'école).

Ainsi, après près de deux années de **séminaires pédagogiques**, de rencontres avec l'ensemble des enseignants (exactement 56 rencontres individuelles) et la volonté de la Commission des Formations et de la Vie Étudiante d'inscrire la pédagogie de l'Ensam dans les 3 axes prioritaires définis par le Conseil d'Administration (« le déjà-là », la « littoralité » et la « santé globale »), des modifications des **maquettes d'enseignements** ont été mises en œuvre. Le principe général était d'inscrire l'Ensam dans une dynamique plus proche des grands enjeux environnementaux, sociétaux et architecturaux du XXI^e siècle, tout en respectant le cadre pédagogique habilité par l'HCERES. Il s'agissait aussi de prendre en considération les évaluations des enseignements faites par les étudiants (obligation réglementaire) notamment quant à la surcharge de travail que représentaient les multiples TD, options, cours thématiques, ..., qui demandaient d'innombrables travaux personnels. Toutes ces modifications ont été établies par les membres élus des instances : CFVE, CR, CPS et CA.

Mais l'autre principe d'une « maison commune » relevait, bien évidemment d'une attention aux conditions d'un « bien-être au travail », et cela s'exprima au travers de plusieurs grandes orientations de management (d'ailleurs toujours d'actualité).

2. PLAN D'ACTION SOCIAL, PARITAIRE ET INCLUSIF

J'ai soutenu la proposition d'un **Plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** dans tous les actes de vie de l'établissement, et bien évidemment lors des recrutements (il faut se souvenir que le « malaise » qui avait marqué l'Ensam était lié à des harcèlements sexistes et moraux, encore en cours de jugement dont l'empreinte était encore perceptible).

Ce Plan d'action avait été validé, puis voté en mai 2021. Mais son application tardait à se mettre en place. Désormais celui-ci est inscrit dans le **projet d'établissement**. Ce plan d'action s'applique, et tous les recrutements, par exemple, tentent à se rapprocher de cet objectif. Il fut d'ailleurs rappelé, très régulièrement, aux enseignant(e)s, membres des Comités de Sélection, que l'école avait validé ce plan d'action sur l'obligation de parité, et qu'il fallait désormais veiller à trouver des équilibres de mixité lors des recrutements. Les deux dernières campagnes de « recrutements enseignant », virent l'élection au rang de MCF de 7 femmes et 2 hommes.

Il fallait ainsi rechercher davantage de **parité** dans les responsabilités d'instances et dans les enseignements disciplinaires. Il faut savoir que le corps enseignant « titulaire » de l'ENSAM est composé très majoritairement d'hommes : 11 femmes pour 39 hommes pour les enseignants T2 (PR et MCF), 4 femmes pour 12 hommes pour les enseignants T3, et environ 32% de femmes parmi l'ensemble des enseignants contractuels intervenants extérieurs. À partir d'un tel constat, il est évident que la recherche d'une parité plus grande relève presque de la quête, notamment face à l'importance croissante des femmes architectes dans notre milieu professionnel. Dernièrement Mme Anupama KUNDOO, l'immense architecte indienne, a été choisie comme **marraine de la nouvelle promotion 2023** de l'Ensam. Elle inaugure ainsi un principe de parrainage mis en place pour souligner l'importance des femmes dans le monde de l'architecture. En effet, alors que 70% des étudiants inscrits en ensa sont des jeunes femmes, et il semblait indispensable de présenter à nos étudiants d'autres figures de référence que celles d'hommes, européens, arrivés « en haut de l'échelle », et de plus de 60 ans. La marraine de promotion 2024, qui a accepté cette mission d'encadrement symbolique d'une cohorte de jeunes étudiant(e)s, est Carin Smuts qui travaille en Afrique du Sud.

Toujours dans la même perspective que le Plan d'action voté en CA, et dans la logique des recommandations de la tutelle ministérielle, un vaste programme de formation contre les **VSS** a été lancé. D'abord à destination des jeunes collègues recruté(e)s, ce programme aujourd'hui a été étendu progressivement à tous les personnels de l'Ensam. Cela vient aussi conforter une volonté de permettre à la parole de s'exprimer à nouveau. Les harcèlements dont avaient été victimes certains personnels administratifs et enseignants et certains étudiants avaient été d'une telle violence que cela semblait difficile à atteindre. Mais l'aide d'une cellule de **soutien psychologique**, un plan de prévention (il faudrait dire de soin) des risques psychosociaux (RPS), la mise en place d'**ateliers QVT** (Qualité de Vie au Travail), une réflexion commune sur un nouvel organigramme, et la création d'actions communes, permirent de renouer les liens entre agents administratifs.

D'ailleurs la mise en place d'un véritable **Plan de formation** (dont la conduite fut confiée à la personne en charge du suivi de carrière des personnels au sein des RH) pour les agents administratifs et pour les enseignants, participe aujourd'hui pleinement de cet état d'esprit. De même, la cellule d'accompagnement à la rédaction des Comptes Rendus individuels d'évaluation, comme les conférences de méthode organisées pour la confection des dossiers de qualifications aux fonctions de MCF, ont largement permis d'inscrire l'Ensam dans une démarche de QVT participative et inclusive.

3. UN BUDGET COMPRÉHENSIBLE ET PARTAGÉ

Dans le même esprit « d'école partagée », l'ENSAM a souhaité donner une vraie lisibilité au budget de l'établissement que la complexité des actuelles liasses budgétaires (par-delà les simples présentations par enveloppes et par destinations des 9 tableaux budgétaires) rendait totalement incompréhensible aux administrateurs et aux acteurs de l'école. Cela obligea tout d'abord à définir les cadres de présentation des dépenses et des recettes par segments, sous-segments et postes budgétaires. Des tableaux de **comptabilité analytique** commencent à être mis en place, et l'accès à cette source sera désormais accessible à chaque échéance mensuelle. Car en effet, les circulaires relatives à la GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) des organismes et opérateurs de l'État sont peu accessibles pour des personnes dont les activités financières ne sont pas le quotidien. Il fallait donc fournir à l'ensemble de la communauté de l'Ensam des tableaux de bord, à partir desquels il devenait possible de comprendre les effets d'une politique décidée en CA, et en Conseils.

Cette transparence dans l'usage des deniers publics (on verra plus loin ce qu'il en est des Ressources Propres et Affectées de l'établissement), obligea aussi à une même transparence dans la stratégie de **Ressources Humaines** (tableau 1 de la liasse budgétaire). Afin de stopper l'habitude qui avait prévalu de mener des recrutements très « orientés », (tant pour les recrutements de personnels administratifs que pour les recrutements d'enseignants, en titres 2 et 3), des tableaux d'évolution des effectifs sur 10 ans furent établis et rendus publics. Désormais tout recrutement (administratif ou enseignant) s'inscrit dans une stratégie RH d'établissement lisible.

4. UNE MAÎTRISE DES COÛTS

C'est un secret pour personne, les coûts d'exploitation ont véritablement explosés pendant ces 24 mois, et l'Ensam doit désormais « penser finances » avec le constant souci de la frugalité et de la conscience environnementale.

Les prix des matières premières ont connu une augmentation disproportionnée, et rien ne permet d'affirmer que cela soit la simple conséquence de la guerre en Ukraine ou des conflits internationaux. Par un retournement de contrainte, il a fallu saisir ces difficultés pour imaginer d'autres attitudes responsables dans les consommations de l'Ensam.

A titre d'exemples : la seule consommation de papier pour les « rendus » (tirages papier) d'ateliers de projet a augmenté de plus de 40%, le coût des fluides a pratiquement été multiplié par 3, le prix des déplacements a, lui aussi, connu une augmentation énorme. Pour ce dernier exemple, entre le coût des fluides et les modifications des tarifs d'hébergement, les voyages étudiants représentent des dépenses très lourdes à supporter. Bien que le budget « voyages » de l'Ensam soit passé, en 2 ans, de 95 000,00 € à 145 000,00 €, il n'est plus possible de satisfaire toutes les demandes. Une règle de dépenses a été proposée au CA. Les principes d'une répartition équilibrée des budgets entre tous les studios, entre les domaines d'études de master et entre les promotions, seront actés. Au nom du respect des pédagogies déployées par les uns ou par les autres, l'Ensam a essayé de satisfaire à toutes les demandes de voyages pédagogiques. Cela crée des obligations de déplacements différentes de celles que nous avons connues, mais ne devrait pas interférer sur les nécessités pédagogiques des uns et des autres.

L'autre enveloppe budgétaire sur laquelle un établissement public d'enseignement doit parvenir à une véritable maîtrise des coûts concerne les dépenses de personnels intervenants extérieurs (lettres d'engagement et CDD). Car augmentées par des frais de missions incompressibles, ces dépenses représentent la première charge financière de l'école. Et il est parfois difficile de connaître le degré d'excellence d'intervenants qui ne doivent en aucun cas venir suppléer les absences de personnels titulaires, mais apporter des éclairages et des compétences que les enseignants titulaires ne possèdent pas.

Mais ces exemples ne sont qu'illustratifs et des logiques vertueuses de dépenses se mettent en place. Nous n'avons pas le choix : il faut être plus frugal, prôner l'exemplarité responsable, car nos actions d'aujourd'hui conditionnent les modes de vie des générations futures. La gestion des coûts de fonctionnement est devenue bien plus qu'un exercice comptable, elle est l'expression d'une approche sociale, environnementale et presque transitionnelle de la dépense publique.

5. LA DIFFICILE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS UN CADRE « CONTRAINT »

L'Ensam a la chance formidable de disposer d'un personnel administratif de grande valeur. Ne comptant ni leur temps, ni leur énergie, pour répondre aux multiples sollicitations inhérentes au bon fonctionnement d'une école exigeante, les personnels de l'Ensam sont malgré tout écrasés par la masse d'actions à mener. Entre les obligations imposées par la réorganisation de notre actuelle tutelle ministérielle toujours en demande d'informations statistiques, de bilans et de comptes de résultats, et le quotidien du travail, les semaines ne sont jamais assez longues pour « tout faire ». De nombreux personnels absents, pour raison de santé ou par mutation, n'ont pas été remplacés. Le directeur des Etudes n'a pas été remplacé. Mais au-delà de ce point névralgique que représente la direction des études, d'autres services sont aussi impactés par un véritable sous-effectif. Plus personne n'assure les missions de contrôle interne. Une collègue s'occupe désormais du cycle licence, et une autre collègue pour établir le suivi des dépenses/recettes. Le fondé de pouvoir au sein de l'agence comptable a obtenu sa mutation et sera remplacé en interne, malheureusement après la clôture du compte financier 2023. Par mutation interne, une cadre administrative a repris le poste des relations Internationales, mais a dû laisser ses missions et n'a pas été remplacée à ce poste. Le service de la reprographie a vu le départ de sa responsable, elle aussi non remplacée. L'Atelier Maquette se retrouve sous l'unique responsabilité d'un agent à temps partiel. Deux emplois occupés par des personnels en congés longue maladie ou longue durée ne sont toujours pas pourvus, car les supports ne sont pas disponibles (direction de la communication, et service des Relations Internationales) et un poste au service des ressources humaines est resté vacant durant plus de 2

ans. Tous ces postes vacants impactent la vie de l'établissement et obligent les collègues à assumer, sur leur temps de travail, toutes les missions auparavant dévolues aux personnels absents. On imagine aisément ce que cela peut représenter comme stress et comme fatigue. Quand on ajoute à cela, les mouvements des personnels sous contrat d'apprentissage qui concernent d'autres services (médiathèque, affaires financières, informatique, ...), et les absences, pour raison médicale et par conséquent plus sporadiques, dans certains secteurs clés de l'école (masters, atelier d'impression, ...), on arrive à mesurer les extraordinaires efforts que les personnels doivent déployer pour que l'école continue à fonctionner de manière fluide.

Ces mouvements de personnels obligent à repenser différemment l'organisation des services. C'est pourquoi, a été réfléchi la mise en place d'un nouvel organigramme plus « compact » dans lequel les grandes missions de l'Enseignement Supérieur sont privilégiées.

Mais il ne saurait être question en ce qui concerne les ressources humaines de l'Ensam de ne pas évoquer le renouvellement des personnels enseignants. Dans une stratégie de longue durée (les 10 ans à venir), l'Ensam entend – par la politique décidée par le CA – mettre en place une véritable stratégie pour l'école. On le sait, dès qu'il est question de « postes d'enseignant » les positions s'exacerbent et les volontés individuelles sont souvent mises à rude épreuve. Mais, l'école souhaite, par une position très volontariste de recrutements, aider les enseignants qui ont déjà beaucoup participé à la vie de l'institution, comme soutenir l'arrivée de nouveaux collègues, afin qu'un équilibre juste soit trouvé pour les années à venir. Il n'est pas question de fausser les décisions de jurys souverains, et l'on veille quotidiennement aux risques de conflits d'intérêt. Mais une politique claire a été définie et elle sera respectée, en toute transparence.

II. POLITIQUE DE SITE, PÉDAGOGIE ET EPE

1. PROJET MIRANDA – FRANCE 2030

L'Ensam a été lauréate de l'appel à projets PIA3 « Excellences sous toutes ses formes » du plan France 2030 avec le projet : MIRANDA (acronyme de *Montpellier Institute for Research-creation on Art, culture and heritage in a New Digital Age*). En collaboration avec l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, et en partenariat avec l'École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier (MO.CO-Esba), l'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier (ENSAD) et le Centre Chorégraphique National de Montpellier (ICI-CCN). L'ENSAM fut co-porteuse de ce projet, et il faut souligner que parmi les 3 vagues successives des PIA ce fut la première fois qu'une école d'architecture se retrouvait lauréate d'un projet d'une telle ampleur.

Cette réussite, unique pour l'ensemble des ensa, place désormais l'école au centre d'un projet « d'excellence » pour les 10 années à venir. Avec un budget global de près de 25 millions d'euros sur 10 ans (50% Etat + 50% Région), et par la création d'un Institut de « recherche-crédation » dans les domaines des Arts, de l'Architecture, de la Culture et du Patrimoine (sur le site de Saint Louis / financement final du Plan Campus), MIRANDA dispose des moyens nécessaires pour développer des appels à projets, soutenir des doctorants (36 contrats doctoraux sur 10 ans), proposer du soutien financier aux actions immersives, développer des pédagogies innovantes (notamment pour tout ce qui concerne les transitions environnementales), et organiser des grands « moments » de réflexion, de présentation de projets, et de diffusion culturelle. Cette réussite a aussi permis la création d'un poste d'ingénieur d'étude (hors plafond d'emploi Ensam, car porté par l'UPVM dans le cadre de ce projet). À terme, la création d'un **Institut de la Création** (site Saint-Louis) donnera une visibilité « architecturale » à cet immense projet.

2. ÉTABLISSEMENT PUBLIC EXPÉRIMENTAL « UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER PAUL-VALÉRY »

Le récent rapport parlementaire du député Alexandre Holroyd sur les écoles nationales supérieures d'architecture a donné un état présent de l'enseignement de l'architecture en France. Et par-delà ce bilan, le rapport offre un certain nombre de pistes d'évolution dans la gouvernance et la politique des Ensa.

Une de celles-ci se rapporte précisément à l'inscription des Ensa, comme composantes, au sein d'un EPE. Elle complète ainsi les conclusions du rapport conjoint IGAC (Inspection Générale des

Affaires Culturelles) / IGESR (Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche) de décembre 2021 sur les conditions de l'enseignement et le déroulement de la formation dans les écoles nationales supérieures d'architecture soulignant « la nécessité d'une augmentation des partenariats avec des établissements universitaires » (recommandation 11).

À l'heure actuelle, quatre Ensa ont intégré des EPE (Paris Marne-la-Vallée, Grenoble, Nantes, Lille) et une autre s'apprête à le faire (Clermont-Ferrand). Cela s'est traduit par un changement d'appellation (le terme universitaire l'emportant : Université Grenoble Alpes, Université Gustave Eiffel, Nantes Université), ..., mais a préservé la personnalité morale de chaque établissement en application de l'avis du CNESERAC consulté en préalable.

Les instances de l'Ensam ont été plusieurs fois sollicitées pour connaître l'avis des administrateurs, des personnels élus aux différents conseils, et des différentes communautés (personnels enseignants, personnels administratifs, ...). Un vote unanime du Conseil d'Administration (le 15 janvier 2024) a conforté la préfiguration d'un Grand établissement en permettant la rédaction des statuts du futur EPE « Université de Montpellier Paul-Valéry » - désormais soumis aux deux tutelles Ministérielles Enseignement Supérieur et Culture pour validation.

À l'évidence, intégrer un EPE offre de grandes améliorations dans la vie institutionnelle et financière de l'Ensam. Cela permet de bénéficier de services d'appoint solides et très compétents (affaires juridiques, ressources humaines, aide au montage de projets et aux réponses aux appels d'offre, ...), mais permet aussi de réfléchir autrement aux politiques d'évolution des carrières, des recrutements et du soutien aux tâches administratives partagées. Cela permet aussi de bénéficier d'une véritable maîtrise des instruments de gestion (budgétaire et scientifique) d'un établissement public d'enseignement supérieur, car l'expertise que possède l'université sur ces questions, très « techniques », permet de rassurer les petites équipes administratives de l'école. Enfin, les décrets de 2018, relatifs au nouveau statut des Ensa (tentative pour créer un statut d'Ensa proche d'un statut universitaire), obligent à totalement « repenser » la gouvernance des écoles d'architecture. Or les Ensa n'ont pas les moyens humains et les compétences techniques pour parfaitement y parvenir. Enfin intégrer un EPE serait aussi un moyen de réfléchir à de véritables politiques de site, à penser ensemble les questions liées à la vie étudiante (depuis le quotidien du travail universitaire jusqu'aux mises en place de voyages, de projets partagés, ..), et surtout de déterminer les axes forts d'une politique de recherche enrichie par la pluralité des disciplines qui se rencontrent dans de grandes universités.

D'ailleurs le montage, à parts communes Ensam / Université Paul-Valéry Montpellier 3, du PIA MIRANDA, évoqué plus haut, a largement permis de tisser des liens exceptionnels sur l'importance d'un rapprochement entre nos établissements d'enseignement supérieur ; L'enthousiasme porté par la réponse à l'Appel à projet a eu un impact très important sur la communauté enseignante de l'Ensam. Et cela participe du souhait de conforter les liens entre ces deux institutions, tout en y agrégeant d'autres institutions culturelles de formation et de recherche.

3. LE COLLÈGE DES ÉCOSSAIS ET LE « SITE PATRICK GEDDES »

L'année 2024 a aussi été marquée par le **centenaire de la création du Collège des Ecosais par Patrick Geddes**. Et s'il n'est pas nécessaire de présenter la personnalité exceptionnelle de ce visionnaire en matière d'architecture, d'évolution environnementale et de réflexion paysagère et urbaine, il est en revanche indispensable que l'Ensam se saisisse de cet anniversaire pour insister sur l'importance des réflexions menées par l'homme qui permit l'installation de l'actuelle école d'architecture sur un site (dont il était le propriétaire avant d'en donner la jouissance au Ministère de l'Éducation Nationale).

Des événements ont été programmés, et l'Ensam mène conjointement avec l'association Geddes et d'autres partenaires scientifiques, toute une série de manifestations scientifiques autour de la personnalité de l'homme qui inventa (à la suite de Idelfonso Cerdà) le concept même d'urbanisation.

Mais l'élément fondamental qui marque cette année se situe dans **l'évolution du « site Geddes »**.

En effet, l'ENSAM est à l'heure actuelle, en discussion avec le Rectorat (propriétaire du Collège des Ecosais), les services de l'Etat et la Métropole de Montpellier, pour que le Collège des Ecosais se retrouve dans le périmètre de gestion de l'Ensam.

Tout n'est pas encore décidé mais les échanges avec nos différents partenaires, nous amènent à préfigurer un déploiement de l'école sur un site d'une ampleur totalement renouvelée avec 2,3 ha supplémentaires de foncier constitués par un ensemble architectural et urbain protégé au titre des Monuments Historiques, à savoir : le Collège historique (1924, architecte E. Leenhardt), le collège des Hindous (1932, architecte M. Meers), et le jardins historique (concepteur P. Geddes et C. Flahaut).

En un certain sens, l'Ensam envisage la réalisation (avec un siècle de retard !) du grand rêve de Patrick Geddes, faire du site de l'école « *l'observatoire du développement de la condition urbaine* » pour reprendre ses propres mots.

L'ambition d'un tel projet est absolument colossale, mais déjà les soutiens financiers et scientifiques se sont mobilisés presque spontanément. Car, à Montpellier, le nom seul de Patrick Geddes ouvre toutes les portes des milieux intéressés par la ville, l'architecture et le paysage. L'engagement de Montpellier-Métropole à nos côtés, renforce d'ailleurs toute la faisabilité de cette opération de transfert immobilier.

À terme donc, les bâtiments et les jardins « historiques » seront restaurés et (en partie) ouverts au public, mais deviendront **laboratoires de recherche, lieux d'expérimentation** à « échelle 1 », et **espaces de valorisation** des travaux menés au sein de l'Ensam (par exemple au sein des 2 « chaires » partenariales de l'Ensam par le biais d'expositions, de partages de brevets ou de conférences grand public).

4. MAQUETTES PÉDAGOGIQUES ET NOTION D'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Avec l'opportunité que représente l'échéance **HCERES** de la **vague A** (un peu plus d'une année devant nous), une réflexion complète est en cours sur les nouvelles maquettes pédagogiques et les logiques de développement que permettraient de nouvelles **orientations stratégiques de formation** (chaires partenariales, double diplôme architecte-ingénieur, et peut-être Polytech, co-diplôme franco espagnol (Barcelone et San Sébastian), AAP MIRANDA, ANR, Région ou ERC, les investissements informatiques, la politique des voyages et des budgets ateliers, la politique de Ressources Humaines, les travaux immobiliers, la réaffectation du Collège des Ecosais, etc ...).

Dès cette année et à titre d'exemple, l'ouverture d'une année préparatoire aux « **DSA patrimoine** » a permis de poser une première pierre dans la construction d'une pédagogie de projet autour de la notion « d'existant ». En effet, construite comme une mise à niveau en histoire et théorie de l'architecture, en histoire des cultures constructives et des matériaux, et en techniques de représentation (relevé, dessin aux instruments, croquis d'observation/croquis d'intention), cette formation est organisée autour d'un « projet long » de restauration patrimoniale. Certains enseignements sont ouverts à l'extérieur et peuvent être suivis par des architectes maîtres d'œuvre dans le cadre de leur formation professionnelle obligatoire.

C'est dans cet esprit – et pas simplement pour suivre la légitime recommandation du ministère sur l'inscription des **contraintes environnementales** dans le cœur de nos pédagogies – qu'il faut, dès à présent, réfléchir sur les maquettes des formations pour la licence, les masters, les formations spécialisées, le cycle HMONP, les « prépas », les formations continues, les séminaires de recherche et l'encadrement doctoral.

L'école doit être en ordre de marche dès cette année pour préfigurer les grands cadres qui s'appliqueront à partir des années suivantes à ses enseignements. Cela signifie à nouveau interroger les contenus, réfléchir termes RNCP de « **compétences et connaissances** » sur les exigences d'une formation distinguée par des grades distincts (LMD).

Dans le cadre de la SNA 2 (**Stratégie Nationale pour l'Architecture**, volet 2) un véritable travail est mené par le Ministère et celui-ci concerne tout autant les inflexions pédagogiques que les cadres prospectifs de la recherche. L'auto-évaluation des formations (à destination de l'HCERES) aidera dans l'application de cette stratégie. Et pour tout ce qui concerne le troisième cycle, un travail de fond est actuellement en cours pour redéfinir les cadres scientifiques du Doctorat en Architecture. À l'échelle nationale, l'ENSAM est sollicitée pour participer à un groupe de travail sur une « stratégie » pour le **Doctorat en Architecture**. Un doctorat en architecture, par l'architecture,

et pour l'architecture. C'est-à-dire un doctorat qui valoriserait les travaux de conception, de création et d'édification architecturales, paysagères et urbaines. Sur le modèle des doctorats soutenus dans les universités « de Science » avec leurs 80 à 120 pages de texte (et non plus sur le modèle des doctorats soutenus dans les universités LLASHS avec leurs 450 pages de texte), ces doctorats en architecture s'appliqueront à des recherches menées sur des objets beaucoup plus circonscrits conceptuellement et aussi plus proches des « savoirs de l'architecte ». Avec l'ambition évidente de former les professionnels de l'acte de bâtir, les futurs docteurs en architecture viendront enrichir le corps des MCF en TPCAU, de la même manière que cela s'est déjà produit à l'échelle nationale en médecine ou en droit, ou même dans toutes les facultés d'architecture à l'étranger.

5. LES FORMATIONS CONTINUES ET L'APPRENTISSAGE

L'un des grands sujets d'amélioration de l'offre pédagogique de l'Ensam fut son engagement dans le renforcement des formations continues à destination d'abord des architectes diplômés (en application de l'obligation faite à tout architecte inscrit à l'Ordre de suivre un minimum de 20 heures de formation par an), puis ensuite à destination d'un public curieux des savoirs architecturaux et urbains.

Cela s'est traduit par la position de l'Ensam comme pôle de formation continue régional (FPC : **Formation Professionnelle Continue**, en reprise d'études par exemple).

Mais l'autre voie sur laquelle se penche les services de l'Ensam se situe dans le domaine de **l'apprentissage**. L'énorme demande de ce type de formation en alternance oblige à essayer d'expérimenter des stratégies pédagogiques nouvelles. Des engagements sont pris en ce sens, mais le coût pour l'établissement d'une telle modification des maquettes pédagogiques, va en préalable obliger l'Ensam à rechercher de nouvelles sources de financement. Cela débutera donc avec une seule formation : celle de **collaborateur-architecte** montée en partenariat avec le **CNAM**.

À l'issue de cette expérience, les formations en apprentissage se développeront principalement sur le cycle master les années suivantes.

6. VIE ÉTUDIANTE

Pour aider au développement d'actions en faveur de la vie étudiante, l'Ensam dispose d'un CVE (**Conseil de la Vie Etudiante**) dans lequel sont représentés toutes les associations étudiantes, les représentants étudiants d'années, de studios (ateliers de projets en licence et master), et de domaines d'études de master, ainsi que la responsable administrative de la cellule « vie étudiante ». Ce Conseil (propre à l'Ensam) est une sorte de « parlement étudiant » dans lequel émergent toutes les difficultés rencontrées par les étudiants dans leurs études. Ce conseil permet de réagir très vite et de régler les problèmes soulevés par les représentants étudiants. Sa place dans l'école explique pourquoi les grands mouvements étudiants eurent peu de prise sur l'école. En revanche, son point négatif est de donner l'impression que les étudiants doivent être immédiatement satisfaits dans leurs demandes (caractère un peu « enfants gâtés » de la génération Z). Il s'agit là d'un bel outil que l'ENSAM est en train de faire évoluer vers une structure plus proche des « **conseils de perfectionnement** » dont l'importance n'est plus à prouver.

D'ailleurs, pour permettre que la vie étudiante puisse irriguer tout le quotidien de l'Ensam, les services immobiliers de l'ENSAM veillent scrupuleusement sur l'entretien, la rénovation ou l'équipement de tous les locaux confiés aux **9 associations étudiantes** de l'Ensam. Aussi de nombreuses actions sont mises en place tout au long de l'année (depuis l'achat d'un nouvel électroménager pour la cafétéria gérée par les étudiants, de fournitures pour les associations, voire de maillots de sport pour les équipes de l'Ensam à destination des Archipiades, ..., jusqu'au soutien à des manifestations d'envergure (Gala, expositions, conférences, déplacements lointains, ...) ou des demandes plus spécifiques (comme le soutien à des projets de césure, ou à des programmes d'architectures participatives ou expérimentales). La dotation supplémentaire « vie étudiante » obtenue lors des « mesures spécifiques » mises en place par la Ministre en juin 2023, à la suite des blocages « ENSA en Lutte » a permis de compléter encore davantage ces actions en faveur de la vie étudiante. Et il faut admettre que la qualité de la Vie Etudiante à l'Ensam est un véritable modèle pour toutes les Ensa françaises.

L'un des soutiens portés par l'Ensam pour illustrer notre propos pourrait se retrouver dans l'engagement dans le projet **Archi'folies 24**. En effet, à Montpellier, comme à l'île de La Réunion, des équipes enseignantes ont encadré des groupes d'étudiants dans le cadre d'une **master class** pour parvenir à réaliser les pavillons de deux fédérations sportives pour les JO de Paris (Surf à l'île de La Réunion, Roller à Montpellier).

Pour cette **master class**, l'Ensam a fait appel à de jeunes architectes diplômés de l'école pour constituer un encadrement original et orienté vers les problématiques de réemploi, d'architecture, durable et responsable (Agence DAHU, Sète). Le laboratoire de fabrication numérique de l'Ensam a réalisé les maquettes, et les prototypes ont été élaborés au sein de La **Halle Modèles Physiques** (communément nommé « Atelier Maquette ») de l'Ensam.

III. POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET RAYONNEMENT

1. APPELS À PROJET

L'Ensam est engagé dans plusieurs projets issus de réponses à des AAP (Appels A Projets) qui témoignent tout autant de la vitalité de son laboratoire pluridisciplinaire (Le LIFAM : Laboratoire Interdisciplinaire Formes Architectures Matériaux), que de l'attention que l'ENSAM porte spécifiquement aux programmes susceptibles de renforcer l'image de l'Ensam à l'international et son attractivité scientifique sur le site universitaire de Montpellier.

a. HERIT

Le premier programme s'intitule **HERIT : Heritage Efficient management through Relevant IT use**. Ce programme de partenariat Erasmus+, innovant, vise à améliorer les compétences des propriétaires de maisons historiques en matière de développement entrepreneurial, de compétences numériques, de savoir-faire en matière de cadre réglementaire et juridique, ..., en vue de structurer le secteur des demeures historiques privées, à l'échelle de l'Europe.

HERIT est développé sous la responsabilité scientifique de l'EHH (European Historic Houses : <http://www.europeanhistorichouses.eu>) et de ELO (European Landowners' Organization : <https://www.europeanlandowners.org>), tous deux domiciliés à Bruxelles, en partenariat avec On-Projects Advising (Granada, Espagne : <https://www.onprojects.es/en/>), les laboratoires TALIONIS et GET de l'Universidad Da Coruña (Espagne), l'Associazione Invasioni Digitali (Lucca, Italie : <https://www.invasionidigitali.it/en/>) et l'AMHZ - Asociace majitelů hradů a zámků (Prague, république Tchèque : <https://www.amhz.cz/en/>), et l'Université Paul-Valéry Montpellier (UMR 5186 IRCL).

L'objectif principal est de développer un programme de formation au format MOOC pour les propriétaires privés des demeures historiques en Europe, et leurs employés, afin qu'ils se dotent des compétences nécessaires pour concevoir et gérer des activités numériques liées à la communication et au patrimoine culturel dans le but de favoriser la promotion touristique de leur site.

Le porteur « France » de ce programme qui se déploie sur une période allant de juin 2021 à juillet 2023), pour l'Université Paul-Valéry Montpellier et l'Ensam est Thierry Verdier. Ce projet (qui concerne pour l'heure 50 000 propriétaires privés de demeures historiques) permet d'inscrire le développement des **Humanités Numériques** dans le champ du patrimoine monumental, et devrait, à terme, souligner leur indispensable impact dans la **valorisation de ce patrimoine**.

b. AECM

Le second programme correspond au cadre de l'Appel à projets « développer les innovations pédagogiques, et s'intitule : **Apprendre par l'expérimentation - comprendre par la mesure - innover par l'autoévaluation** ». Un budget de 56 640,00 € (part Région Occitanie) permet de soutenir ce projet dont l'ambition est de réaliser (sur le site de l'Ensam) un habitat étudiant, sans climatisation et sans chauffage, expérimental et innovant, réunissant toutes les complexités d'une construction en réemploi, éco-responsable, et thermiquement vertueuse.

c. TESA

Un autre programme, le projet **TESA, Transition Ecologique dans le Studio d'Architecture**, co-porté par le LIFAM (ENSAM), et le par le LIRDEF (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Education et Formation, UM-UPVM) a été lauréat d'un appel à projets « Recherches dans le domaine de l'éducation et de la formation » de l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education) de l'Académie de Montpellier. Là encore, ce programme visant à renforcer les logiques de formation aux mutations environnementales (dans le cadre des studios d'architecture) permettra de situer l'école comme une pierre angulaire dans la formation aux grands changements qui nous attendent.

d. CMA-ARCHI

L'Ensam est aussi engagé dans l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) : **Compétences et métiers d'avenir dans la filière Architecture**, porté par les 20 écoles d'architecture françaises (responsabilité Ensa Normandie) - et dont l'Ensam est co-contractante -, devrait permettre de réfléchir sur la diversification des débouchés en architecture, et sur les orientations nouvelles du métier d'architecte.

e. THALPÒ

D'autres réponses à des AAP n'ont pas eu les mêmes résultats, tel le projet **THALPÒ**, sur le concept de « **confort en architecture** », dans le cadre de l'AAP Création-Innovation lancé par la Région Occitanie, et porté conjointement par deux laboratoires de recherches universitaires (LIFAM pour l'Ensam), l'UMR 5186 du CNRS (UPVM) et l'entreprise EGM. Mais, au-delà de l'échec à cette soumission à un AAP, le travail accompli devrait enrichir nos réponses en 2024, le programme sera représenté en prenant en considération les remarques du comité d'experts.

f. SENSES

Dans le cadre de l'AAP : *New European Bauhaus – Innovative solutions for greener and fairer ways of life through arts and culture, architecture and design for all*, L'ENSAM, sous ma conduite, est partenaire d'Agropolis international (Montpellier), avec plusieurs universités européennes (Montpellier, Lisbonne, Marseille, Riga, Rumiskes), sur la thématique : « no cultures, no futures! No ecological reorientation without cultural reorganisation of territories », du projet déposé en février 2024, **SENSES** (comme « **Sensing Spaces** »), pour un budget de 4 M d'€ environ.

SENSES est une invitation à mobiliser tous les sens pour ressentir et comprendre notre environnement, avec tous ses éléments artificiels, naturels et culturels. Dans le domaine du patrimoine, inspiré de la célèbre école d'art et de design allemande Bauhaus, le Nouveau Bauhaus européen (NEB) « inspire un mouvement visant à faciliter et orienter la transformation de nos sociétés autour de trois valeurs indissociables : la durabilité, l'esthétique et l'inclusion ».

Dans la continuité du rapport du député Holroyd qui insistait sur la nécessaire recherche de financements nouveaux et de subventions ciblées pour engager les Ensa dans les enjeux du monde contemporain, ces réussites à des AAP, sont les premiers pas vers une augmentation notable de notre budget de fonctionnement et d'investissement. Mais sont surtout l'expression d'une inscription sans cesse croissante de l'Ensam dans un environnement exceptionnel de recherche et d'innovation. Petite structure, posée à côté de grandes universités et de gros laboratoires de recherche, l'Ensam doit jouer, modestement mais avec assurance, sa partition.

2. CHAIRES D'EXCELLENCE

a. Chaire partenariale « Pour une esthétique du changement »,

L'Ensam est aussi devenue le cadre institutionnel d'une **chaire partenariale** (chaire partenariale dont on espère la labellisation par le Ministère de la Culture) intitulée : « **Pour une esthétique du changement** », avec pour sous-titre : **Qualité architecturale et transition environnementale en territoire méditerranéen**.

Une chaire partenariale, labellisée par le Ministère de la Culture, est une structure de recherche-

action qui réunit le laboratoire de recherche d'une école d'architecture avec des professionnels, des experts, et des élus territoriaux qui travaillent sur les mêmes territoires et partagent les mêmes problématiques. Les recherches sont centrées sur un territoire s'étendant du delta du Rhône jusqu'au delta de l'Ebre (grâce au partenariat scientifique établi depuis peu avec l'ETSAV (Escola Tècnica Superior d'Arquitectura del Vallès) à Barcelone. Son but est d'offrir aux acteurs d'un territoire en profonde mutation les outils d'analyse, de compréhension, de prospective et d'intervention, issus des travaux de recherche les plus contemporains sur les impacts irréversibles du changement climatique et environnemental.

Cette **chaire partenariale** a noué de véritables partenariats avec les municipalités du littoral à travers le Parlement de la mer, et les liens institutionnels de la Generalitat de Catalunya et de la région Occitanie, les entreprises privées de ce secteur industriel, les collectivités territoriales, et tous ceux qui travaillent déjà sur ces questions afin de les rassembler.

Fruit d'une réflexion sur les mutations d'une région impactée très profondément par le réchauffement climatique, la création de cette **chaire partenariale labellisée** doit permettre de fédérer aussi bien les travaux menés par les enseignants en ateliers de projet, que les chercheurs de l'école qui considèrent ces problématiques comme primordiales. Les questions de logique territoriale, de fragilité lagunaire, de submersion marine, de territoire rétro-littoral, de « frugalité heureuse » et de révolution environnementale sont étudiées, ainsi que les questions liées à la densité du territoire et à son attractivité. C'est pourquoi, l'énergie est au cœur des réflexions (éoliennes, solaires, ...) afin de déterminer de réelles stratégies face aux mutations à venir. Face à la fragilité des territoires et au manque de reliance de constructions contemporaines, nos recherches doivent permettre de sortir de la logique actuelle axée sur les infrastructures, les flux, la course aux logements neufs et l'étalement urbain planifié, pour créer de la qualité de vie. Seule cette préoccupation d'une échelle sensible et humaine apportera la qualité nécessaire pour affronter les évolutions à venir. Car, à l'évidence, le futur ne sera plus uniquement urbain et énergivore, mais architectural, paysager et frugal.

b. Chaire UNESCO Edgar Morin : reliance en complexité

Dans le cadre du programme UNITWIN, créé en 1992, l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture), a défini un cadre d'action, Education 2030, qui vise à soutenir la politique des Nations Unies en faveur de la définition de l'éducation comme droit humain fondamental.

À cet égard, les missions confiées aux « chaires » sont précisément de favoriser l'émergence de vastes programmes de coopérations scientifiques et interdisciplinaires entre les établissements d'Enseignement Supérieur et la Société, dans la perspective d'un partage de connaissances contribuant à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'UNESCO.

Le Programme UNITWIN comprend des activités de formation, de recherche et d'échange d'universitaires et sert de cadre pour le partage de connaissances dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO, et dans le respect de la diversité culturelle. Les chaires UNESCO sont donc des sortes de *think tanks* entre le monde universitaire, la société civile, les communautés locales, la recherche et l'élaboration des politiques.

La **chaire UNESCO Edgar Morin** s'est donnée pour mission de *«(r)éveiller les chercheurs quant à la manière avec laquelle la recherche scientifique s'opère aujourd'hui et de formuler des recommandations à adresser aux jeunes chercheurs de par leur responsabilité sociale en termes de construction de sens dans un environnement complexe »*.

À la veille de ses 103 ans, Edgar Morin est l'un des plus grands maîtres à penser contemporains, témoin et acteur d'un siècle d'histoire. Morin s'est consacré au « paradigme de l'éducation complexe ». L'interdisciplinarité consubstantielle au métier d'architecte, et l'enseignement et la recherche développés en école d'architecture, répondent parfaitement au concept de l'éducation complexe. C'est pourquoi, un rapprochement avec l'actuel titulaire de la **chaire UNESCO Edgar Morin**, M. Lionel Scotto d'Apollonia, a été établi, afin de savoir si une telle proximité intellectuelle entre les travaux menés par l'Ensam et la propre définition de la « pensée complexe » d'Edgar Morin,

pouvait se traduire par l'implantation de cette chaire UNESCO à l'Ensam.

L'enthousiasme de l'actuel titulaire de la **chaire UNESCO Edgar Morin**, et l'adhésion immédiate d'Edgar Morin à cette proposition, ont créé une véritable excitation au sein de la communauté de l'Ensam.

Car il s'agit là d'une opportunité exceptionnelle qui non seulement permet d'asseoir plus fortement encore l'Ensam dans son « territoire universitaire », mais surtout donne tout son sens à la stratégie actuelle d'une école affirmant avec de plus en plus de force les spécificités d'une pédagogie et d'une recherche fondamentalement organisées autour du concept de « projet ». Or *l'éducation complexe* fonde précisément son expression dans la construction d'un « projet » interdisciplinaire.

3. CONVENTIONS

Soutenue financièrement par de nombreux partenaires, l'Ensam continue son travail de médiation auprès des collectivités locales, de la Caisse des Dépôts et des sociétés privées pour établir de véritables partenariats scientifiques et financiers. Bien évidemment, la structure de la Chaire partenariale « Pour une esthétique du changement », nous aide dans nos démarches, mais cela n'est pas encore suffisant pour nous assurer une totale aisance financière.

C'est pourquoi, nous sommes assez satisfaits des conventions (et des projets de conventions) de longue durée que nous avons pu établir avec certaines collectivités locales et certains bailleurs fonciers afin d'obtenir des financements récurrents. Que ce soit auprès de la Métropole de Montpellier, de la Région Occitanie, des mairies des grandes villes de la Région, des conseils départementaux des cinq départements « historiques » du Languedoc-Roussillon, des maîtres d'ouvrages publics et privés, ces conventions permettent d'imaginer des financements pour nos studios d'architecture, pour des prix à destination des étudiants, ainsi que pour des actions de recherche-action.

Il serait fastidieux d'énumérer tous les détails de ces conventions, mais l'on comprend aisément que la destination première de ces partenariats récurrents est d'assurer à l'ensemble des enseignant(e)s et des étudiant(e)s une certaine souplesse dans le financement de leurs ateliers de projet, de leurs sorties pédagogiques ou dans leurs activités quotidiennes. Comme il a été dit plus haut, l'objectif de ces partenariats conventionnés, de ces réponses aux AAP, et des soutiens financiers obtenus (par exemple auprès de la Banque des Territoires pour les « chaires ») est de parvenir à doubler le budget de l'Ensam pour lui permettre de soutenir des actions d'envergure en recherche-action et en recherche-développement.

4. POLITIQUE EDITORIALE ET VALORISATION

L'Ensam a la chance de bénéficier en son sein d'une structure éditoriale, les Editions de l'Espérou. Quelque peu négligée ces dernières années au point de devenir un service d'impressions de publi-reportages pour des collectivités locales, des maîtres d'œuvre ou des étudiants, un conseil éditorial a été créé avec l'ambition affichée de rendre à cette petite maison d'édition son rang d'édition universitaire. Ainsi une **revue scientifique** a vu le jour. Une double collection *discours de réception* et *colloques* académiques est en passe d'être créée avec l'**Académie d'Architecture**. Une collection **références en histoire** est déjà dépositaire de deux nouveaux manuscrits de Jean-Marie Pérouse de Montclos sur *l'architecture des cordeliers en France*, et sur *la France Monumentale*. Enfin, une collection **Grands cours** est lancée avec déjà deux publications en cours de diffusion : *Composer (en architecture)* par Philippe Besème et *La géométrie pour l'architecte* de Thierry Berthomier.

Cette politique dynamique s'est aussi traduite par le soutien aux activités « annuelles » de l'Ensam telles que *l'Annuel* des travaux pédagogiques, le recueil des *PFE* – projets de Fin d'Etudes, et les actes des colloques (tels les 1^{ère} et 2^{de} *Biennales Internationales d'Architecture Tropicale* à l'initiative de l'Antenne de l'Ensam à La Réunion).

5. PRIX CLAUDE PARENT POUR L'ARCHITECTURE TRANSGRESSIVE

L'Ensam et les Archives Claude Parent ont lancé la première édition du **Prix Claude Parent pour l'architecture transgressive**. La remise du premier prix et les manifestations autour de ce Prix ont eu

lieu les 29 et 30 avril 2024 à l'Ensam, en présence de personnalités du monde de l'architecture et des arts ainsi que de la famille de Claude Parent.

Inspiré par la volonté constante de Claude Parent à remettre en question l'architecture dans ses fondements, à rechercher et expérimenter un scénario architectural alternatif, ce prix international vise à récompenser un(e) architecte, ou une équipe, qui aura montré dans sa pratique et sa philosophie une volonté de repenser l'architecture de façon transgressive, critique ou pionnière. Il permettra aussi aux étudiants en architecture d'assister à des débats exigeants, de mieux connaître le travail de Claude Parent, celui des lauréats, des membres du jury, et surtout de prendre conscience de la nécessité, aujourd'hui, d'explorer et proposer de nouvelles transgressions.

C'est pour honorer cet esprit insoumis que les archives officielles de l'architecte, « Claude Parent Archives », accompagnées de Mehrad Sarmadi, et de l'Ensam, ont lancé en 2024 la première édition du Prix international Claude Parent pour l'architecture transgressive. Le jury est composé de personnalités importantes de la scène artistique contemporaine, et d'architectes de renommée internationale (dont trois lauréats du *Pritzker Architecture Prize* / le « Nobel de l'Architecture », un artiste internationalement reconnu qui fut le dernier maître d'ouvrage de Claude Parent, la plus talentueuse architecte indienne contemporaine, et le critique d'architecture newyorkais actuellement le plus admiré, ...).

Le principe de ce Grand Prix est d'**offrir une perspective critique à l'architecture très « générique » qui envahit la planète**, en proposant ce « pas de côté » qui devrait normalement être la ligne de conduite de toute école d'architecture. Véritable pari intellectuel, le lancement de ce prix a suscité un enthousiasme international dont l'envergure nous a surpris, mais qui prouve à quel point l'architecture cherche absolument à se régénérer en s'écartant d'une certaine homogénéité de production.

IV. POLITIQUE IMMOBILIÈRE ET PROJETS PARTAGÉS

1. PROGRAMME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET LABEL RÉHAB-XX

L'année 2023 fut avant tout marquée par l'achèvement du projet de **rénovation énergétique du bâtiment historique de l'Ensam**. Le chantier a duré 14 mois pour un coût de 7,35 M€. Le bâtiment « historique » de l'Ensam bénéficie déjà d'une protection au titre du label ACM (Architecture Contemporaine Remarquable).

Exemplaire à plus d'un titre, ce projet architectural a été le support d'une innovation technique remarquable (système de vitrage Immoblade), et d'une réflexion globale sur l'utilisation vertueuse des contraintes thermiques propres au climat méditerranéen.

Ce projet a obtenu le **label RehabXX**, décerné aux projets de rénovation thermique de bâtiments remarquables du XX^e siècle, dans la catégorie bâtiments d'Enseignement Supérieur, décerné par le Ministère de la Culture. Ce chantier s'est volontairement déroulé en site occupé (alors qu'il aurait été beaucoup plus facile de fermer une école qui allait voir toutes ses façades rideaux déposées) afin de conserver cette « vie d'école » qui caractérise les Ensa depuis toujours. L'Ensam a dû puiser dans son Fonds de Roulement pour couvrir certains aléas du chantier (hausse du cours des matériaux depuis le début de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine notamment) et pour compléter certains aménagements indispensables au confort global (brasseurs d'air, rideaux occultant, stores intérieurs, etc.).

Pour compléter cette réhabilitation, exemplaire, d'un bâtiment des années 70, un projet d'aménagement a été mené pour rendre à la **salle des Conseils** la dignité décorative qui l'avait caractérisée à la fin des années 1970. Un mobilier a été redessiné à partir des gabarits d'époque, du mobilier (Giancarlo Piretti, Roger Hilaire, ...) a été chiné en ventes publiques, et un décor monumental a été commandé à un artiste inspiré par les esthétiques d'Archigram et SuperStudio.

2. INFRASTRUCTURE RÉSEAU

Cette réflexion concernant la réhabilitation d'une école laissée sans entretien pendant 13 ans, ne peut pas faire l'économie d'une vision « matérielle » des espaces pédagogiques et de fonctionnement.

Ainsi, l'informatique, parent pauvre des investissements ces dernières années, est l'objet d'une attention toute particulière. La wifi fonctionne mal, les connexions sont instables et les espaces pédagogiques ne sont pas équipés convenablement. Un gros chantier pour renouveler tout le **cœur de réseau** et toute **l'infrastructure réseau** (filaire) est en cours de déploiement. Ces travaux sont colossaux et nécessitent des engagements financiers très lourds (que l'établissement doit supporter sur ses fonds propres pour un niveau proche des 250 000,00 €).

Mais dès la fin du premier semestre 2024, nous espérons obtenir des résultats manifestes et indispensables. C'est aussi par cet environnement informatique recomposé que pourra véritablement se développer le vaste programme numérique que nous portons autour des environnements numériques de travail. Que ce soit l'**ENT**, le **Moodle**, ou encore l'interaction **pédagogie/DATA**, une autre dynamique de fonctionnement résultera de ces grands travaux pour la création d'une véritable « salle serveur ».

L'année 2024 a correspondu à la concrétisation de nombreuses attentes portées par le corps enseignant et par les personnels de l'école, et attendues par toute la communauté étudiante de l'Ensam.

D'autres **investissements** ont suivi que ce soit pour la nouvelle salle des conseils (enfin pourvue d'un équipement audio-visuel de qualité), pour les salles informatiques, pour les associations étudiantes, pour l'espace extérieur Echelle 1 de l'ATM, etc. Mais tout cela est engagé en fonction des marges financières dégagées par l'Ensam en cours d'année sur ressources propres.

3. LEARNING CENTER (CPER)

Le projet de « **Learning Center** » (inscrit au CPER depuis déjà plusieurs exercices budgétaires) a trouvé une première phase de concrétisation, en 2024, avec l'étude de faisabilité qui vient d'être cautionnée par le Ministère de la Culture et ses services déconcentrés. Avec un budget 1,05 million d'euros, ce projet architectural viendra compléter les logiques de rénovation de l'Ensam en apportant aux usagers, comme aux personnes extérieures à l'école, le cadre renouvelé d'un accès aux connaissances architecturales et constructives contemporaines.

Là encore, des réunions de discussions et de présentation seront programmées pour que ce programme devienne le projet commun de tous.

4. INCUBATEUR

Enfin, le projet **Archicube** qui est un dispositif post-diplôme développé par l'Ensam, qui est en cours de finalisation budgétaire (budget CulturePRO / DT2GDADC) et dont l'objectif est d'accompagner les jeunes diplômés en architecture dans la création de leur activité entrepreneuriale, est en phase de négociation budgétaire. Il s'agit d'un **incubateur** qui s'adresse à de futurs créateurs d'agences, architectes DE, titulaires du diplôme de HMONP, depuis moins de 5 ans.

Chaque année, de très nombreux diplômés d'Etat en Architecture s'inscrivent à la formation HMONP de l'Ensam. À leur sortie, ils ont témoigné, pour beaucoup, du besoin d'un accompagnement spécifique, et de leur souhait de rester en lien avec leur établissement de formation. Souhaitant s'insérer dans le monde professionnel, ils hésitent entre le salariat, la recherche de commande, et l'enrichissement de leur formation par des pratiques plus professionnelles. Aussi, pour éviter que leur première commande, devienne leur dernière commande, et qu'ils se voient contraints de sacrifier leurs légitimes aspirations, l'Ensam considère qu'un incubateur pourrait leur offrir toutes les garanties d'**accompagnement** nécessaires pour leurs premiers pas dans la vie active.

Archicube offrira une proximité dans l'accès à l'ensemble des services de l'Ensam (médiathèque, imprimantes 3D, reprographie et impression, atelier maquette, ...), mais également un espace de travail spécifique, et un service d'accompagnement comprenant une aide au positionnement, à la stratégie d'analyse et de développement. Cet accompagnement se réalisera via des séminaires, des formations adaptées, des rencontres avec des acteurs du monde professionnel, des mises en situations « réalistes », ainsi que des sessions de coaching. Ainsi les porteurs de projets bénéficieront d'un accompagnement individuel et personnalisé pour les aider à structurer leur projet, tout en ayant accès à un **espace de co-working** et aux facilitations offertes par l'école.

5. LA GALERIE

L'Ensam aimerait disposer d'une salle d'exposition susceptible d'accueillir des expositions « grand public » et des présentations de projets menés en interne. Les budgets pour la réalisation de cette **galerie d'exposition** ne sont pas encore totalement consolidés. Mais une vaste opération de mécénat, portée par les services des partenariats et de la communication, nous laisse penser que cet aménagement devrait voir le jour cette année. Plusieurs grands groupes industriels (dont Technal, EGM, et Mécènes du Sud) ont déjà annoncé un soutien financier conséquent à ce projet.

Un concours d'architecture sera lancé pour donner plus de corps à ce projet architectural. Là encore, ce nouvel espace sera ouvert à toutes les initiatives et deviendra ainsi un formidable outil de valorisation des travaux menés par les enseignants et les étudiants de l'Ensam.

Cet espace que les usagers de l'Ensam appellent déjà « la galerie » sera une première anticipation du programme que l'Ensam souhaite développer sur le site du Collège des Ecosais (voir plus haut).

Avec une programmation culturelle déjà riche avec, entre autres, la participation à la Fête de la Science avec des ateliers sur les îlots de chaleurs, la participation au mois de l'architecture à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, organisée avec le soutien de l'Ordre régional des architectes et « mon projet d'archi en 360 secondes », une dizaine de conférences « grand public » prononcées par des architectes français et étrangers, plusieurs expositions (malgré les contraintes liées au chantier de rénovation énergétique) : Espagne Années 50, Serge Binotto élève de Jean Prouvé, ..., performances artistiques et pédagogiques encadrées par notre artiste chorégraphe en résidence (Germana Civera), la cérémonie de remise des diplômes (avec les prix pour les meilleurs PFE et les meilleurs PFE mention recherche), les publications par notre Maison d'édition (Les éditions de l'Espérou) des actes du dernier colloque sur la Terre Crue (volume 5), sur la rédaction des thèses en architecture, sur des Cours à l'usage des étudiants (sous presse), ..., l'Ensam est engagée dans une dynamique participative assez forte et mon action consiste précisément à encourager ces propositions et ces moments d'excellence.

V. PERSPECTIVES CURSIVES

1. ACCOMPAGNER L'AUTONOMIE DE L'ANTENNE DE L'ENSAM À LA RÉUNION

Il s'agissait aussi de ne plus considérer l'Antenne de l'Ensam à l'île de La Réunion, non comme une lointaine annexe exotique et quasi coloniale, mais comme un authentique lieu de formation à l'architecture, qui avait d'ailleurs acquis, à la force du poignet, une évidente reconnaissance académique en délivrant tous les grades universitaires (licence, master, et HMONP). Comprendre que l'école de l'île de La Réunion représentait une force exceptionnelle pour interroger les évolutions architecturales et paysagères à venir (la zone tropicale ressent les effets du dérèglement climatique avant les zones tempérées), et s'en servir pour prévoir les cadres futurs des transformations des territoires et des architectures, devenait une évidence. La Réunion n'est plus une lointaine antenne de l'Ensam, mais bien le partenaire privilégié d'une politique de développement institutionnel, scientifique et pédagogique.

Mais pour rendre effective la décision ministérielle de créer une 21^{ème} école nationale supérieure d'architecture à La Réunion, au 1^{er} mars 2025, il fallut procéder au décroisement de nos fonctions (en termes financiers, humains et scientifiques). L'actuel budget propre à l'Antenne de La Réunion est géré sous la forme d'un SACD (Service à Comptabilité Distincte) au sein même du budget de l'Ensam. Mais enveloppe par enveloppe, il a fallu évaluer très précisément ce qui relevait en propre de La Réunion. Il en fut de même pour les Ressources Humaines, gérées là encore à Montpellier, et des maquettes pédagogiques apparaissant, jusqu'à présent, dans les habilitations HCERES de l'Ensam.

Ce travail colossal est désormais pratiquement achevé. Mais il était le préalable indispensable à l'autonomie de l'Antenne de La Réunion, afin qu'elle puisse acquérir personnalité morale, trésorerie et fonctions supports.

2. SIGNER UN CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2024-2029

La priorité de l'Ensam est de parvenir (premier trimestre 2024) à totalement ré-écrire son projet d'établissement pour pouvoir le décliner sous la forme d'un contrat pluriannuel d'objectifs, de performance et de moyens. Le travail est déjà largement engagé mais nécessite une complète transformation des travaux des instances. Car désormais les instances vont devoir réellement porter la stratégie, présentée et débattue avec le directeur, lors de sa nomination.

La mosaïque d'actions engagées, ou déjà achevées depuis plus de 2 ans devrait normalement constituer les premières étapes du projet global de l'Ensam. Et ce sont ces éléments qui ont été présentés plus haut.

3. CONSOLIDER LE PASSAGE DE L'EPE VERS LE STATUT DE « GRAND ETABLISSEMENT »

L'Ensam étant désormais engagé dans la perspective de devenir composante de l'EPE **Université de Montpellier Paul-Valéry**, il faut aujourd'hui veiller à l'application de statuts dans lesquels l'Ensam conserverait non seulement sa **personnalité morale**, mais surtout son périmètre d'excellence scientifique et décisionnaire. Aujourd'hui, tout est parfaitement engagé, et aucune crainte ne semble apparaître. Mais la période « expérimentale » sera mise en épreuve pour précisément permettre la parfaite réussite de cette association universitaire indispensable pour engager une politique efficace au regard des enjeux à venir.

Il faut par exemple, redéfinir les missions « **recherche** » et « **formations** » de l'Ensam avec l'intégration dans un **EPE**, riche de 23 **Unités de Recherche** (UR), deux **Ecoles Doctorales** (ED 58 et 60) et d'un effectif de plus de 28 000 étudiants.

De même, les partenariats privilégiés que cet EPE va entretenir avec les autres établissements d'enseignement supérieur du site (décrits plus haut dans le projet **MIRANDA**) doivent aussi permettre de faire perdurer les actions pilotes que l'Ensam développe déjà avec l'Ecole des Beaux-Arts, le Centre Chorégraphique National, le conservatoire d'Art Dramatique, etc.

Enfin, les liens très forts qui unissent l'Ensam avec l'**Ecole des Mines d'Alès** (partenaire notamment du **diplôme d'architecte ingénieur** que nous délivrons conjointement) continueront à constituer un partenariat privilégié qui débordera le cadre de l'EPE, mais qui appartient à cet AN spécifique des Ensa dans lequel savoirs scientifiques et humanités se conjuguent.

Il en sera d'ailleurs de même avec un laboratoire de l'Université de Montpellier, le **LMGC** (Laboratoire de Mécanique et de Génie Civil) dans lequel certains de nos doctorants continuent à mener leurs recherches, avant de s'inscrire dans l'ED I2S.

4. VEILLER AU SUIVI DES PLANS D'ACTION QVT, SANTÉ ÉTUDIANTE, ET SOLLICITUDE

Poursuivre l'application des actions du **plan « santé étudiante »**, la mise en œuvre d'actions en faveur de l'égalité hommes femmes et de prévention et de lutte contre les VHSS, comme mettre en œuvre des actions en matière de transition écologique, apparaissent comme les incontournables d'une direction **respectueuse**, et c'est pourquoi ont été mises en place toute une série de procédures qui permettent d'aller dans cette voie. Menées souvent en partenariat avec les services du CROUS, les premières actions déjà lancées correspondent à la création d'une cellule de soutien psychologique en direction des étudiants (rendez-vous avec une psychologue et un sophrologue notamment), mais aussi à la création d'une adresse « incidents@montpellier.archi.fr » pour déclarer de manière anonymisée tout acte qui pourrait être répréhensible dans les relations inter personnelles.

Le développement d'un ENT (Espace Numérique de Travail) cohérent en relation avec la rénovation informatique de l'Ensam devrait là encore soutenir cette volonté d'une plus grande sollicitude entre personnels administratifs, enseignants et étudiants.

Enfin, j'insiste pour favoriser le travail du **CSA** dont l'installation est déjà réalisée, mais dont le périmètre d'action mérite d'être clairement défini (au-delà du seul règlement intérieur).

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU DIRECTEUR DE L'ENSAM (DEPUIS 2021) ET PERSPECTIVES

On l'aura compris, si toute la stratégie mise en place pour faire de l'Ensam une « grande école » a bien évidemment fondé ses racines dans une stricte maîtrise budgétaire sur le court, le moyen et le long terme. À la manière d'une mosaïque dont les tesselles composent les multiples touches qui font émerger une image cohérente et globale, mon action à l'Ensam pourrait s'apparenter à celui d'un artisan obligé de diligenter des actions, a priori ténues, pour qu'une composition puisse enfin naître.

Pour aller « du général au particulier », j'ai d'abord, avec l'appui du nouveau conseil d'administration, instauré une **politique budgétaire sincère et parfaitement transparente**.

Certes des **priorités de dépenses** ont été établies, mais elles correspondent, peu ou prou, aux attentes des personnels, et ont surtout permis de suivre les grands engagements de l'Ensam en termes de dépenses de fonctionnement (tirages de plans, voyages pédagogiques, échanges internationaux, ateliers expérimentaux, et surtout programme de rénovation de toute **l'infrastructure réseau numérique** de l'école).

Et dans le même ordre d'idées, la recherche de **partenariats** et de **ressources propres** (avec l'ambition affichée d'augmenter très fortement le budget consolidé de l'Ensam) a offert des marges de manœuvre indispensables pour soutenir les grandes lignes d'un **projet d'établissement** (encore imparfait pourtant).

En termes budgétaires, la direction a d'ailleurs commencé le décroisement des ressources de l'Ensam entre la SCSP (Subvention pour Charges de Service Public) et sa part affectée pour l'Antenne de **La Réunion** (construite sous la forme d'un SACD).

Parallèlement à cette mission, il a été décidé d'offrir aux personnels administratifs (dont beaucoup étaient en souffrance) un **horizon de travail** dans lequel chacun retrouverait sa place, et vers lequel les qualités professionnelles seraient respectées sans a priori courtisan ou partisan. J'ai d'ailleurs installé sur l'Ensam une véritable **cellule de suivi des carrières** des agents pour accompagner, presque quotidiennement les personnels dans leur légitime volonté de progrès. La réforme de composition des instances paritaires, avec la création d'un **CSA** propre à l'établissement, a d'ailleurs été perçue comme une voie d'amélioration notable en ce sens. Néanmoins la fragilité de fonctionnement induite par le grand nombre d'agents non remplacés, apparaît comme une source **d'inquiétude**. Le **nouvel organigramme** avec ses deux pôles majeurs (un Secrétariat Général et une Direction Adjointe), actuellement débattu en CSA a aussi pour ambition de rendre lisible un projet d'établissement fondé sur une répartition habile de missions entre d'un côté Pédagogie/Recherche/Communication, et d'un autre côté Fonctions Supports/logistique.

Il a fallu « (re)mettre » en place des **instances** (à la suite d'élections) parfaitement intègres et engagées dans une volonté commune de bien-être, de respect et de réussite. Depuis lors, les **missions prioritaires** d'une école d'architecture à savoir : instruire, faire progresser les connaissances et soutenir la politique de partage « science et société », ont occupé tous les travaux des instances. Projet d'établissement, contractualisation, construction de maquettes pédagogiques enrichies et tournées vers l'avenir, conscience du nécessaire « bien-être » des agents et des étudiants, ..., sont devenus les maîtres mots d'une **politique d'établissement**. C'est d'ailleurs, animées d'une même volonté d'exigence, que l'Ensam soutient la création d'une 21^e Ensa à l'Île de La Réunion. Car les réussites multiples de cette antenne de l'Ensam (créée en 1988) sont tellement saisissantes et reconnues qu'il nous semblait indispensable d'opérer la transition de « l'Antenne de l'Ensam » vers une école de plein exercice.

Enfin, nous restons particulièrement investis dans le **projet de rénovation énergétique** du bâtiment historique de l'école, afin d'offrir à tous un espace de travail à la fois digne et agréable.

D'une certaine manière, **la recherche d'une « performance » toute autant humaine que financière, pédagogique ou institutionnelle** a répondu (au prix d'efforts parfois démesurés) aux attentes

exprimées dans la lettre de mission qui avait été présentée au directeur par la Ministre de la Culture lors de ma nomination.

En changeant de spectre d'analyse, et pour évoquer des perspectives plus « particulières », l'action du directeur est marquée par quelques belles réussites dont la primeur revient au succès au **PIA3** avec le projet MIRANDA, ses 25 M€ de budget (sur 10 ans) et ses postes d'ingénieurs d'étude ou de recherche (hors plafond d'emploi). Viennent ensuite les divers **Appels à Projets** (Région Occitanie, ANR, Europe, ...) qui, à défaut d'être de grandes réussites, ont permis d'inscrire l'Ensam dans une **politique scientifique de site** assez remarquable. C'est d'ailleurs à partir de ces succès que s'est épanouie la volonté de devenir composante de l'**Établissement Public Expérimental** (EPE) dans la perspective du futur Grand Établissement (avant janvier 2028) : Université de Montpellier Paul-Valéry. En complément de l'opportunité offerte par l'obtention de ce PIA, la direction a pu créer, une **chaire partenariale** « Pour une esthétique du changement » ainsi que domicilier la **chaire UNESCO Edgar Morin**, dans la même perspective de constituer cette mosaïque qui fonctionne désormais comme une constellation (c'est-à-dire comme des étoiles qui seraient reliées les unes avec les autres par une projection humaine).

Avec le même souci d'excellence scientifique, la direction a engagé l'Ensam dans une stratégie immobilière ambitieuse en mettant en place les cadres de la rétrocession par le Ministère de l'Éducation Nationale de l'intégralité du site du **Collège des Ecossais** fondé en 1924 par Patrick Geddes, et qui avait servi d'assiette foncière lors de la construction de l'Ensam en 1978. Les projets d'**Incubateur** (budget CulturePRO), de **Learning Center** (CPER), ou de **salle d'exposition** (Mécénat privé), viendront d'ailleurs compléter sur les 2 années à venir cette mosaïque de moyens évoquée plus tôt.

L'engagement de l'Ensam dans le lancement du **Prix Claude Parent pour l'architecture transgressive** doit être mesuré à l'aune de cette même exigence. Car le retentissement d'une telle manifestation, s'il n'effacera pas les actions de valorisation architecturale que conduit l'Ensam, offrira des retombées médiatiques et scientifiques dont l'enjeu est primordial pour l'inscription de l'école dans le concert des grands lieux de production de savoir architectural mondiaux.

Enfin, il ne saurait être possible de conclure sur ces grandes orientations sans évoquer le projet qui à l'heure actuelle nous occupe : la création de l'**EPE Université de Montpellier Paul-Valéry** (ou peut-être Université de Montpellier - Humanités). Cet énorme « projet de site », tout à la fois pédagogique, scientifique, culturel et territorial, représente le plus grand bouleversement culturel que va connaître l'ENSAM.

Par les liens étroits et scientifiquement solides que l'école est parvenue à tisser avec nos partenaires (universités, collectivités locales, unités de recherche, entreprises locales, ...), une autre manière de penser l'avenir d'une école de l'Enseignement Supérieur Culture est en train d'émerger. Les deux années à venir (années expérimentales avant la création d'un « Grand Etablissement ») seront déterminantes.

L'actuelle réflexion globale qui est portée sur les questions budgétaires (au-delà de la transparence recherchée) a surtout pour ambition de doter l'Ensam d'un **budget consolidé** récurrent grâce aux multiples subventions, mécénats ou soutiens spécifiques obtenus et désormais pérennisés.

Thierry Verdier

Directeur de l'ENSAM

SOMMAIRE

Mot du directeur	2
Sommaire	19
1/ Les années 2022-2023 et 2023-2024 en bref	21
2/ Enseignements et formations	28
3/ La recherche 2022-2023-2024	42
4/ La vie étudiante	51
5/ Diffusion de la culture architecturale	54
6/ Programmation culturelle	57
7/ Valorisation de la pédagogie 2022-2023-2024	59
8/ Fête de la science 2022 & 2023	60
9/ Miranda	61
10/ Les éditions de l'Espérou	64
11/ Sensibilisation du jeune public à l'architecture	68
12/ Actions de communication	71
13/ Les services ressources	73
14/ Les partenariats académiques	82
15/ Gouvernance et organisation	84
16/ Les moyens de l'établissement	88



Rentrée 2023-2024

1. LES ANNÉES 2022-2023 ET 2023-2024 EN BREF

Amorcées avec l'arrivée de Thierry Verdier en septembre 2021, les transformations de l'école se poursuivent, d'une part avec l'installation et la finalisation des travaux de rénovation énergétique en site occupé, et avec les décisions pédagogiques issues des discussions et réunions tenues dans le cadre de l'Atelier des possibles ainsi que lors des séminaires pédagogiques et reprises dans les instances.

Les réunions trimestrielles avec le personnel permettent de faire connaître les grandes orientations et les défis et de les faire partager. Il est à noter que si le mouvement national Ensa en lutte a suscité de l'intérêt auprès des étudiants afin de se questionner sur leur futur en tant qu'architecte et sur la manière de l'exercer, l'existence des débats ouverts par l'Atelier des possibles a donné au mouvement plus l'impulsion d'une invitation au dialogue et à l'échange qu'à un blocage comme certaines écoles ont pu le connaître.

Compte tenu des travaux, l'activité de programmation culturelle a été ralentie mais des espaces ont pu se dégager pour donner à voir des extraits des productions étudiantes, notamment les PFE.

Les travaux de rénovation énergétique se sont achevés à la fin de l'année universitaire 2022-2023. Ces travaux menés en site occupé, ont permis de diminuer la consommation énergétique tout en permettant une belle rénovation des espaces de travail, redonnant une définition et une lisibilité au bâtiment historique. L'architecte Benoit Maignial a donné plusieurs conférences de présentation afin d'expliquer la démarche.

À la rentrée 2023, le Cube espace d'exposition installé dans le hall 2 de l'école a été supprimé pour rendre au hall 2 sa fonction de donner à voir la pédagogie en action visible par tous depuis les coursives notamment.

L'ENSAM a avec enthousiasme soutenu la candidature de Montpellier pour le titre de Capitale européenne de la culture, en répondant aux appels à projets et s'investissant dans les propositions des partenaires.

Par ailleurs, l'ENSAM a organisé le premier prix international de l'architecture transgressive Claude Parent, en proposant en parallèle

une exposition originale des dessins de cet architecte.

C'est lors de l'année 2022-2023 que l'Ensam et l'Université Paul Valéry ont porté un projet intitulé MIRANDA. Miranda- Montpellier Institute for Research-creation on Art, culture and heritage in a New Digital Age (Institut de Montpellier recherche-crétion en arts, culture et patrimoine à l'ère numérique) est un projet sélectionné à l'issue de la 3ème vague de l'appel à projets France 2030 « Excellence sous toutes ses formes - ExcellencES » et doté pour 10 ans (01/01/2024 - 31/12/2033). Le programme Miranda ambitionne de structurer autour de l'université Paul Valéry, un pôle d'excellence en recherche-crétion dans les domaines des arts, de la culture et du patrimoine, ancré dans l'écosystème territorial et moteur de la démocratisation culturelle. La Recherche-Crétion est l'élément central du projet qui doit permettre de décroisonner les disciplines et les acteurs, et de dessiner de nouvelles perspectives de recherche scientifique et de création artistique.

Le lancement officiel en avril 2024 s'est accompagné pour l'ENSAM, qui est co-porteur du projet, du financement par ce programme d'un poste d'assistant ingénieur chargé d'appui à la recherche.

Enfin, l'école de la Réunion, seule école d'architecture francophone qui soit présente en outre-mer, est toujours sous la tutelle de l'ENSAM même si le processus de rapprochement avec l'Université de la Réunion se poursuit, permettant d'envisager son autonomie à l'horizon 2025.



[Rapport d'activité ENSAM La Réunion](#)

CHIFFRES-CLÉS 2022-2023 ET 2023-2024

831

Étudiants en 2022-2023

- 673 à Montpellier (590 Licence & Master) et 83 étudiants en HMONP
- 158 à l'Antenne de la Réunion (formation initiale) et 0 en HMONP.
- + 14 doctorants inscrits à l'ENSAM, pour le laboratoire LIFAM

845

Étudiants en 2023-2024

- 654 à Montpellier (584 Licence & Master) et 70 étudiants en HMONP
- 191 à l'Antenne de la Réunion (175 en formation initiale) et 16 en HMONP
- + 16 doctorants inscrits à l'ENSAM, pour le laboratoire LIFAM

92

Eneignants en 2022-2023

- 39 titulaires du Ministère de la Culture (maitre de conférences et professeurs)
 - 22 maitres de conférences associés
 - 1 Contractuel Etat (Chef de Travaux Pratiques)
 - 30 contractuels établissement
- Dont 20 pp (personnes physiques) à la Réunion : 6 titulaires, 4 MCF associés, 6 CDD et 4 CDI

93

Eneignants en 2023-2024

- 41 titulaires du Ministère de la Culture (maitre de conférences et professeurs)
 - 22 maitres de conférences associés
 - 1 Contractuel Etat (Chef de Travaux Pratiques)
 - 29 contractuels établissement
- Dont 25 pp à la Réunion : 7 titulaires, 8 MCF associés, 7 CDD et 3 CDI

62

Personnels administratifs en 2022-2023

- 29 titulaires
 - 1 contractuel Etat
 - 26 contractuels établissement
 - 6 apprentis
- Dont 6 pp à la Réunion
50 (pp) Moniteurs à Montpellier

60

Personnels administratifs en 2023-2024

- 27 titulaires
 - 1 contractuel Etat
 - 26 contractuels établissement
 - 6 apprentis
- Dont 7 pp à la Réunion
46 Moniteurs à Montpellier (pp)

Budget initial ENSAM 2023

6,56 M€

Budget initial 2023
(CP)

3,96 M€

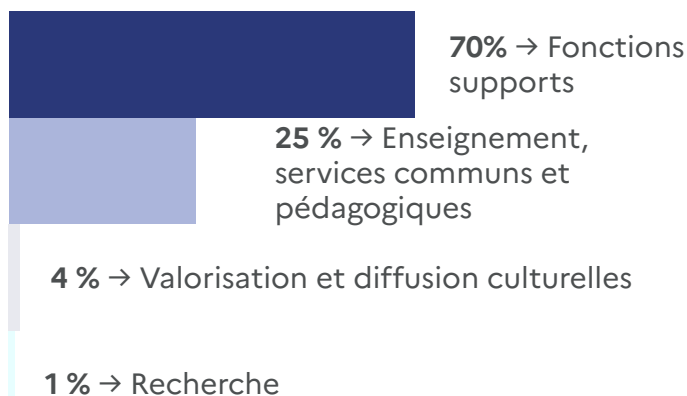
Budget initial 2023
(AE)

- Dépenses 3,96 M€ (en AE) et 6,56M€ (en CP, montant exceptionnel dû principalement au plan de relance énergétique),
- 91 % pour Montpellier
- 9% pour La Réunion



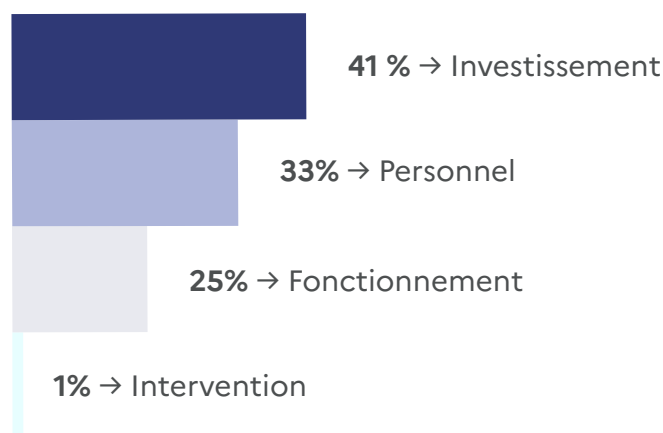
Répartition des dépenses

Par destinations

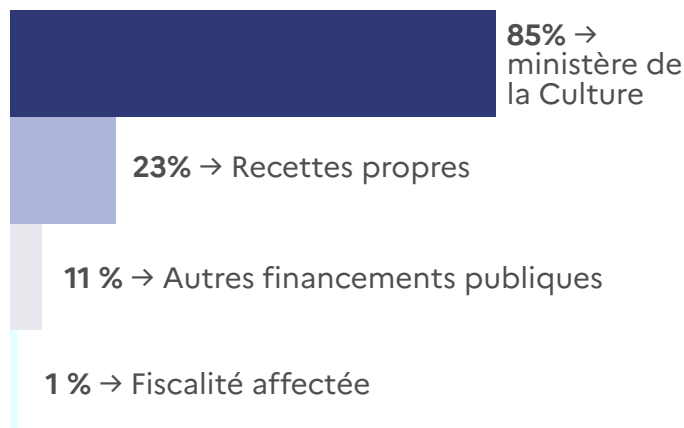


Des travaux de rénovation énergétique ont été programmés en 2022-2023 à partir d'un financement initial France Relance de **4.896.358,40 €** (solde reçu en 2022) et complété par le CPER pour arriver à un total de **6,79 €** au BI 2023. Les montants sont répartis selon les destinations suivantes : **25 %** pour l'enseignement, services communs et pédagogiques, **70 %** pour les fonctions supports, **4%** pour la valorisation et diffusion culturelles et **1%** pour la recherche.

Par nature



Recettes 2023



Budget Ecole de la Réunion : **848.909 €**

Budget initial ENSAM 2024

4,2 M€

Budget initial 2024
(CP)

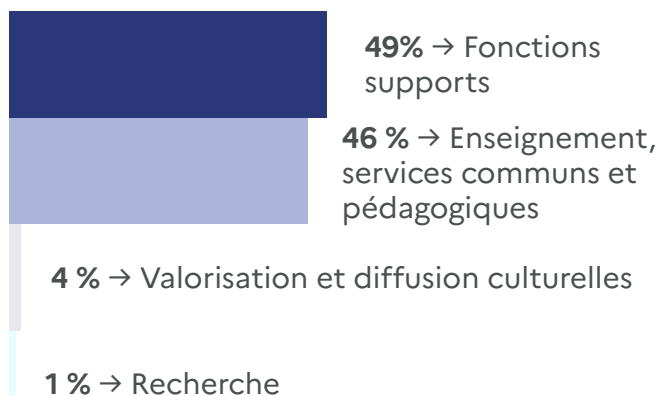
4,4 M€

Budget initial 2024
(AE)

- Dépenses 4,4 M€ (en AE) et 4,2 M€ (en CP)
- 91 % pour Montpellier
- 9% pour La Réunion.

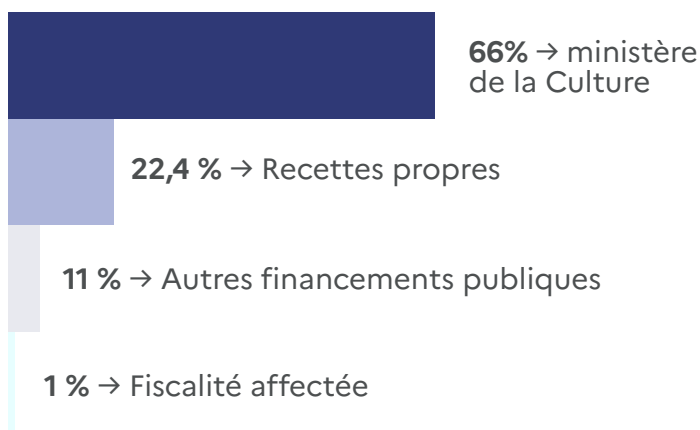
Répartition des dépenses

Par destinations



Après des **travaux exceptionnels** de rénovation énergétique de bâtiment programmés en 2022-2023, les enveloppes votées en 2024 retrouvent des montants conformes à une exécution budgétaire classique. Elles sont réparties de la façon suivante : 46 % enseignement, services communs et pédagogiques, 49 % fonctions supports, 4% valorisation et diffusion culturelles, 1% recherche

Recettes 2023



Budget Ecole de la Réunion : **848.909 €**

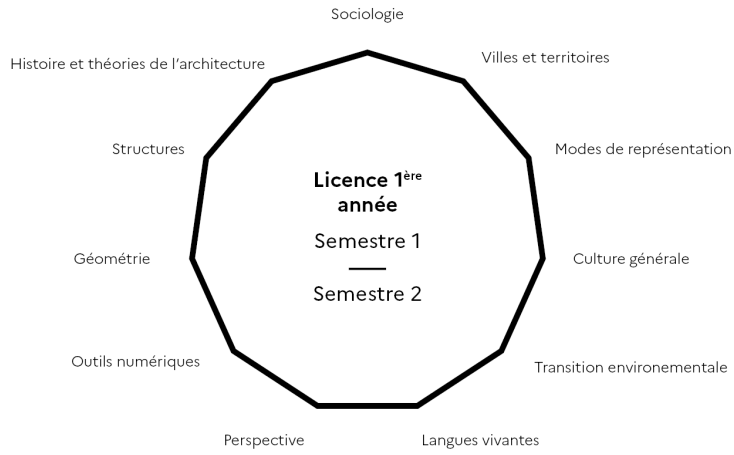


PP*: Personnes physiques

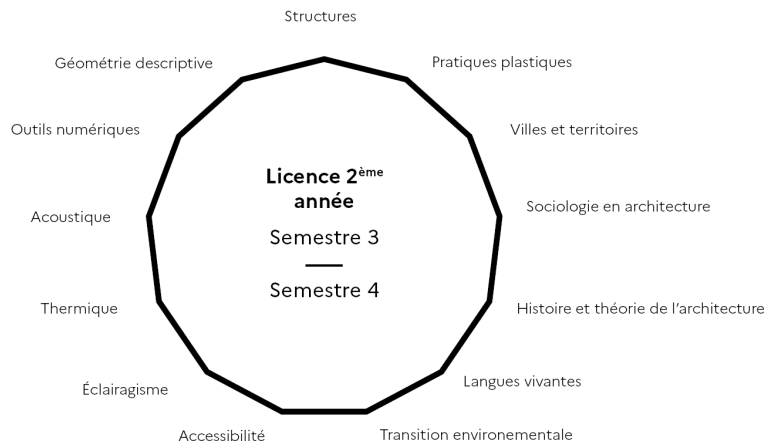
2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Diplôme d'études en architecture Licence

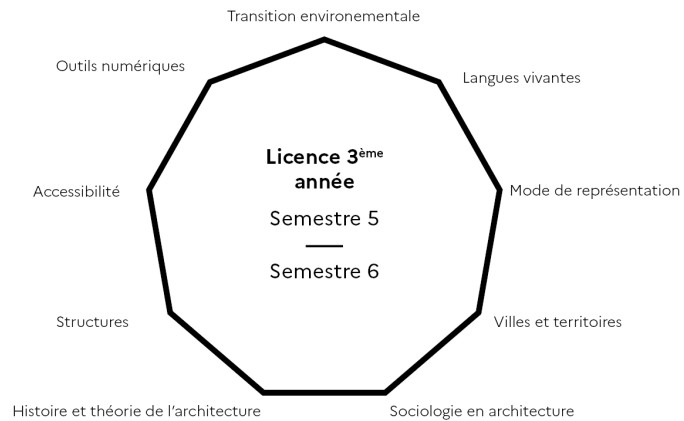
immersion dans la
méridionalité et le
déjà-là



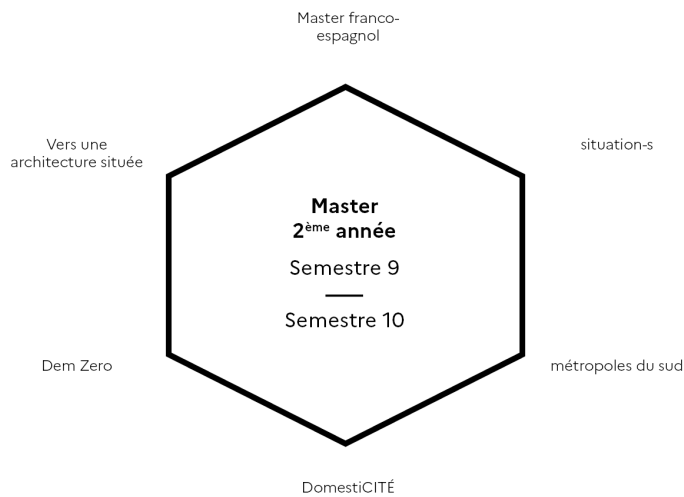
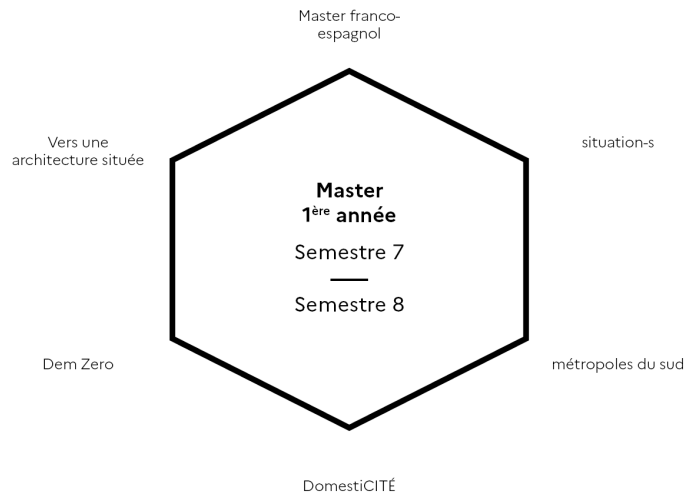
architecture
habiter la maison



architecture
habiter
«logement collectifs
: la complexité, les
nouveaux usages



Diplôme d'études en
architecture
Master



séminaire de recherche
+ projet
+ mémoire
+ pré-
professionnalisation

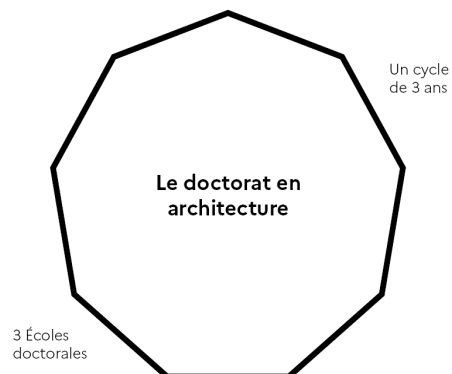
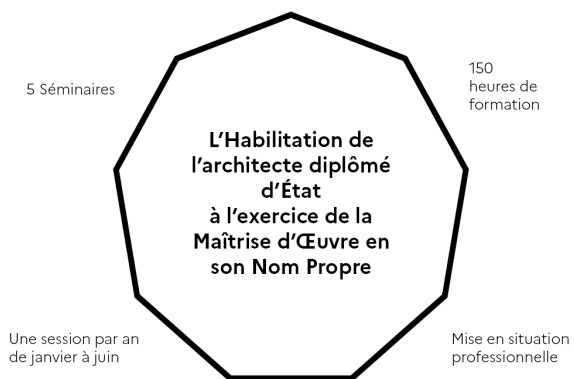
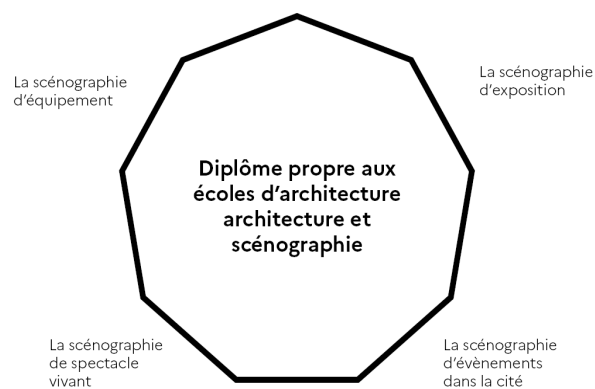
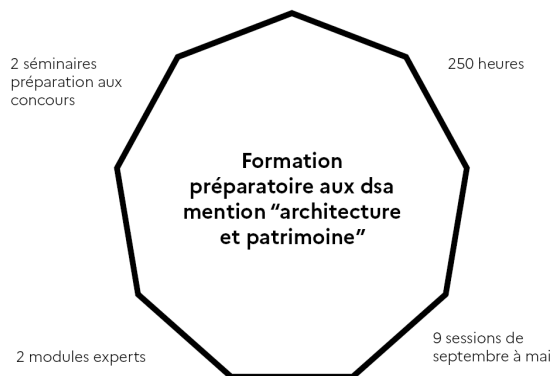
cours théorique
spécialités optionnelles
langues vivantes
mémoire

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Docteur(e) en architecture

HMONP

Spécialisations



Les débats et séminaires consécutifs aux réunions tenues dans l'Atelier des possibles, ont permis aux instances d'envisager des travaux autour du programme pédagogique.

Deux enseignants ont été désignés par le Conseil d'administration pour proposer en concertation avec la CFVE et le CPS des évolutions du programme pour ancrer la licence autour de l'acquisition d'un socle commun de connaissance et de compétences, et pour mettre à jour le règlement des études. Un groupe de travail au sein de la CFVE s'est tenu en ce sens.

L'expérimentation des semaines intensives pour approfondir certaines matières tout en permettant d'alléger sur d'autres périodes de l'année les cours a été poursuivie sur ces deux années universitaires, tout comme les expérimentations d'évolution du calendrier pédagogique avec la volonté de prolonger le 1er semestre au-delà des congés de Noël en étendant les rendus sur le mois de janvier.

Les « Hors Les Murs » (HLM) ont été diversifiés sur l'année 2022-2023 certains s'organisant en octobre, d'autres en janvier afin de lisser l'utilisation de l'atelier maquettes. Les HLM en octobre se sont faits en collaboration avec Montpellier Méditerranée Métropole pour organiser des éléments dans le cadre de l'évènement ZAT (Zone artistique temporaire), donnant une belle visibilité à nos étudiants.

Une expérimentation en S3 d'interventions plurielles pour un deuxième rendu qui s'est tenu sur les coursives en janvier 2024 a constitué un bel exemple de collaboration entre enseignants de champs disciplinaires différents autour du projet.

Pour le S6, comme chaque année un site commun, cette année à deux pas de l'école (le Plan des Quatre Seigneurs), a été désigné en concertation avec Montpellier Méditerranée Métropole, donnant lieu, après le rendu, à un petit concours financé par le Caisse des dépôts permettant de primer les 3 projets qui ont le plus convaincu sur les thématiques de la qualité de vie, du lien social, de l'esthétique, et de la qualité environnementale.

L'année suivante, c'est la ville de Béziers qui s'est proposée dans le partenariat pour aborder avec l'ENSAM la thématique du logement collectif en centre-ville. Ce partenariat a permis de financer le prix et les visites sur place.

Un workshop international a été organisé à Valencia (Espagne) en août 2023, grâce au format BIP (Erasmus Blended Intensive Program) en partenariat avec l'Université de Valencia (ETSA Universitat Politecnica de Valencià) et DOCOMOMO. Les langues pratiquées étaient l'anglais et l'espagnol.

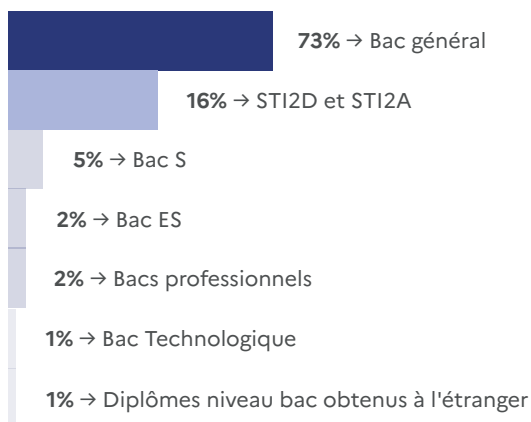
En mars 2024 les amendements du règlement des études concernant le master ont débuté afin de clarifier l'organisation des projets de fin d'études et de mettre en place les conditions d'une « co-visibilité », avec notamment l'installation d'une synthèse des planches des PFE, la veille du démarrage des soutenances. Cette installation sur grilles d'une réduction des planches a permis pour la première fois de partager tous les sujets des projets. Ce partage a été très apprécié par les étudiants, les personnels mais également les membres extérieurs de jury qui ont pu avoir rapidement un aperçu des sujets et des thématiques abordés par les futurs diplômés de l'ENSAM.

La deuxième partie de l'année universitaire 23-24 a permis à l'enseignant coordinateur de licence de réunir les enseignants de tous les champs disciplinaires afin de partager les hypothèses de travail permettant d'envisager une réduction du nombre d'heures de cours pour les étudiants tout en préservant un bon taux d'encadrement.

Toutes formations confondues, c'est près de 20 000 heures de cours qui sont dispensées chaque année à l'ENSAM, tant au titre de la formation initiale que des formations spécialisées. Si l'on veut bien s'arrêter un instant sur ce seul chiffre, on mesure alors la quantité de ressources, tant humaines que matérielles, qui doit être mise en œuvre pour que ce vaste chantier de transmissions des connaissances vive et se développe, sans discontinuer. Les acteurs impliqués, enseignants, administratifs, étudiants, contribuent, chacun pour sa part, à ce travail de structuration porté par une incessante recherche de l'excellence. Cette année anniversaire en témoigne, alors que s'affirment toujours plus la diversité de nos publics et l'intérêt porté à nos formations.

La formation initiale 2022-2023 en chiffres

Origine scolaire des étudiants en L1



766

Nombre d'étudiants

(Hors HMOMP, FPC, Formations spécialisées)

- 602 étudiants à Montpellier
- 164 étudiants à La Réunion
- 27 étudiants ont pris une année de Césure

Montpellier :

- 107 en Licence 1
- 105 en Licence 2
- 110 en Licence 3
- 104 ayant obtenu leur DEEA
- 134 ayant obtenu leur PFE

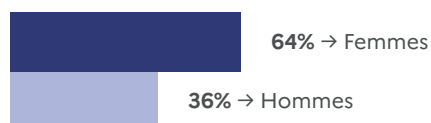
Origine géographique des étudiants en L1

- 51 Occitanie
- 15 PACA
- 3 Île-de-France
- 38 Autres régions

Répartition des genres en Licence



Répartition des genres en Master



Répartition des origines en Licence

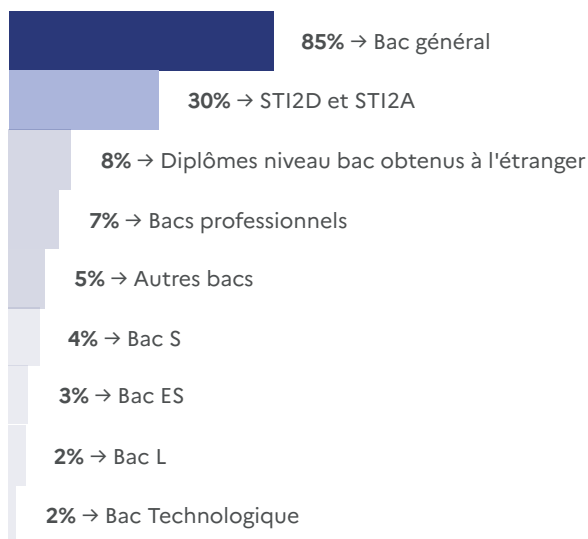


Répartition des origines en Master



La formation initiale 2023-2024 en chiffres

Origine scolaire des étudiants en L1



766

Nombre d'étudiants

(Hors HMOMP, FPC, Formations spécialisées)

- 602 étudiants à Montpellier
- 164 étudiants à La Réunion
- 27 étudiants ont pris une année de Césure

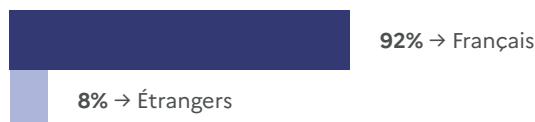
Montpellier :

- 121 en Licence 1
- 93 en Licenece 2
- 109vv en Licence 3
- 104 ayant obtenu leur DEEA
- 134 ayant obtenu leur PFE

Origine géographique des étudiants en L1

- 46 Occitanie
- 15 PACA
- 2 Île-de-France
- 58 Autres régions

Répartition des origines en Licence



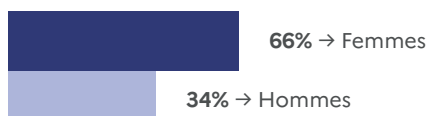
Répartition des genres en Licence



Répartition des origines en Master



Répartition des genres en Master



La Césure

Depuis 2015, conformément à la circulaire 2015-122 du 22/07/2015 du Menesr, relative à la mise en œuvre de la période de césure, l'ENSAM autorise un étudiant à suspendre sa formation pendant une année universitaire après avoir validé sa licence et avant de démarrer son master.

Cette période dite de « césure » représente une année universitaire pendant laquelle l'étudiant est inscrit dans l'établissement. L'objectif est de construire un projet professionnel personnel qui va aider l'étudiant à mûrir son choix d'orientation de master.

Les expériences professionnelles peuvent être réalisées en France ou à l'étranger et se traduire par des périodes de stages, des services civiques, des formations, de l'entrepreneuriat...

Cette période de césure est effectuée sur la base stricte d'un volontariat de l'étudiant.

Les projets de césure sont présentés par chaque étudiant aux membres de la Commission de Validation des Parcours et d'Orientation (CVPO) et soumis à l'approbation du directeur de l'établissement.

Evolution du nombre d'étudiants réalisant une année de césure :

	Nombre d'étudiants en césure
2023-2024	18
2022-2023	27
2021-2022	18
2020-2021	2

Le double cursus architecte-ingénieur

L'IMT Mines Alès et l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier se sont engagées dans un accord-cadre signé le 23 mai 2016, à mettre en place le double cursus architecte-ingénieur et ingénieur-architecte. L'objectif est de permettre à ces professionnels en devenir de mieux comprendre l'autre pour mieux travailler avec lui.

Le double cursus architecte-ingénieur et ingénieur-architecte est proposé aux étudiants

de l'Ensam et de l'IMT inscrits en troisième année de licence. Après une mise à niveau, ils sont auditionnés et sélectionnés.

Au sein de l'IMT, les étudiants intègrent la filière « Génie Civil Bâtiment Durable » (GCBD).

A l'issue des quatre années de formation, l'étudiant obtient un diplôme d'ingénieur de spécialité GCBD et un diplôme d'état d'architecte.

		Master 1 Année bac+4	Master 1 Année bac+5	Master 2 Année bac+6	Master 2 Année bac+7
		IMT Mines Alès	ENSAM	IMT Mines Alès	ENSAM
		Dépt Génie Civil	1 sem. mobilité	PFE (17 sem.)	PFE au S10
Inscrits 2023-2024	AI - ENSAM	3	3	7	7
	IA - IMT		1	2	1
Inscrits 2022-2023	AI - ENSAM	4	7	6	7
	IA - IMT		2	1	

Cette formation est également accessible aux ingénieurs diplômés par apprentissage de la filière Conception et Management de

la Construction, après une remise à niveau. Après obtention de leur diplôme d'ingénieur, ils intègrent la formation en licence 3.

	Licence 3 Année bac + 6	Master 1 Année bac+7	Master 2 Année bac+7
	ENSAM	ENSAM	ENSAM
Inscrits 2023-2024	1	1	2
Inscrits 2022-2023	1	2	

Les formations de spécialisation

Formation HMONP

La formation conduisant à l'Habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP), d'une durée d'un an, permet aux architectes diplômés d'Etat de maîtriser les conditions de leur entrée dans la profession réglementée au titre de la loi du 3 janvier 1977 modifiée de l'architecture, et d'endosser les responsabilités qui en découlent.

L'accès à cette formation est possible soit immédiatement après l'obtention du diplôme d'Etat d'architecte, soit après une période

d'activité professionnelle qui entraîne une procédure de validation des acquis de l'expérience.

La formation théorique est dispensée trois jours et demi par mois pendant 6 mois. Parallèlement le diplômé d'Etat réalise une mise en situation professionnelle dans une structure exerçant la maîtrise d'œuvre architecturale, urbaine ou paysagère.

A partir de la rentrée 2023-2024, le nombre de places a été limité à 70 par promotion.

	Nbre candidatures HMONP	Nbre inscrits HMONP
Inscrits 2023-2024	95	70
Inscrits 2022-2023	99	83
Inscrits 2021-2022	97	97

Formation professionnelle continue - FPC

La Formation Professionnelle Continue (FPC) en architecture, préparant au diplôme d'Etat d'architecte, est ouverte aux personnes en activité justifiant d'une expérience professionnelle antérieure dans le domaine de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace.

L'admission est soumise aux épreuves d'entrée organisée à l'Ensam tous les trois ans.

Le stagiaire démarre son cursus en 2ème année du cycle licence à raison d'une semaine de cours

par mois. Parallèlement il continue son activité professionnelle en agence d'architecture pour la majorité des stagiaires ou en tant que maître d'œuvre indépendant en exercice sous l'autorité d'un architecte.

Le nombre de candidatures tend à diminuer au fil des années. Lors du recrutement de la promotion 2021-2025, 37 personnes ont été admises à passer les épreuves d'entrée et 16 ont intégré la formation en Licence.

	Licence	Master
Inscrits 2023-2024		18
Inscrits 2022-2023	18	5
Inscrits 2021-2022	16	19

L'ENSAM propose des formations de spécialisation de niveau post-master conduisant à un Mastère spécialisé ou un diplôme propre aux écoles d'architecture (DPEA).

Ces formations sont ouvertes aux architectes ou aux personnes titulaires d'un master 2.

L'objectif de ces formations est de répondre à l'évolution des besoins de la profession aux niveaux régional, national et international.

Une mise en situation professionnelle de 4 mois et la rédaction d'un mémoire professionnel ou d'une thèse professionnelle, selon les formations, permettent aux inscrits d'approfondir leurs connaissances des thématiques abordées.

En intégrant ces formations de spécialisation, les diplômés auront acquis des compétences et développé un réseau leur permettant de se démarquer face à la concurrence.

A - Mastère Spécialisé « Architecture et patrimoine contemporain » :

Le Mastère spécialisé® "Architecture et patrimoine contemporain" est une formation ouverte depuis 2017, date de son accréditation à la Conférence des Grandes Ecoles (CGE).

L'ambition de ce Mastère spécialisé est d'apporter une expertise aux candidats sur le patrimoine du XXème siècle à l'échelle nationale et européenne.

Une convention avec l'Université UPV EHU à San Sebastian (Espagne) permet l'obtention d'un co-diplôme avec le Master Universitaire

"Réhabilitation, restauration et gestion intégrale du patrimoine bâti et des constructions existantes".

Formation de 16 mois à raison d'une semaine de cours par mois avec une mise en situation professionnelle de 4 mois et la soutenance d'une thèse professionnelle.

Le programme est composé de cours, d'un voyage d'études en Europe, de visites de site afin d'étudier le patrimoine des architectures du patrimoine du XXème siècle.

	Nbre candidatures	Nbre inscrits	Nbre Diplômés
Inscrits 2022-2023	0	0	0
Inscrits 2021-2022	19	7	6

B - Mastère spécialisé « Management des projets urbains durables » :

Ce Mastère spécialisé répond à la préoccupation des architectes de mieux connaître les processus de management et de réalisation du projet urbain. Les atouts de cette formation sont la pluridisciplinarité et les partenariats créés notamment avec Montpellier Méditerranée

Métropole et l'IMT - École des Mines d'Alès. Cette formation a été habilitée par la Conférence des grandes écoles en mars 2018 et a ouvert en Mastère spécialisé de niveau post-master à la rentrée 2018.

	Nbre candidatures	Nbre inscrits	Nbre
Inscrits 2022-2023	0	0	0
Inscrits 2021-2022	45	10	10

C- Diplôme Propre aux Ecoles d'Architecture (DPEA) «Architecture et scénographie »

Ouvert en 2018, le DPEA a pour ambition d'amener les étudiants à concevoir et réaliser des projets scénographiques. Cette formation offre également l'acquisition d'une culture générale en histoire et esthétique des arts de la scène et de l'exposition.

Dispensée une semaine par mois à l'Ensam ou sur des sites partenaires tels que l'Opéra Comédie ou le Centre Dramatique National de Montpellier (CDN), la formation est une porte d'entrée sur le monde professionnel de la muséographie et du spectacle vivant.

	Nbre candidatures	Nbre inscrits	Nbre Diplômés
Inscrits 2023-2024	21	9	9
Inscrits 2022-2023	29	16	13
Inscrits 2021-2022	28	14	14

D- Formation préparatoire aux DSA mention « Architecture et patrimoine »

L'Ensam propose depuis la rentrée 2023, une formation de mise à niveau en histoire de l'art, de l'architecture, des techniques de dessin et relevés ou encore sur les réglementations afférentes aux patrimoines.

Les enseignements sont complétés par des ateliers d'application et des rencontres avec

des professionnels du patrimoine.

Cette formation prépare aux épreuves écrites, graphiques et orales du concours d'entrée du Centre des Hautes Etudes de Chaillot.

Au total sur les 14 stagiaires inscrits à la formation, 3 ont été reçus à l'école de Chaillot.

	Nbre candidatures	Nbre inscrits
Inscrits 2023-2024	17	13

Répartition des stages réalisés

Sur l'année universitaire 2022-2023 et 2023-2024

Stage ouvrier et/ou chantier

Le stage de chantier et/ou ouvrier a pour but de faire connaître aux étudiants le monde du BTP en termes d'organisation générale, de fabrication, de logistique, d'approvisionnement, d'élaboration de prix et de vie de chantier. C'est un stage d'observation des pratiques professionnelles de l'entreprise du bâtiment.

		Entreprises	Associations	Ets Publics	Total
Inscrits 2023-2024	France	62	21	6	90
	L'international	1			
Inscrits 2022-2023	France	81	13	7	104
	L'international	3			

Stage de première pratique

Le stage de première pratique est destiné à appréhender la diversité des pratiques professionnelles de l'architecture. Il peut se faire dans une agence d'architecture ou hors agence, en France ou à l'étranger.

		Agence Architecture	Hors Agence Architecture				Total
		Agence	Ets Publics	Ets Semi-publics	Associations	Bureaux études, agence urban, scé- no, design, etc	
2 0 2 3 - 2024	Montpellier et environs	12	7		5	14	90
	Province	15	5	2		20	
	Paris	4				2	
	Europe	5		1		2	
	Hors Europe	8				2	
	Total	44	60				
2 0 2 2 - 2023	Montpellier et environs	7	5		3	19	104
	Province	13	17			28	
	Paris	1			1	1	
	Europe	6				2	
	Hors Europe	1					
	Total	28	76				

Stage de formation pratique

Le stage de formation pratique a pour objet d'apporter à l'étudiant des savoirs et savoir-faire complémentaires à l'enseignement dispensé, lui permettre de confronter ses connaissances théoriques aux pratiques de conception et de réalisation. Il aura aussi pour ambition de découvrir l'exercice de maîtrise d'œuvre et d'appréhender la maîtrise d'ouvrage.

		Agence Architecture	Hors Agence Architecture				
		Agence	Ets Publics	Ets Semi-publics	Associations	Bureaux études, agence urban, scé- no, design, etc	Total
2023 - 2024	Montpellier et environs	28	3	1	2	4	92
	Province	31	1			5	
	Paris	5			1	2	
	Europe	4				1	
	Hors Europe	3				1	
	Total	71	21				
2022 - 2023	Montpellier et environs	29	2	1	1	10	91
	Province	24	17			7	
	Paris	7			1		
	Europe	3				2	
	Hors Europe	4					
	Total	67	24				

Stage optionnel

Le stage de formation pratique a pour objet d'apporter à l'étudiant des savoirs et savoir-faire complémentaires à l'enseignement dispensé, lui permettre de confronter ses connaissances théoriques aux pratiques de conception et de réalisation. Il aura aussi pour ambition de découvrir l'exercice de maîtrise d'œuvre et d'appréhender la maîtrise d'ouvrage.

		Agences	Hors Agences	Total
Inscrits 2023-2024	France	17	2	24
	L'international	4		
Inscrits 2022-2023	France	29	13	44
	L'international	2		

Stage optionnel

Le stage de formation pratique a pour objet d'apporter à l'étudiant des savoirs et savoir-faire complémentaires à l'enseignement dispensé, lui permettre de confronter ses connaissances théoriques aux pratiques de conception et de réalisation. Il aura aussi pour ambition de découvrir l'exercice de maîtrise d'œuvre et d'appréhender la maîtrise d'ouvrage.

		Agences et bu- reaux d'études	Ets public et se- mi-public	Associations	Total
Inscrits 2023-2024	France	20	2	2	27
	L'international				
Inscrits 2022-2023	France	22	2	7	36
	L'international	3	2		

Les échanges internationaux en 2022-2023

47

→ Établissements partenaires en Union Européenne

19

→ Pays partenaires

44

→ Villes partenaires

8

→ Conventions Hors Europe dans 7 pays et 8 villes



Rentrée des étudiants internationaux à l'ENSAM



35

→ Étudiants sont venus étudier à l'ENSAM dans le cadre de conventions internationales d'échange

42

→ Étudiants de l'ENSAM ont pu partir étudier à l'étranger

2

→ Mobilités enseignement et formation du programme Erasmus + ont pu avoir lieu

5

→ Étudiants partis en stage à l'international

		2022-2023
ENSAM	Aide au transport des étudiants	17 000 €
Erasmus	Aide à la mobilité en Europe - SM, mobilité études - Mobilité stages - Mobilité enseignement et formation - OM, organisation de la mobilité	125 685€ dont : 102 303 € 4 817 € 3 365 € 15 200 €
Aide du Conseil Régional	Bourses de mobilité études et stages octroyées aux statuts boursiers uniquement (non cumulable avec d'autres aides)	gestion directe par la région
Aide de la direction générale des patrimoines – Ministère de la Culture	Aide à la mobilité des étudiants	60 160 €
TOTAL		202 845 €

Les échanges internationaux en 2023-2024

54

→ Établissements partenaires en Union Européenne

26

→ Pays partenaires

54

→ Villes partenaires

8

→ Conventions Hors Europe dans 7 pays et 8 villes



Rentrée des étudiants internationaux à l'ENSAM



37

→ Étudiants sont venus étudier à l'ENSAM dans le cadre de conventions internationales d'échange

29

→ Étudiants de l'ENSAM ont pu partir étudier à l'étranger

2

→ Mobilités enseignement et formation du programme Erasmus + ont pu avoir lieu

2

→ Enseignants sont internationaux venus à l'ENSAM dans le cadre de la mobilité Erasmus+

5

→ Étudiants partis en stage à l'international

		2023-2024
ENSAM	Aide au transport des étudiants	17 000 €
Erasmus	Aide à la mobilité en Europe - SM, mobilité études - Mobilité stages - Mobilité enseignement et formation - OM, organisation de la mobilité	122 920€ dont : 110 311 8 850 5 250 17 200
Aide du Conseil Régional	Bourses de mobilité études et stages octroyées aux statut boursiers uniquement (non cumulable avec d'autres aides)	21 000 €
Aide de la direction générale des patrimoines – Ministère de la Culture	Aide à la mobilité des étudiants	45 680 €
TOTAL		206 600 €

3. LA RECHERCHE

A- Le LIFAM : LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE FORMES ARCHITECTURES MILIEUX

Année 2022-2023

Le Laboratoire Interdisciplinaire Formes Architectures Milieux est l'Unité de Recherche de l'ENSAM.

Présentation du LIFAM

Le LIFAM se caractérise par une forte pluridisciplinarité (les 6 champs des ENSAM y sont représentés(1)). Les programmes de recherche et activités du laboratoire s'appliquent à croiser les regards (prismes d'observation, cadres théoriques, référents), les disciplines, les méthodes, notamment pour déployer une recherche plus transversale, voire interdisciplinaire, à même de s'engager dans les contextes et enjeux contemporains.

Le LIFAM déploie des pratiques de recherche variées : recherche académique, recherche-action, recherche-crédation, recherche appliquée, etc. Du fait de son ancrage même dans une formation en architecture, la recherche par le projet (dans des dimensions méthodologique, théorique et opérationnelle) en constitue une composante forte. Les programmes de recherche sont menés en étroite collaboration avec d'autres unités de recherche, institutions, société civile, etc.



3 écoles doctorales de rattachement

ED 58	Langues, littératures, cultures et civilisations, Université Paul-Valéry Montpellier 3
ED60	Territoires, temps, sociétés et développements, Université Paul-Valéry Montpellier 3
ED 166	Information Structures Systèmes, Université de Montpellier

[+](#) Site web du LIFAM

(1) Arts et Techniques de la Représentation (ATR), Histoire et Cultures Architecturales (HCA), Sciences de l'Homme et de la Société pour l'Architecture (SHSA), Sciences et Techniques pour l'Architecture (STA), Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU), Ville et Territoire (VT).

Suite à une période difficile (relation avec l'ancienne Direction de l'ENSAM, et surtout absence de locaux où se réunir collectivement et disposer nos affaires), l'année 2022-2023 a été marquée par un certain renouveau.

Nous avons eu le plaisir d'intégrer de **nouveaux locaux**. L'installation a occupé une partie des énergies mais nous a permis de repartir sur des bases matérielles plus sûres et nous a motivé à poser de nouveaux fondements.

Dans la perspective de poser de nouveaux fondements, avec ce qui nous semblait relever d'un nouveau départ après une période extrêmement difficile, le LIFAM a travaillé à **restructurer et clarifier l'organisation interne** : refonte du Règlement Intérieur voté le 04 mars 2022 (avec clarification des statuts des membres de l'unité de recherche : permanents, associés, invités), du Conseil de Laboratoire et validation d'une co-direction : gouvernance.

Cette installation a permis de **"refaire laboratoire"** : dans cette dynamique, nous avons collectivement interrogé le nom de notre Unité de Recherche. Une caractéristique forte étant sa constitution pluridisciplinaire et sa

volonté notamment de fonder des méthodes de recherche interdisciplinaire, le **I de Innovation a laissé place au I de l'Interdisciplinaire**. Ce changement d'appellation du LIFAM s'est notamment collectivement travaillé dans le cadre du premier Séminaire HLM du LIFAM qui s'est tenu du 27 au 29 janvier 2023 et qui a réuni 14 de ses membres.

Afin de consolider les actions collectives (notamment autour de recherches engageant plusieurs membres de l'unité) nous avons de même travaillé à **mieux spécifier nos axes scientifiques/thématiques de recherche en partant de ce qui était commun au plus grand nombre et aux enjeux contemporains dont la recherche en Ensa doit selon nous s'emparer**. Aussi, il est apparu nécessaire de dépasser des entrées qui nous semblaient relever davantage de focales de recherche que réellement d'axes ou de thématiques scientifiques. Un travail a alors commencé dans le cadre de séminaires internes, ateliers et groupes de réflexion pour préciser le projet scientifique de l'unité de recherche.

Axes thématiques/scientifiques majeurs pressentis

Axe 1	Transitions (environnementale, écologique, démocratique, numérique, etc.)
Axe 2	Territoires, temps, sociétés et développements, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Focales/prismes de recherche

Focale / prisme 1	Espaces-Temps et interactions qui interroge la matérialité des formes architecturales, urbaines et paysagères et les manières de les habiter
Focale / prisme 2	Représentations, modélisation et conception qui explorent les processus d'élaboration de ces formes architecturales et des milieux.

Enfin, le Conseil du LIFAM porte une politique de consolidation du projet scientifique du laboratoire autour de la recherche en architecture depuis les praticiens maître d'œuvre. Aussi, il a invité de nouveaux enseignants chercheurs du champ Théorie et Pratique de la Conception Architecturale et

Urbaine à rejoindre le laboratoire. Ce champ restait avant 2022 encore peu représenté au sein de l'Unité. Aussi, l'AG d'intégration du 6 décembre 2022 a permis d'accueillir 3 nouveaux membres (associés et invités) architectes, enseignant.e.s de ce champ.

LIFAM - LES CHIFFRES 2022-2023

Le LIFAM regroupe (au 1er janvier 2023) :

15 Membres permanents	→ 5 Professeurs → 10 maîtres de Conférences dont 4 HDR
---------------------------------	---

22 Membres associés	→ dont 4 HDR → 2 membres permanents invités.
-------------------------------	---

16 Doctorants	→ dont 9 rattachés principalement au LIFAM
-------------------------	--

RÉUNIONS ET SÉMINAIRES INTERNES

Assemblées Générales	2 par an
Conseils de laboratoire	Une douzaine par an
Séminaire de recherche LIFAM	4 par an
Séminaire doctoral du LIFAM	3 par an

BUDGET 2022-2023

Dotation annuelle BRAUP	28 000 €/an
Contrats doctoraux :	47 544 € dont : → Contrat Magalie Techer 2019-2022 (mi-temps) : 13 968 € /an → Contrat Mathieu Paris 2022-2025 : 33 576 € / an
Contrat ADEME	16 000 €
Contrats Cifre	70 000 € dont : → Contrat Flore Serayssol 2022-2025 (Municipalité de Montaud) : 35 000 €/an → Contrat Marc El Samrani 2020-2024 (Atelier Ateline) : 35 000 €/an
Programmes de recherche	→ Programme OEHM 2019-2022 : 126 000 € (31 500 €/an) → Programme HUT 2019-2023 : 85 000€ (environ 17 000€/ an) → Programme Popsu Métropoles 2019-2023 : 100 000 € (environ 20 000 €/an) → Programme POPSU Territoire 2019-2022 : 27 000 € (environ 6 750 €/an)

NB : Ces sommes ne sont pas mobilisées de façon homogène sur la durée du programme. Les sommes annuelles sont des estimations.

B- ACTIVITÉS DU LABORATOIRE (2022-2023)

ACTIVITÉS COLLECTIVES

PROJETS DE RECHERCHE

Finalisation des 3 programmes de recherche

Le LIFAM a prolongé ses activités au sein de 3 programmes des recherches.

Popsu Métropoles : Programme partenarial de recherche en urbanisme entre l'Etat et quinze métropoles. Il a articulé trois thématiques locales (Culture, Littoral, Foncier) à une thématique partagée nationalement résumée par la formule "La métropole et les autres".

<http://www.popsu.archi.fr/popsu-metropoles/accueil>

HUT - HUMAN at home : Appartement intelligent (HUT), piloté par la Maison des Sciences de l'Homme SUD. HUT est une expérience scientifique inédite qui réunit treize laboratoires universitaires de recherche, des industriels et des institutionnels autour d'un objectif commun : explorer et anticiper les effets des nouvelles technologies et des objets connectés sur les comportements quotidiens et le bien-être dans l'habitat.

<http://www.hut-occitanie.eu/experience-hut/>

OEHM - Optimisation Energétique de l'Habitat Méditerranéen : Lancé en 2018 et financé par la région Occitanie – fonds FEDER, l'objectif du projet s'intéresse aux enveloppes pour les constructions méditerranéennes à base de matériaux locaux présentant une bonne isolation thermique et prenant en compte les effets inertiels couplés hydrique et thermique. Les filières industrielles régionales impliquées sont celles relevant de la pierre de construction, des bétons de terre et des agro-bétons.

<https://www.lmgc.univ-montp2.fr/perso/oehm/>

Dans le cadre de ces projets de recherche, trois colloques ont été préparés par le LIFAM pour novembre 2022 :

→ Colloque final du programme Popsu Métropoles « La métropole au risque de son attractivité dynamiques territoriales en région montpelliéraine contraintes et opportunités »,

→ Colloque final « Hut, L'interdisciplinarité au

service des environnements intelligents »,

→ Conférence internationale francophone NoMaD « nouveaux matériaux et durabilité 2022 »

→ Séminaires, journées d'études...

→ Les Mardis du LIFAM ont proposés des interventions sur « Histoire et Architecture », « Corps en mouvement » et « Le Dictionnaire familial d'Occitanie ».

SOUTENANCES

→ Soutenance de HDR de Andrés Martinez, architecte, le 10 mars 2023 : "Nouveaux tissus résidentiels de moyenne densité. Une approche épistémologique".

Pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches, ENSAM laboratoire LIFAM - ED58 Paul Valéry Montpellier 3.

→ Soutenance de thèse de Mohammadullah Hakim-Ebrahimi, architecte, le 1er décembre 2022 : "Afghanistan : cultures constructives locales pour la reconstruction d'un habitat durable".

Pour l'obtention du grade de docteur en architecture, sous la direction d'Eric Garcia-Diaz, Université de Montpellier LMGC, et de Philippe Devillers, ENSAM laboratoire LIFAM - ED i2S Université de Montpellier.

→ Soutenance de thèse de Théodore Guinic, architecte, le 8 décembre 2022 : "Faire école en temps de crise. Héritages bâtis et réinvention des modèles à Montpellier et dans le Midi méditerranéen (XVIIIe-XXe)".

Pour l'obtention du grade de docteur en architecture, sous la direction de Frédérique Villemur, ENSAM laboratoire LIFAM, et de Thierry Verdier, ENSAM - ED58 Paul Valéry Montpellier 3.

Année 2023-2024

L'année 2023-2024 s'est notamment caractérisée par l'explicitation et la stabilisation de notre projet scientifique autour des :

Le projet scientifique est stabilisé autour de 3 axes thématiques/scientifiques et 2 focales/prismes de recherche, qui sont pour rappel :

AXES SCIENTIFIQUES

Axes thématiques/scientifiques majeurs pressentis

Axe 1	Transitions (environnementale, écologique, démocratique, numérique, etc.)
Axe 2	Confort "global" en architecture
Axe 3	Pédagogies dans/de l'architecture

Focales/prismes de recherche

Focale / prisme 1	Espaces-Temps et interactions qui interroge la matérialité des formes architecturales, urbaines et paysagères et les manières de les habiter
Focale / prisme 2	Représentations, modélisation et conception qui explorent les processus d'élaboration de ces formes architecturales et des milieux.

Cette année a aussi amorcé la formalisation/consolidation du lien entre recherche LIFAM et enseignement

Deux séminaires de recherche inscrits dans la formation initiale du tronc commun, en Licence et en Master

- Séminaire **"Confort en architecture"** : en Licence 3, qui s'est tenu en mai 2023. Il a été l'occasion de regards croisés sur les notions de confort en architecture : enseignant-chercheur et doctorants du LIFAM et un invité extérieur spécialiste sont intervenus.
- Séminaire croisé inter domaine d'étude « Théories et Méthodes du projet et de la conception » : une journée de recherche a inauguré une série d'interventions d'enseignants-chercheurs de l'ENSAM (pas tous chercheurs). Cette journée inaugurale a regroupé des interventions de chercheur.e.s et doctorant.e.s du LIFAM.

Enfin, cette année a été marquée par l'arrivée en mai 2024 (après de longues années d'attente) d'un appui et soutien à la recherche. Cela constitue une avancée majeure pour notre unité de recherche.



« Architecture et patrimoine contemporain - réhabilitation dans le bassin méditerranéen »

LIFAM - LES CHIFFRES 2023-2024

Le LIFAM regroupe (au 1ier janvier 2024) :

15 Membres permanents	→ 4 Professeurs → 11 maîtres de Conférences dont 4 HDR
---------------------------------	---

14 Membres associés	→ dont 3 HDR → 2 membres permanents invités.
-------------------------------	---

13 Doctorants	→ dont 8 rattachés principalement au LIFAM
-------------------------	--

RÉUNIONS ET SÉMINAIRES INTERNES

Assemblées Générales	2 par an
Conseils de laboratoire	Une dizaine par an
Séminaire de recherche LIFAM	1 par an
Séminaire doctoral du LIFAM	5 par an

BUDGET 2023-2024

Dotation annuelle BRAUP	28 000 €/an
Aides à publications (Éditions de l'Espérou)	6 000 €
Aides à organisation Journées d'études Marges manoeuvre	1 500 €
Contrats doctoraux :	33 576 € dont : → Contrat Mathieu Paris 2022-2025
Contrats Cifre	70 000 € dont : → Contrat Flore Serayssol 2022-2025 (Municipalité de Montaud) : 35 000 €/an → Contrat Marc El Samrani 2020-2024 (Atelier Ateline) : 35 000 €/an
Programmes de recherche	→ Programme HUT 2019-2023 : 85 000€ (environ 17 000€/ an) → Programme Popsu Métropoles 2019-2023 : 100 000 € (environ 20 000 €/an)

NB : Ces sommes ne sont pas mobilisées de façon homogène sur la durée du programme. Les sommes annuelles sont des estimations.

ACTIVITÉS COLLECTIVES

SÉMINAIRES DOCTORAUX

“Formes de production de logement contemporaines dans le cadre de la cohabitation forgée sur les liens de parenté observée dans le centre ouest tunisien”, Safa GHIDAOUI. Direction assurée par : M. Dominique Crozat avec co-encadrement de M. Laurent Viala. **Mardi 26 septembre 2023**

“Les causes spécifiques à la prolifération des quartiers précaires en Côte d'Ivoire”, Sakinah COULIBALY. Direction assurée par : M. Dominique Crozat avec co-encadrement de M. Laurent Viala. **Mardi 24 octobre 2023**

“Ô miroir, mon beau miroir : La villa Paule Pascal entre recherche et projet” Michel MATIVAL. Direction assurée par : Frédérique VILLEMUR. **Mardi 28 novembre 2023**

Séminaire “Conforts en architecture” : en Licence 3, s'est tenu pour la première édition en mai 2023 puis mai 2024 puis mai 2025

Séminaire de Master Interdomaine « Théories et Méthodes du projet et de la conception architecturale/urbaine/paysagère» qui s'est tenu en 2023 sur un semestre, au cours de 7 séances

PROJETS DE RECHERCHE

Finalisation des 3 programmes : colloques et valorisation par publication

Le LIFAM a prolongé ses activités au sein de 3 programmes des recherches :

Popsu Métropoles : programme partenarial de recherche en urbanisme entre l'Etat et quinze métropoles. Il a articulé trois thématiques locales (Culture, Littoral, Foncier) à une thématique partagée nationalement résumée par la formule “La métropole et les autres”.

<http://www.popsu.archi.fr/popsu-metropoles/accueil>

HUT - HUmAn at home : appartement intelligent (HUT), piloté par la Maison des Sciences de l'Homme SUD. HUT est une expérience scientifique inédite qui réunit treize laboratoires universitaires de recherche, des industriels et des institutionnels autour d'un objectif commun : explorer et anticiper les effets des nouvelles technologies et des objets connectés sur les comportements quotidiens et le bien-être dans l'habitat.

<http://www.hut-occitanie.eu/experience-hut/>

OEHM - Optimisation Energétique de l'Habitat Méditerranéen : lancé en 2018 et financé par la région Occitanie – fonds FEDER, l'objectif du projet s'intéresse aux enveloppes pour les constructions méditerranéennes à base de matériaux locaux présentant une bonne isolation thermique et prenant en compte les effets inertiels couplés hydrique et thermique. Les filières industrielles régionales impliquées sont celles relevant de la pierre de construction, des bétons de terre et des agro-bétons.

<https://www.lmgc.univ-montp2.fr/perso/oehm/>

→ "ELSA5 - Collaborer pour partager les ressources" de juin 2023, a été co-organisée avec des confrères de la faculté d'architecture de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), notamment dans le cadre du programme Erasmus Plus d'échange d'enseignant.e.s.

→ "ELSA6 - L'atelier de projet comme lieu de conception(s) architecturale et structurelle", à l'ENSA Strasbourg, du 21 au 23 mars 2024.

→ "ELSA7 - Comment passer de l'analyse à la conception ?" de 2025 est également co-organisée par le LIFAM ; elle se déroule les 5-7 juin à l'ENSA Marseille.

SOUTENANCES

→ Soutenance de thèse de Renaud Barrès, architecte, le 21 décembre 2023 : "E 1027 : icône du mouvement moderne : pour une nouvelle approche archéologique, historique et architecturale".

Pour l'obtention du grade de docteur en architecture, sous la direction de Frédérique Villemur, ENSAM laboratoire LIFAM - ED58 Université Paul Valéry Montpellier 3.

Autres publications scientifiques

Voir site HAL du LIFAM

<https://lifam.montpellier.archi.fr/>



Conférence Terrue Crue

4. LA VIE ÉTUDIANTE

A- ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

7 associations à Montpellier dont 4 aidées financièrement par l'ENSAM pour une aide totale de 29 000 € en 2022-2023 et 29 950 € en 2023-2024

Associations	Subventions montants accordés en CA du 28/11/2022	Subventions montants accordés en CA du 16/03/2023
ARPAL	7 000€	4 000€
AS	10 000€	4 000€
FOCUS	2 000€	
LA LEZARDE	2 000€	
TOTAL	29 000€	

Associations	Subventions montants accordés en CA du 22 novembre 2023
ARPAL	8 700€
AS	12 250€
FOCUS	4 000€
LA LEZARDE	4 000€
P-OSE	1 000€
TOTAL	29 950€

LA SEMAINE D'INTÉGRATION DU 5 AU 9 SEPTEMBRE 2022

Au-delà de la présentation de l'école et de l'année universitaire, les nouveaux entrants en 1^{ère} année ont pu visiter Montpellier historique et contemporain, le Château La Coste (13), le site du Mémorial de Rivesaltes (66) et l'Agora, cité internationale de la danse de Montpellier avant de se détendre à la plage de Carnon.

LA SEMAINE D'INTÉGRATION DU 4 AU 8 SEPTEMBRE 2023

Cette semaine d'intégration a permis aux nouveaux étudiants de L1 de visiter Montpellier, aussi bien son côté contemporain que son centre historique, puis le château La Coste (13), le parc Luma d'Arles et la cité internationale

de la danse de Montpellier, en compagnie de Germana CIVERA, artiste en résidence à l'ENSAM.

Par ailleurs, comme chaque année, l'association ARPAL a organisé le **Week-End d'Intégration (WEI)** destinés aux étudiants de L1. Pour 2022-2023 et pour 2023-2024 ils se sont rendus à Villefranche-de-Panât, en Aveyron.

Le **Gala Ensam** s'est déroulé le 25 mars 2023 au Diese Warehouse, sur le thème « Les Vitruves », action organisée par l'association l'ARPAL, qui a permis à 550 personnes d'y participer.

En 2024, le Gala a de nouveau eu lieu au sein de l'ENSAM, l'ARPAL avait choisi le thème du carnaval de Rio et 650 personnes étaient présentes.

B - VOLET SANTÉ

Visites médicales suivies par le Centre de soin universitaire

2022-2023 : 105 étudiants ont passé la visite de L1 et 9 hors L1

Aide financière ENSAM : 3 150 €.

2023-2024 : 127 étudiants ont passé la visite de L1

Aide financière ENSAM : 3 810 €.

Bilan de la psychologue

2022-2023 : 226 actes facturés pour 52 étudiants,

2023-2024 : 235 actes facturés pour 51 étudiants

Bilan des dons du sang organisés par l'Établissement Français du Sang (EFS) à

l'ENSAM :

Il n'y exceptionnellement pas eu de collecte de sang organisée durant l'année universitaire 2022-2023 du fait des travaux de rénovation énergétique au sein de l'école.

Les dons du sang ont pu reprendre en 2023-2024, 81 donneurs se sont mobilisés pour l'unique collecte de cette année universitaire.



Gala ENSAM

C - VOLET CULTUREL

Le partenariat avec l'Opéra Orchestre National de Montpellier (OONM), l'ENSAM a permis à 102 étudiants de découvrir les œuvres suivantes pour 2022-2023 : Concert symphonique Figures héroïques Chostakovitch – Beethoven, Concert de Jaroussky / Pluhar, ensemble d'Arpeggiata et la comédie musicale Bugsy Malone.

Pour l'année 2023-2024, ce sont 105 étudiants ont pu découvrir les rêves d'hiver de Vasks, Korngold, Tchaïkovski, l'Ode à la joie de Beethoven, et la passion selon Saint Mathieu de Jean-Sébastien Bach.

Convention BELLASTOCK 2022 :

Société organisatrice du festival d'architecture « Cité Apprenant.e 2023 » programmé du 13 au 16 juillet 2023, à Évry-Courcouronnes (91). Trois étudiants de l'ENSAM se sont inscrits, dont deux en Master 2 et un en licence 3.

La convention avec BELLASTOCK n'a pas été reconduite pour 2023-2024, du fait des Jeux Olympiques. La session a été programmée en septembre n' a pas permis à nos étudiants d'être disponibles.



Visite du Château La Coste par les nouveaux étudiants à l'occasion de la semaine d'intégration organisée par l'ENSAM

D - BUDGET CONSACRÉ À LA VIE ÉTUDIANTE

	Année 2022-2023	Année 2023-2024
Aides directes aux étudiants	233 étudiants Boursiers du CROUS de ENSA Montpellier (hors la Réunion) sur 598 étudiants inscrits. Soit 38% de boursiers (140 en licence, 93 en Master et 2 AEFÉ). Cette année, le service social du Crous a reçu 14 de nos étudiants. 11 demandes d'ASAP ont été déposées dont 9 ont été acceptées pour un montant total de 3 069€.	260 étudiants Boursiers du CROUS de ENSA Montpellier (hors la Réunion) sur 619 étudiants inscrits, soit 42% de boursiers (151 en licence, 109 en Master). Le service social du Crous a reçu aucun de nos étudiants.
Aide sociale ENSAM	7 416 € pour 46 dossiers	5440 € pour 37 dossiers
Aide d'urgence ENSAM	1 demande pour un montant de 800€	aucune demande d'aide d'urgence n'a été formulée
Bourses à l'initiative ENSAM	aucun dossier de demande déposé	aucun dossier de demande déposé
A.S.A.A. (Aide spécifique d'allocation annuelle) Ex FNAU - aide ministérielle	aucun dossier de demande déposé	aucun dossier de demande déposé
TOTAL BUDGET Vie étudiante	92 190€, incluant les aides directes et indirectes aux étudiants, la santé, les subventions à 4 associations (29 000€), la cotisation aux activités sportives et la semaine d'intégration	81 779.22 €, incluant les aides directes et indirectes aux étudiants, la santé, les subventions à 4 associations (30 000€), la cotisation aux activités sportives et la semaine d'intégration

Il faut ajouter à ce budget vie étudiante un montant de **25 000 €** en 2022-2023 et **25 000 €** en 2023-2024 consacré par l'ENSAM aux **fournitures** pour les studios d'architecture, les arts plastiques et les « hors les murs ».

Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) : volet « destiné à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention ».

2022-2023 : pour 637 étudiants ayant reçu un quitus CVEC, le Crous a reversé à l'ENSAM un total de 31 113 €, soit 48,84 € /étudiant

2023-2024 : pour 621 étudiants pour un montant de 31784,26 € soit 51,26 € /étudiant



Rapport complet 2022-2023



Rapport complet 2023-2024

5. DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

PROGRAMMATION CULTURELLE 2022-2023

Un beau cycle de conférences a pu être organisé cette année et proposé tant aux étudiants de l'école qu'ouvert au public. Citons :

- Pere Fuertes, directeur de l'ETSAV Barcelone sur la réutilisation de bâtiments désaffectés
- Francis Hallé botaniste, biologiste et dendrologue renommé, avec la MAOM
- Benoit Melon, directeur de l'école de Chaillot, dans le cadre de la nouvelle formation préparatoire architecture et patrimoine
- Une table ronde « demain, quelles fêtes dans nos villes ? » organisée avec la MAOM,
- « Soutenir – Ville, architecture et soin » par Eric de Thoisy (Agence SCAU) avec Fany Cerese, architecte et docteur
- Une rencontre entre Edith Akiki (bureau d'étude Tribu) et Philippe Madec architecte, urbaniste et pionnier de l'écoresponsabilité.

Un évènement a été organisé autour de la terre crue au Maroc : projection de documentaire, table ronde autour de l'ouvrage publié aux éditions de l'Espérou, atelier de fabrication proposé par l'association étudiante Arpal.

Dans le cadre de la Zone Artistique Temporaire ZAT 2022, deux workshops ont été organisés avec l'artiste Tadashi Kawamata (œuvre issue de ce travail à l'Ensam exposée face à l'Hôtel de Région sur le Lez) et avec le collectif Parenthèse (mobilier de la ZAT)



Exposition de Germana Civera

RÉSIDENCE D'ARTISTE GERMANA CIVERA – COMPAGNIE INESPERADA

+ Rapport bilan

L'artiste a présenté « Figures » en septembre, sculpture-performance réalisée avec le photographe plasticien Laurent Goldring dans l'amphi 1.

Elle a collaboré avec Cédric Torne, maître de conférence à l'ENSAM, et les étudiants de cours d'arts et plastiques de Licence et a travaillé avec l'équipe du domaine d'études Situation-S en master. Les travaux ont pu être présentés au Chai St Raphael à Sète où Germana Civera est également résidente.

En collaboration avec trois unités de recherche de l'UMPV et le LIFAM, elle a initié le programme de recherche « Corps en mouvement » atelier-laboratoire de pratique artistique, qui a donné lieu à une université d'été et est intervenu au séminaire du LIFAM « confort en architecture ».

Elle a également proposé une intervention « Corpographies » à l'Hôtel de Grave qui héberge la DRAC Occitanie lors des journées du Patrimoine.

Sa résidence, prévue initialement pour 3 ans par convention avec la DRAC, a été prolongée en 2023 et 2024 car le Covid avait retardé son démarrage et que l'immersion amorcée par l'artiste, tant en pédagogie qu'en recherche restait à approfondir.



Résidence de Germana à l'EHPAD

En direction Germana CIVERA & inesperada.fr

Germana Civera, avec sa Compagnie Inesperada, a prolongé sa résidence « Paysage humain » en 2023-2024. Au contact permanent des étudiants, intégrée au laboratoire Lifam, et aux équipes pédagogiques tant avec les arts plastiques en licence, qu'avec le domaine d'étude Situation-S elle a proposé des interventions artistiques dans ce cadre et participé à la préparation des PFE notamment.

Germana Civera a ainsi participé à l'année du Master "Situation-S à la Paillade" :

Elle a impulsé, co-conduit et conçu avec Khedidja Mamou, maîtresse de conférence à l'ENSAM, en coopération avec Jean Paul Laurent

et Yannick Hoffert, également maîtres de conférence à l'ENSAM, Situation-S à la Paillade installation-performance, projet de création in situ au cœur de l'ENSAM. Il réunit l'ensemble des étudiants (S7, S9) et leurs travaux issus du cursus 2022-2023 réalisés dans le quartier de La Mosson, notamment à l'école Heidelberg, au Tiers-Lieu Jardin Urbain (association les 4 chemins) et au théâtre urbain éphémère construit par les étudiants aux Halles de La Paillade. Des personnalités du domaine de la création artistique et de la philosophie y ont été invités : le metteur en scène et chef de file de la scène européenne Roger Bernat et le philosophe Jacques Rancière. "Situation-S à la Paillade" s'est inscrit dans le cadre de Montpellier-Capitale Européenne de la Culture 2028

IMMERSION EN EHPAD LE NOYAU SECRET DES GARRIGUES

Ce projet initié par le Département de l'Hérault en partenariat avec l'ENSAM est le résultat d'une expérience sensible menée à l'EHPAD des Garrigues de Cournonterral de juillet à octobre 2023.

Recherche-crédation de Germana Civera avec Mathias Beyler, Ralph El Khoury, Lucie Pineau, Hugo Rigny, Petra Veyrat Tomaskovicova. Cette expérience intergénérationnelle a été restituée par une exposition et un film à l'ENSAM en mai 2024.

Le Département de l'Hérault a invité Germana Civera et la Compagnie Inesperada à concevoir et mener cette résidence artistique en résonance avec le déménagement des résidents de l'EHPAD dans un nouveau bâtiment, un grand bouleversement à plusieurs niveaux ; pour toutes personnes il s'agit de se projeter vers l'avenir, ce qui peut susciter des inquiétudes.



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ CORPS EN MOUVEMENT

Dans le cadre de sa résidence, Germana Civera a initié un atelier-laboratoire inédit qui a été organisé les 12 et 13 juillet à Sète en collaboration avec l'Université Paul Valéry.

Corps en mouvement est un atelier-laboratoire d'expérimentation artistique, ouvert à tous, sans qu'un niveau préalable, ni âge ne soit requis. Partant du corps, comme lieu d'observation et d'ancrage, entre corporalité et conscience, il s'agit de se proposer d'entrer dans une expérience : celle de se mouvoir et se penser autrement.

Depuis 2018, Germana Civera, mène l'atelier dans plusieurs lieux de Montpellier et Sète. Corps en Mouvement réunit quatre laboratoires de recherche et une équipe pluridisciplinaire de chercheur.euse.s : Alix de Morant, arts du spectacle RIRRA21, Lionel Brunel psychologie Epsilon; Virginie Anquetin, sciences politiques ART-DEV; Khedidja Mamou, architecture et sociologie LIFAM.

Pour cette première édition, l'Université d'été Corps en Mouvement a été pensée et réalisée comme un grand atelier ouvert sur deux jours dans différents espaces de la ville, ponctué par des temps d'expérimentation, d'exposition, de contemplation et de communication

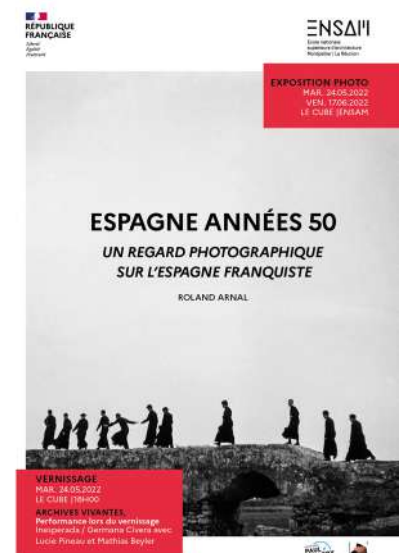
sur la recherche en cours, centrée sur la question du corps et la créativité, sa relation à l'environnement, à autrui, l'écriture du corps dans l'espace et en soi (corpographie), ses représentations, sa poésie. Ces deux jours ont été un point d'étape et un temps fort de partage de ce qui a été collecté et créé depuis 2018.

A cette occasion, Roberto Fratini Serafide, dramaturge, théoricien de la danse, professeur d'Histoire et Théorie de la Danse à l'Institut del Teatro de Barcelona, et Marie Joqueviel-Bourjea, professeure en Littérature, responsable du Programme transversal Recherche en Création du Rirra21, et directrice de collection aux éditions Hermann ont été invités. Ils ont offert à un public large (étudiants, artistes, autres) un espace de recherche et de production des savoirs autonome, centré sur la créativité comme disposition spécifique de l'individu.

Elle a également proposé sa création Numen expérience, trois espaces, trois activations, à la ZOOM Galerie à Sète d'Octobre à Janvier 2023, associant l'ENSAM à ce travail.



Exposition « Pierre Blanche Etoiles noires »



6. PROGRAMMATION CULTURELLE

L'année 2023-2024 a été une année de programmation culturelle très riche avec de nombreux partenaires. Cette année a été celle où l'école s'est associée à l'Association Claude Parent pour organiser le premier prix pour l'architecture transgressive.

Dans le cadre du partenariat avec l'association M28 pour le soutien de la candidature de Montpellier au titre de Capitale européenne de la culture 2028, l'ENSAM a proposé un projet d'affichage d'artistes dans la ville permettant de transformer l'espace public et de changer le regard sur lui. Dans le cadre d'une semaine intensive, les étudiants en sélectionnant leur panneau d'affichage libre proposaient des affiches en regard du contexte. Une conférence le 12 septembre d'Azraël Prioul et de Mathieu Tremblin sur l'affichage libre a permis de resituer historiquement et artistiquement cette proposition.

Philippe Prost a le 13 septembre inauguré le cycle de conférence de la formation de préparation aux DSA Patrimoine, en donnant une conférence magistrale.

La participation de l'ENSAM au mois de l'architecture et aux Journées nationales de l'architecture s'est concrétisée cette année avec plusieurs événements :

A L'OCCASION DU 8 MARS, L'ENSAM A REÇU 8 FEMMES ARCHITECTES QUI ONT PRÉSENTÉ LEUR PARCOURS ET LEURS RÉALISATIONS.

- Pauline Percheron *(Pauline Percheron Architectes)
- Delphine Roques *(Roques)
- Ana Vida (Vida architecture)
- Fanny Costecalde (Atelier Ejo)
- Constance Lambert* (Landkraft)
- Olivia Andriantsimalia* (Studio Bako)
- Jasmine Kenniche Le Nouène (JKLN)
- Margot Rieublanc (Marguerite Pueyo Architectures)

D'une part, le renouvellement de la présentation à la Chartreuse de Villeneuve les Avignon d'une exposition d'une sélection de projets de fin d'études ainsi que la présentation sous forme de pitch par les étudiants de leur projet devant le public nombreux de l'évènement l'Architecture en fête.

Par ailleurs, l'Ensam accueille l'exposition « De l'établi à l'architecture » sur Serge Binotto. Cette exposition pour laquelle l'Atelier maquette a réalisé trois modules de présentations avec des matériaux de réemploi, a été complété par un évènement autour de Serge Binotto, le 21 novembre. Barthélémy DUMONS, architecte du patrimoine, et président de l'Association Maison Ronde, a réalisé une présentation de Serge Binotto, puis Jacques Ferrier est intervenu sur l'héritage de Serge Binotto, enfin, une table ronde a abordé le renouvellement de l'enseignement de l'architecture et le rôle de l'architecte.

En partenariat avec M28, et orchestré par Germana Civera, le hall 1 a accueilli une restitution des travaux réalisés par les enseignants et les étudiants sur le quartier de La Paillade. Des vidéos, des photos, des audios, mais également du mobilier urbain, des textes et des maquettes ont composé un espace public où l'humain est au centre.

En parallèle une exposition dans le hall des dessins de Aude Bellanger "Etre Femme Architecte" relatait sous forme humoristique, le sexisme ordinaire qui hélas perdure autour de cette profession et même dans les écoles. En collaboration avec des étudiantes de l'association ARPAL, une table ronde de discussion avec Aude Bellanger a permis de mettre des mots sur des situations rencontrées et d'évoquer les voies de recours éventuelles.



Journée internationale des droits des femmes

LE PRIX CLAUDE PARENT

En partenariat avec Mécènes du Sud, et l'Association Claude Parent, l'ENSAM a organisé une grande exposition de dessins originaux de Claude Parent, du 4 avril au 11 mai. Cette exposition se déroulant en parallèle avec le premier prix pour l'architecture transgressive.

Le 30 avril 2024, se tenait à l'ENSAM, en présence de Mickaël Delafosse, maire de Montpellier, la remise de ce premier prix. Ce prix Claude Parent, organisé par l'ENSAM, a recueilli 138 candidatures, dont 9 ont fait l'objet d'une présélection : Jean-Maxime Labrecque (Montréal, Canada) ; Marsino Arquitectura (Santiago, Chili) ; KAAT (Istanbul, Turquie) ; Tai Le Anh (Ho Chi Minh, Vietnam) ; Estudio Santander & Lunaa (Tijuana, Mexique) ; Éric Cassar (Paris, France) ; Rescubika (Paris, France) ; Kenji Ido (Wakayama, Japon).

Le jury qui était composé de

- Julie Cattant, architecte DPLG, docteure en architecture (Lyon/France)
- Joseph Giovannini, historien, auteur et architecte (New York/USA)
- Anupama Kundoo, architecte (Berlin/Allemagne)
- Jean Nouvel, architecte (Paris/France)
- Carme Pigem, architecte (RCR) (Catalogne/Espagne)

Le prix a été décerné à l'Atelier Jankovic De Thy : <https://www.jankovicdethy.com/>

L'année s'est terminée avec l'exposition d'une sélection des projets de fin d'études dans le hall 2. Le hall 1 exposant sur les grilles une réduction de tous les sujets des PFE, donnant ainsi à voir la diversité, la richesse et la pluralité des sujets, des approches et méthodologies des domaines d'études.



Exposition Claude Parent - Mécènes de Sud



Prix Claude Parent - ENSAM

7. VALORISATION DE LA PÉDAGOGIE

Cette année a permis de nombreuses expositions de travaux pédagogiques. Outre les accrochages d'arts plastiques, ont été partagés :

- Les 6 meilleurs PFE ont été exposés à l'école puis à la Chartreuse de Villeneuve Les Avignon lors des journées nationales de l'architecture et du Mois de l'architecture
- Les travaux menés en partenariat avec la Communauté de communes du Pic Saint Loup sous la direction de Stéphanie Jannin, maîtresse de conférence associée et Vinicius Raducanu, maître de conférence, ont été exposés dans leurs locaux et présentés aux élus. Ils portaient sur les villages de Vailhauques puis de Valflaunes et Assas (S5 et S8)
- Exposition « Dessiner la ville » sur calques de la ville de Montpellier menés par les S1 encadrés par Gilles Cusy, maître de conférence.
- Exposition des photos prises par les étudiants étrangers accueillis à l'Ensam lors de leur découverte de la ville.

Outre la présentation des meilleurs projets de fin d'études lors de la Fête de l'architecture de la Chartreuse de Villeneuve les Avignon (Journées Nationales de l'Architecture octobre 2023), l'école a permis aux étudiants ayant accompli une césure l'année précédente de valoriser leurs voyages et activités lors d'une exposition organisée par l'association P-OSE.



Exposition des PFE - JNA 2023

ARCHIFOLIES

L'ENSAM a dévoilé, à travers une exposition du 23 janvier au 6 février 2024 le futur projet ARCHI-FOLIES. Quatre étudiantes de cinquième année de l'ENSAM ont répondu à l'ambitieux projet « Archi-Folies » qui a été confié aux étudiants de toutes les écoles d'architecture, afin de concevoir 20 pavillons éphémères dans le Parc de La Villette pour représenter chaque fédération sportive pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Anaïs Corréard, Eloïse Ferro, Ornella Kerrels et Pénélope Puech ont relevé le défi et créent le pavillon de la Fédération Française de Roller et de Skate. Le pavillon sera installé dès le mois de mai, au sein du Parc de La Villette, en écho aux Folies conçues par l'architecte Bernard Tschumi, parrain du projet. Dans le respect du Plan héritage et durabilité de Paris 2024, les pavillons seront démontés après les Jeux Olympiques et Paralympiques, puis remontés pour devenir de petits équipements de proximité dans les territoires ou pourront être recyclés.



Pavillon Archi-folies de l'ENSAM - Parc de la Villette

8. FÊTE DE LA SCIENCE

Cette manifestation nationale née en 1991, est une invitation à partager et diffuser les connaissances scientifiques. Chaque année en octobre, des milliers d'acteurs scientifiques, culturels et pédagogiques se rassemblent pour partager leur passion pour les sciences, les techniques et les innovations de manière ludique et festive.

Du 8 au 10 octobre 2022, la fête de la science avait lieu au Village des sciences de Montpellier, et était sur le thème de l'architecture en climat méditerranéen. A cette occasion, Agnès Burgers, enseignante-chercheuse, Marjan Sansen et Mathieu Paris, Doctorants, ont présenté au grand public les différentes expérimentations et méthodes de recherche autour du confort thermique en climat méditerranéen. Cette animation de médiation scientifique a été saluée par nos partenaires et par le public familial.

Pour l'année 2023, en préfiguration des JO Paris 2024 mettait à l'honneur le sport.

L'ENSAM proposait, au Village des sciences de Montpellier, un atelier de manipulation « Couvrir les stades : un sport de haut niveau ! »

Nicolas PAULI, professeur à l'ENSAM, chercheur au LIFAM et Agnès BURGERS, Maîtresse de conférences à l'ENSAM, chercheuse au LIFAM ont animé un atelier de manipulation

permettant d'initier à la construction des structures pour l'architecture, au moyen d'éléments de maquettes grande échelle. Le propre des grands stades et des équipements sportifs est de proposer des espaces couverts libres de tout poteau pour le confort des sportifs et des spectateurs. Les distances franchies par les structures qui soutiennent les couvertures sont des ouvrages d'exception avec de très grandes portées. Mais comment tiennent ces édifices remarquables ?

L'atelier proposé invitait à la compréhension des phénomènes mécaniques qui président à la conception de ces grandes structures. Plusieurs exemples de stades et équipements emblématiques ont été présentés.

Trois étudiants moniteurs ont participé à la conception-réalisation des planches de présentation des stades ainsi qu'à l'animation de l'atelier pendant le week-end de la fête de la science.

Plus d'information : <https://www.fetedelascience.fr/comment-tiennent-les-grands-stades>



Fête de la Science 2023

9. MIRANDA

Sur sollicitation de la présidence de l'Université Paul-Valéry Montpellier auprès du directeur Thierry Verdier, l'Ensam a participé activement à la rédaction de la réponse à la 3eme vague de l'appel à projets France 2030 « Excellence sous toutes ses formes - ExcellencES ».

La proposition a été de centrer le projet autour de la culture, des arts et du patrimoine, piliers de l'Université Paul-Valéry et de l'identité de la Métropole. Il s'intitule MIRANDA - Montpellier Institute for Research-creation on Art, culture and heritage in a New Digital Age (Institut de Montpellier recherche-crétion en arts, culture et patrimoine à l'ère numérique).

Ce programme ambitionne de structurer autour de l'UMPV un pôle d'excellence en recherche-crétion dans les domaines des arts, de la culture et du patrimoine, ancré dans l'écosystème territorial et moteur de la démocratisation culturelle. Ce travail a permis de valoriser la place de l'architecture au sein de projet et d'inscrire l'ENSAM dans un partenariat riche et durable avec l'UPVM mais aussi l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur culture Montpelliérain (MO.CO Esba, ENSAD, ICI CCN), l'INRAP et le CNRS.

Le projet a été soumis fin 2022 et remporté à l'été 2023 et est le seul programme de cette vague de PIA incluant une ENSA. Il démarrera en janvier 2024 et comportera un volet de structuration institutionnel menant à la création d'un établissement public expérimental (EPE).

Doté pour 10 ans d'une aide d'État de 12,2 millions d'euros et du soutien de la Région Occitanie.

<https://www.univ-montp3.fr/fr/valorisation-et-partenariats/projets-structurants/miranda>

Porté par l'Université de Montpellier Paul-Valéry (UMPV), le projet MIRANDA (Montpellier Institute for Research-Creation on Art, culture and heritage in a New Digital Age) est mené en collaboration avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM), et en partenariat avec l'École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier (MO.CO-Esba), l'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier (ENSAD), le Centre Chorégraphique National de Montpellier (ICI-CCN), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap).

MIRANDA vise à structurer autour de l'UMPV un pôle d'excellence en recherche-crétion dans les domaines des arts, de la culture et du patrimoine, ancré dans l'écosystème territorial et moteur de la démocratisation culturelle.

Le programme scientifique s'articule autour de 3 pôles scientifiques :

1. Sciences du passé et du patrimoine
2. Création artistique et culturelle
3. Impact sur la société

Chacun de ces pôles thématiques aura vocation à développer des projets de recherche et de création favorisant les collaborations entre différents champs disciplinaires et entre les acteurs et actrices des établissements partenaires.

L'animation scientifique globale et les dispositifs de financement permettront aussi de soutenir des sujets à l'interface entre deux pôles ou les trois, et de s'emparer des enjeux et de dimensions transverses tels que la transition écologique et numérique, la production et l'exploitation des données de la recherche, le dialogue arts-sciences-société, l'engagement citoyen, l'égalité des genres, l'inclusion, etc.

Miranda
Montpellier Institute
for research-creation on art,
culture and heritage in a new digital age

UNIVERSITÉ
PAUL VALÉRY
MONTPELLIER

FRANCE
2030

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



Lancement de MIRANDA le 26 avril 2024

La Recherche-Création constituera l'élément central du projet : tout à la fois objet de recherche et pratique protéiforme, elle permettra de décloisonner les disciplines et les acteurs, et de dessiner de nouvelles perspectives de recherche scientifique et de création artistique.

Le lancement officiel de MIRANDA s'est déroulé le 26 avril 2024 réunissant 250 personnes.

Tout au long de cette première année, les partenaires de MIRANDA se sont réunis dans le cadre de « Moments MIRANDA ». A des fins d'interconnaissance et de co-construction du projet, ces rencontres ont pu impulser les premières discussions et synergies entre les partenaires.

Enfin, quatre dispositifs de financement ont également été proposés à la communauté : deux appels à projets « Soutien à la Recherche et à la Création », un appel « Contrats doctoraux » et un appel « Actions Structurantes et Innovantes ».

MISE EN PLACE, PILOTAGE ET SUIVI

A l'automne 2023, l'équipe en charge de la construction du projet en réponse à l'AAP ExcellencES a été mandatée par la présidence de l'UPVM pour en piloter la mise en œuvre. Dès l'annonce des résultats, elle a donc travaillé, en concertation avec les conseils et les services de l'université à la mise en place administrative et financière de MIRANDA.

Au cours du premier semestre 2024, l'équipe de direction a :

- Tenu plusieurs réunions avec les partenaires pour lancer le projet en interne, discuter et installer les structures de gouvernance du projet et négocier l'accord de consortium, cadrer les dispositifs de financement, organiser les 1ers Moments et l'événement de lancement.
- Procédé au recrutement des nouveaux membres de l'équipe, mis en place des outils collaboratifs, créé les premiers éléments du plan de communication.
- Élaboré des outils de suivi global du projet (collecte de données, indicateurs spécifiques), d'évaluation et de suivi des dispositifs de financement et des projets soutenus (bilan de réalisation adressée à chaque porteur, offre de valorisation des résultats).

ACTIVITÉS DU PROJET POUR 2024

Recrutements

- Équipe projet : 1 stagiaire et 3 contrats (appui au pilotage, gestion financière, communication). Services d'appui à la recherche : ENSAM, 1 chargée d'appui à la recherche ; MSH-Sud, 1 chargée de médiation scientifique.
- Soutien à la recherche et à la création
- Lancement de 3 dispositifs de financement complémentaires : Soutien à la recherche et de la création, Contrats doctoraux, Actions structurantes et innovantes.
- Évènements
- Lancement de MIRANDA le 26 avril 2024 : 250 participants, 7 interventions en recherche-création, 1 vidéo (+ 200 vues) : <https://pod.univ-montp3.fr/video/7258-lancement-du-projet-MIRANDA/>
- 6 Moments MIRANDA organisés à tour de rôle par les membres du Consortium (231 participants) pour favoriser l'interconnaissance et poser les fondements partagés des concepts centraux comme la recherche-création.
- Renforcement du consortium
- Dans la dynamique de l'obtention du programme Miranda, l'ENSAM a intégré l'EPE Université de Montpellier Paul-Valéry au 1er janvier 2025 au côté du CIMM. Les autres établissements membres du consortium de Miranda (MO.CO Esba, ICI CCN et ENSAD) sont établissements associés à l'EPE.

UN NOUVEAU ÉTABLISSEMENT PUBLIC EXPÉRIMENTAL : L'UNIVERSITÉ MONTPELLIER PAUL-VALÉRY



En janvier 2025, l'ENSAM intègre l'établissement public expérimental (EPE) « Université de Montpellier Paul-Valéry » (UMPV) pour une durée de 3 ans en tant qu'établissements-composantes au côté du Centre international de musiques médiévales (CIMM) et d'établissements associés (MO.CO.ESBA, ENSAD, ICI-CCN) pour une dynamique commune de projet.

Un établissement public expérimental (EPE) est une forme de regroupement d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche permise par l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Un EPE permet d'expérimenter de nouveaux modes d'organisation et de fonctionnement, afin de réaliser un projet partagé défini par les

établissements qu'il regroupe, dans le respect des objectifs et des missions du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La création de l'EPE intervient notamment dans le cadre de la mise en place du projet Miranda lauréat de l'appel à projets Excellences, seul projet lauréat qui porte sur la recherche en SHS (Sciences Humaines et Sociales).

Au niveau de la gouvernance, un membre des établissements composantes siègera dans le CA de l'université et inversement. La Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles) sera également au CA de l'université. Un comité stratégique international sera créé et rendra des avis consultatifs.

Les ENSA établissements-composantes d'EPE gardent leurs personnalités morales et juridiques, d'autant qu'elles sont sous la tutelle du ministère de la culture. Ainsi, en devenant établissements-composantes, les écoles gardent leurs caractéristiques et prérogatives, et en particulier celles du choix de leurs personnels, de leur budget et leur gestion.

Décret no 2024-840 portant création de l'Université de Montpellier Paul-Valéry et approbation de ses statuts, publié au JO du 17 juillet 2024 : https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=nHbRHGOeHSZ8n_RvSRG0cTbbK-ddgpdzZ2zgGxUzIDA

10. LES ÉDITIONS DE L'ESPÉROU

Les Editions de l'Espérou constituent une spécificité de l'établissement. Créées en 1995 avec pour objectif premier la diffusion de travaux de recherche des enseignants et étudiants de l'ENSAM, elles sont aujourd'hui devenues un outil de valorisation de la culture architecturale et urbaine. Ouvertes aux problématiques sociétales, les éditions de l'Espérou participent à la sensibilisation à l'architecture d'un large public

Pour une meilleure accessibilité des ouvrages publiés, les éditions assurent elles-mêmes leur propre diffusion-distribution, elles travaillent néanmoins en collaboration avec Livre et Lecture Occitanie. Les ouvrages sont déclarés à la Bibliothèque nationale de France et sont référencés sur des sites professionnels du livre, tels que Electre, Dilicom et Decitre. Les éditions mettent en dépôt leurs ouvrages dans de nombreux sites, comme les librairies de la ville (Grain des mots, Sauramps) et des centres culturels (La Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon, Château de Cassan). Elles organisent également des débats-conférences où les auteurs sont invités à présenter leur ouvrage.

OUVAGES PUBLIÉS EN 2022-2023

Convenance et qualité d'usage dans le logement et son environnement

Norbert Chautard, Maëva Crespo, Alain Mirault, Joëlle Pons

Antoine Voisin (Illustrateur)

Parution : septembre 2022

Format : 17 x 24,8 cm, 128 pages, ill. couleurs

ISBN : 978-2-491253-09-7

Diffusion gratuite – lecture en ligne

Architecture et construction en terre crue. Approches historiques, sociologiques et économique. Volume 5

sous la direction de Claire-Anne de Chazelles, Émilie Leal, Philippe Devillers

Parution : septembre 2022

Format : 21 x 29,7 cm, 472 pages, ill. couleurs

ISBN : 978-2-491253-08-0

Prix public : 40 €

Guide pour la rédaction du mémoire et de la thèse en architecture

(Nouvelle édition augmentée)

Auteur : Thierry Verdier

Parution : novembre 2022

Format : 12 x 19 cm, 208 p., n&b

ISBN : 978-2-4921253-10-3

Prix public : 10 €

Annuel 21 | 22

Ouvrage collectif

Parution : janvier 2023

Format : 22 x 24 cm, 224 p., ill. couleurs

ISBN : 978-2-4921253-12-7

Prix public : 10 €

Projet de fin d'études 2021 | 2022 ENSA Montpellier

Parution : mars 2023

Format : 16 x 24 cm, 152 p., ill. couleurs

ISBN : 978-2-4921253-13-4

Prix public : 10 €

Interterritorialité(s), aménagement et métropolisation

Coordonné par Laurent Viala

Préface Hélène Peskine

Parution : juin 2023

Format : 16,5 x 24 cm, 296 p., ill. couleurs

ISBN : 978-2-4921253-14-1

Prix public : 24 €



Site e-commerce de vente en ligne de ouvrages édités aux éditions de l'Espérou

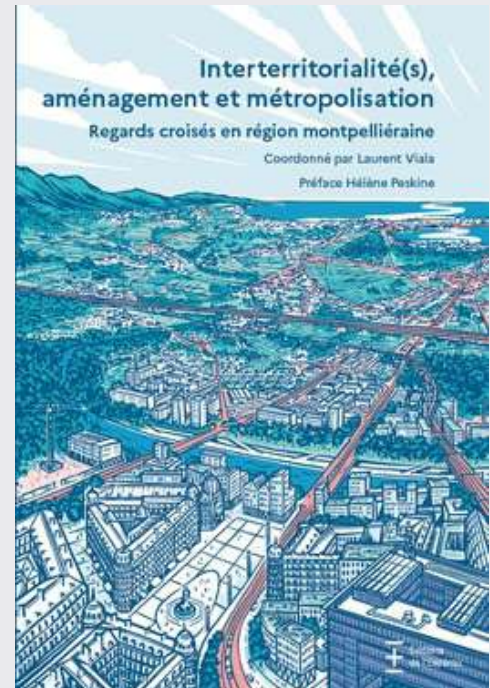
CONFÉRENCES-DÉBATS

Présentation de Claire-Anne de Chazelles, Émilie Leal et Philippe Devillers pour la parution de l'ouvrage Architecture et construction en terre crue. Approches historiques, sociologiques et économique.

- 17 novembre 2022 à l'Ensam : dans le cadre de la 4e édition de la conférence internationale francophone NoMaD (Nouveaux Matériaux et Durabilité).
- 14 avril 2023 à l'Ensam : à l'occasion de

la table ronde et la diffusion d'un film documentaire « De terre et d'eau. Une quête sur l'architecture et le patrimoine en terre crue au Maroc »

- Présentation de Norbert Chautard pour la parution de l'ouvrage Convenance et qualité d'usage dans le logement et son environnement :
- 18 avril 2023 à l'Ensam : dans le cadre de la table ronde sur Le logement évolutif, en partenariat avec Montpellier Métropole Méditerranée.



OUVAGES PUBLIÉS EN 2023-2024

Accompagner la transition climatique dans les espaces tropicaux

Actes du colloque « Biennale internationale d'architecture tropicale » du 9 au 11 novembre 2022

Sous la direction de Pierre Rosier et Michel Watin

Parution : novembre 2023

Format : 21 x 29,7 cm, 336 pages, couleurs

ISBN : 978-2-491253-15-8

Diffusion gratuite

Annuel 22 | 23

Ouvrage collectif

Parution : janvier 2024

Format : 22 x 24 cm, 192 p., ill. couleurs

ISBN : 978-2-4921253-17-2

Prix public : 10 €

Projet de fin d'études 2022-2023 ENSA Montpellier

Parution : mars 2024

Format : 16 x 24 cm, 232 p., ill. couleurs

ISBN : 978-2-4921253-19-6

Prix public : 10 €

Claude Parent, Transgression[s]/Transmission

Catalogue d'exposition, sous la direction de Chloé Parent

Parution : avril 2024

Format 21 x 21 cm, 80 pages, ill. noir et blanc

ISBN : 978-2-491253-20-2

Prix : 12 €

Faire mieux avec peu

Périne Le François et Ménélik Bontemps

(Témoignage d'étudiants partis en année de césure)

Parution : avril 2024

Format 14,8 x 21 cm, 208 pages, ill. couleur

ISBN : 978-2-491253-21-9

Prix : 6 €

Des blocs et des coulées

Dessins de Cédric Torne et textes de Charles Pennequin

Parution : mai 2024

Format : 21 x 29,7 cm, 2 volumes de 96 p., textes et dessins noir & blanc

ISBN : 978-2-4921253-16-5

Prix public : 35 €

Projet de fin d'études 2021-2022 et 2022-2023 ENSAM La Réunion

Parution : mai 2024

Format : 16 x 24 cm, 96 p., ill. couleurs

ISBN : 978-2-4921253-18-9

Prix public : 10 €

Ark n°3, 2024, « Mémoire et matière »

Revue de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier

Ouvrage collectif

Parution : juillet 2024

Format 20 x 27 cm, 88 pages, ill. couleurs

ISBN : 978-2-491253-22-6

ISSN : 2115-3787

Prix : 8 €

CONFÉRENCES-DÉBATS

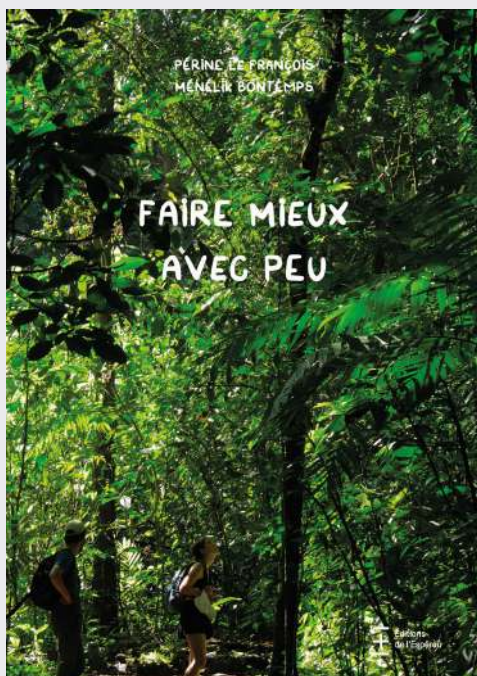
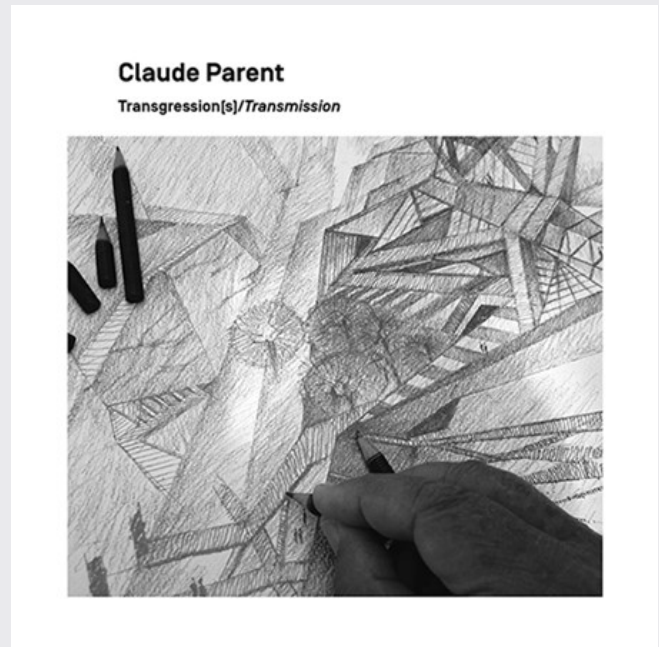
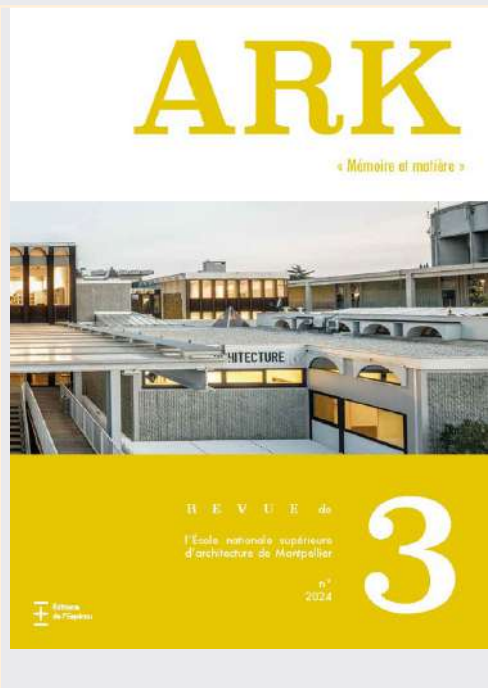
Présentation et vente du catalogue Claude Parent, Transgression[s]/Transmission

→ 3 avril 2024 à Mécènes du Sud : à l'occasion du vernissage de l'exposition

→ 30 avril 2024 à l'Ensam : à l'occasion de la remise du Prix Claude Parent

Présentation et vente de l'ouvrage Faire mieux avec peu par Périne Le François et Ménélik Bontemps

→ 23 avril 2024 à l'Ensam : à l'occasion de la diffusion de leur film documentaire, et débat sur leur expérience d'année de césure



11. SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC À L'ARCHITECTURE

PROGRAMME ÉGALITÉ DES CHANCES DANS L'ACCÈS AUX ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE

Depuis 2009, des élèves de Terminale de milieux modestes sont accompagnés vers des études en architecture grâce au programme mis en place par la Fondation Culture & Diversité, les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale et 15 Ecoles Nationales Supérieures.

Une trentaine d'élèves de Terminale, principalement en filières professionnelle et technologique, participe ensuite au stage Égalité des Chances organisé au sein d'une école d'architecture afin de se préparer aux procédures d'admission. Ils passent ensuite les épreuves d'admission aux concours dans les mêmes conditions que les autres bacheliers. Une fois entrés en ENSA, ils bénéficient d'une aide pédagogique et culturelle et, pour les boursiers, d'une aide financière.

Le programme mis en place dans les ENSA(P) de Bordeaux, Grenoble, Lille, Marne-La-Vallée,

Du 12 au 16 février 2024, l'ENSAM a accueilli 30 lycéens dans le cadre du programme Égalité des chances.

30 élèves ont été sélectionnés sur des travaux personnels, sur critères de motivation, et sur critères sociaux, par un jury rassemblant tous les représentants des partenaires du programme. Le stage permet de découvrir les différents aspects des études d'architecture, théoriques et pratiques ; les problématiques architecturales, urbaines et paysagères grâce à une thématique fil rouge et la démarche de travail par projet.

NOS LYCÉES PARTENAIRES

→ Lycée Léonard de Vinci à Montpellier avec une classe bac Pro option " Assistant architecte "

→ Lycée Dhuoda à Nîmes avec une classe de terminale STI2D spécialité " Architecture et construction "

Une méthodologie innovante et structurée en quatre étapes

1/ Information et sensibilisation des élèves de terminale

Montpellier, Normandie, Paris Val-de-Seine et Strasbourg, est constitué de trois étapes :

- Information et sensibilisation des élèves aux études d'architecture et à leurs débouchés professionnels
- Préparation théorique et pratique aux procédures d'orientation et d'admission en ENSA : le stage égalité des chances
- Accompagnement pédagogique, logistique, financier et aide à l'insertion professionnelle des élèves, notamment ceux qui ont intégré une ENSA.

Le stage égalités des chances joue dans la mise en confiance des lycéens et dans la valorisation de leurs atouts au cours de la phase d'admission dans les ENSA.

Ainsi, à l'issue de la sélection des candidats 2022-2023, 30 élèves ont participé au stage égalités des chances à l'ENSA de Grenoble.

En juin 2023, 3 étudiants, issus du dispositif, ont obtenu leur diplôme d'état d'architecte.

Cette étape a pour objectif de faire connaître les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture, leurs formations, leurs débouchés professionnels et le programme Égalité des Chances, aux élèves de Lycées en formation technologique " STI2D Architecture et Construction, ou professionnelle " Technicien d'Études du Bâtiment ".

2/ Une semaine intensive en École d'architecture

Le Stage Égalité des Chances est destiné aux élèves de Terminale qui ont participé à la 1ère étape et qui souhaitent poursuivre des études supérieures en École d'architecture.

Un jury sélectionne sur motivation environ trente élèves pour participer au stage, issus de tous les lycées partenaires du programme.

À la suite du stage, les élèves s'inscrivent et passent les procédures d'orientation et d'admission des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture. L'admission se déroule selon les mêmes modalités que pour les autres élèves.

3/ Un accompagnement pédagogique et financier

Cette étape consiste en un accompagnement pédagogique pour tous les élèves ayant intégré l'une des écoles partenaires du programme, un accompagnement financier (aide à l'achat de matériel et aide au logement) sur critères sociaux, un accompagnement professionnel (système de parrainage par un professionnel) tout au long de leurs études et jusqu'au début de leur vie professionnelle.

L'Accompagnement pédagogique proposé par l'ENSAM : Un tutorat est exercé par un professeur référent dans l'Ecole une fois par mois durant la première année du cursus. Un monitorat

UN PROGRAMME SUR LE THÈME DE LA FRAGILITÉ EN 2024

Alexis Lautier et Nicolas Pauli, enseignants à l'ENSAM, ont imaginé pour cette semaine de stage un programme sur la notion de fragilité : Comment habiter un site de façon temporaire, seul ou ensemble, en s'appuyant sur son expérience présente et en intégrant toute sa sensibilité ?

Le stage s'est déroulé à la fois dans les ateliers de l'école et sur site à Palavas-les-Flots. Entre promenades urbaines, marathon photo, projection de film, des temps de conception et de dessins, des débats et réflexions collectives, les lycéens ont interrogé le rapport entre espace urbain et espace naturel qui laisse percevoir une fragilité. Une fragilité que l'on reconnaît comme sublime lorsque l'on est face à un site remarquable, un paysage, un bord de plage, un étang, une forêt...

Dans un premier temps, la balade urbaine à Palavas, accompagnée de Germana Civera, a permis d'observer le site pour la conception d'un projet d'habitat éphémère. Comment construire une architecture fragile ? Doit-elle être rigide, souple, éphémère, fragile,

VISITES DE L'ENSAM ET DE SES ÉQUIPEMENTS

Alexis Lautier et Nicolas Pauli, enseignants à l'ENSAM, ont imaginé pour cette semaine de stage un programme sur la notion de fragilité : Comment habiter un site de façon temporaire, seul ou ensemble, en s'appuyant sur son expérience présente et en intégrant toute sa sensibilité ?

et un soutien pédagogique sont également effectués par des étudiants moniteurs de l'Ecole partenaire une fois par semaine durant la première année du cursus.

4/ L'engagement

L'opportunité pour les jeunes accompagnés par la Fondation Culture & Diversité qu'ils soient étudiants ou professionnels de s'investir pour aider à leur tour leurs pairs et les plus jeunes en réalisant bénévolement différentes actions (parrainer, coacher, organiser des ateliers) afin de favoriser les liens, l'aide et le partage d'expérience entre les différentes générations d'élèves.

démontable, mouvante, vernaculaire, soluble ... ?

Le lendemain, en trinôme, les lycéens ont commencé leur loge de conception et ont présenté les prémices de leur projet aux autres groupes pour échanger, partager et discuter sur leurs propositions. Puis chaque trinôme a réalisé une maquette du projet qui a été présentée à l'oral le dernier jour.

Un temps de rencontre avec les étudiantes et étudiants ayant bénéficié du dispositif de la Fondation Culture & Diversité a permis aux lycéennes et lycéens de poser toutes leurs questions sur le parcours, les études, le rythme de travail, la vie étudiante en école d'architecture. Les ENSA partenaires étaient également présentes le dernier jour pour répondre aux interrogations des lycéennes et lycéens. Les stagiaires ont également pu visiter le centre contemporain et historique de Montpellier, guidés par Alexis Lautier.

REVUE DE PRESSE : [Emission radio France Bleu Hérault](#)

Reportage de France 3 Languedoc Roussillon : [ICI 12/13 diffusé le 15/02/2024 à 9min](#)

jauge d'accueil définie par le ministère dans le respect des consignes liées au COVID.

Comme chaque année la conférence de présentation de l'école et des études a été retransmise en direct sur la chaîne YouTube de l'école.

12. ACTIONS DE COMMUNICATION

ACTIONS DE COMMUNICATION 2022-2023

Afin de renforcer l'équipe une campagne de recrutement a été lancée pour intégrer une chargée de communication.

Le service a fait le choix de renouveler la lettre d'information sous forme d'une grande affiche info avec uniquement 5 informations clés et un QR code associé permettant d'arriver directement sur l'article choisi.

Une réflexion sur la refonte du site internet a été engagée. Ce dernier contenait beaucoup trop de pages et des failles de sécurité importantes.

Partenariats et concours : L'ENSAM a signé une convention avec la Métropole de Montpellier pour la participation de nos étudiants à la ZAT grâce au workshop avec Monsieur KAWAMATA.

Un partenariat d'un montant de 3000 euros a également été signé avec la caisse des dépôts pour le concours S6 portant sur le logement collectif.

La taxe d'apprentissage a permis de rapporter 20 000€ pour l'année 2022-2023.

ACTIONS DE COMMUNICATION 2023-2024

Cette année le service a réalisé une refonte totale du site internet qui évolue maintenant avec ELEMENTOR, une version plus sécurisée de Word Press.

Tous les templates ont été refaits, toute l'architecture du site a été revue, ainsi que les visuels, les boutons, le graphisme...Un style « brutaliste » a été choisi, en utilisant les visuels issus du travail architectural de la rénovation énergétique du bâtiment. Cela donne une esthétique particulièrement reconnaissable.

-Organisation du prix Claude Parent :

Le budget a été de 8000€ et le partenariat financier trouvé de 30 000 €.

L'école a bénéficié d'un fort rayonnement médiatique grâce à ce prix.

Notre partenariat à hauteur de 40 000 € avec Altrad nous a permis de présenter un superbe pavillon lors des JPO de Paris

Le montant de la récolte de la taxe d'apprentissage est de 20 000€ pour cette année.

13. LES SERVICES RESSOURCES

LA MÉDIATHÈQUE 2022-2023

37 861 Documents	<ul style="list-style-type: none">→ 30 845 Ouvrages→ 131 abonnements de revue en cours→ 836 DVD→ 3981 travaux d'étudiants (1841 PFE, 1762 TPFE, 303 mémoires HMO, 75 mémoires (Post-diplôme, Recherche)→ 918 PFE numérisés→ 3136 documents cartographiques (608 cartes)→ 296 échantillons de matériaux→ des abonnements à des bases de données spécialisées (Kheox, Avery, Art & Architecture, OnArchitecture), des ressources numériques
--------------------------------------	--

2 Plateformes communes ArchiRès	<ul style="list-style-type: none">→ Arte campus VOD ArchiRès→ Numillog (760 ebooks)
---	--

1 matériauthèque physique et connectée	1 Catalogue de recherche en ligne sur le portail documentaire ArchiRès	39 heures d'ouverture du lundi au vendredi	3 personnels	44 000 € Budget
--	--	--	------------------------	------------------------------

Une alternante en master documentation a rejoint notre établissement en alternance d'octobre 2022 à septembre 2023.

POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022-2023

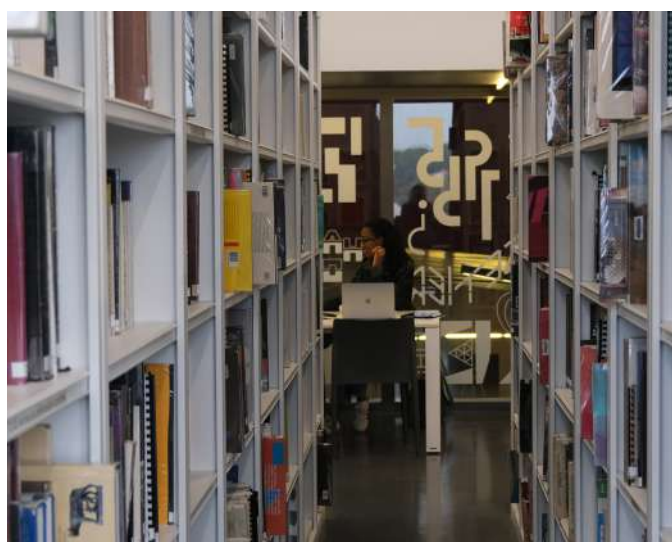
Des déménageurs sont intervenus durant une semaine complète afin de permettre le redéploiement d'une partie des collections de la médiathèque sur les rayonnages. Ils ont également remis en place des bureaux et le mobilier des personnels afin que l'espace de travail puisse être réintégré à l'issue des travaux de rénovation thermique de l'établissement.

La médiathèque, qui était fermée depuis avril 2022, a pu réouvrir ses portes au public en février 2023.

Cette année nous a permis de rénover nos supports de communication et de développer nos ressources numériques.

Un état des lieux des ressources cartographiques a été réalisé par une apprentie. La dernière mise à jour avait été effectuée en 2002. Une procédure de sélection des documents en vue d'un projet éventuel de numérisation au regard des ressources en ligne disponibles sur lesquelles une veille est nécessaire a été effectuée.

-Un Etat des lieux des productions audiovisuelles au sein de l'ENSAM en lien avec le projet d'intégration des productions des écoles comme les conférences filmées, des travaux d'étudiants dans la plateforme VOD Arte campus ArchiRès et le catalogue de la médiathèque ont été effectués. Il y a aussi un travail de normalisation du respect des droits de diffusion auprès du service Communication de l'école et des associations étudiantes, Focus et Arpal en vue de la mise en forme d'un formulaire de cession de droits de diffusion audiovisuel selon le type de contenu dans un cadre juridique qui a été effectué.



Médiathèque de l'ENSAM

-Une opération de « don de revues et déstockage de livres » avec la participation des éditions de l'Espérou a été organisée au sein de l'école.

-L'inventaire-récolement de la bibliothèque de LIFAM a été effectué par une monitrice étudiante

AVEC LE RÉSEAU ARCHIRÈS

- nous avons pratiqué une exemplarisation massive des données bibliographiques du fonds documentaire de l'ENSAM vers le SUDOC (Système universitaire de documentation)

- Nous avons un projet de signalisation de tous les numéros de revues dans Koha dans le cadre du bulletinage rétrospectif au sein du réseau

-Les typologies « Travaux d'étudiants » dans Koha et Bokeh ont été révisées : regroupement et création de nouveaux intitulés manquants (DPEA, etc.)

-Un nouveau portail documentaire a été mis en place. Ce dernier a fait l'objet d'une présentation lors du séminaire de rentrée de l'ENSAM.

-L'affichage du formulaire de recherche avancée du portail documentaire a été réadapté

Certaines rubriques du menu général du site ont été renommées

-Nous avons contribué au chantier partagé sur les visuels personnalisés et les reprises de données des films de la collection Images de la culture

-Le catalogue bibliographique de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles a été intégré à ArchiRès

-L'ensemble des Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture ont été intégrées à la Fédération d'identité Renater

Séminaires :

-Les personnels de la médiathèque ont participé à un séminaire à l'INHA à Paris. Ce dernier portait sur la politique du numérique, la valorisation ainsi que le bilan annuel et les projets du réseau ArchiRès (juillet 2022)

-Des agents ont également assisté au séminaire à l'ENSA de Bretagne à Rennes sur le thème :

NOUVEAUX ABONNEMENTS

-Revue : Usbek et Rica

ENRICHISSEMENT DU FONDS DOCUMENTAIRE ET DU CATALOGUE

645 ouvrages, 56 DVD, 126 PFE, 126 travaux d'étudiants numérisés, 94 articles de revues, 1 revue

COMMUNICATION/DIFFUSION

La revue de presse en ligne est diffusée chaque semaine

La lettre d'info A++ : après 1 an d'interruption et une nouvelle formule, 4 nouveaux numéros sont parus.

La programmation de films « 10 films/1 mois » issus d'Arte Campus VOD ArchiRès ont permis la diffusion de 9 programmes

Centres de documentation et pédagogie dans les ENSA(P)S : quel(s) positionnement(s) ? (Juillet 2023)

Formations :

-Contributeur Bokeh (application informatique du portail documentaire ArchiRès) à l'ENSA Lyon : Virginie Billon/Maude Simon-Gibily

STATISTIQUES DE PRÊT

La médiathèque a été exceptionnellement fermée d'avril 2022 à février 2023 en raison de la prolongation des travaux de rénovation et de l'intervention des déménageurs.

-Les statistiques d'utilisation de la médiathèque de 2023 correspondent à la période de février 2023 à juillet 2023 :

-422 emprunteurs environ, 3068 prêts (inclus numéros de revues et prêts entre bibliothèque envoyés), 27 prêts sur place (24 TPE, 6 PFE, 20 mémoires HMO), 117 documents en prêt exceptionnel (36 numéros de revues, 2 dossiers de presse, 28 autres documents d'archives),

69 prêts entre bibliothèques (34 reçus et 35 envoyés), 86 scans d'articles de revues

STATISTIQUES ARCHIRÈS/SUDOC

-ArchiRès: nombre de localisations d'exemplaires dans le catalogue bibliographique : 37427

-Sudoc : nouvelles localisations de notices : 16624 en lien avec l'exemplarisation massive des données du catalogue.



Nouvelles pratiques architecturales, Olivier Darmon

LA MÉDIATHÈQUE 2023-2024

37 867 Documents	<ul style="list-style-type: none">→ 31 445 Ouvrages→ 148 abonnements de revue en cours→ 892 DVD→ 4 001 travaux d'étudiants (1824 PFE, 1761 TPFE, 38 mémoires de DPEA, 303 mémoires HMO), 122 mémoires (post-diplôme et recherche)→ 960 PFE numérisés→ 3136 documents cartographiques (618 cartes)→ 296 échantillons de matériaux→ des abonnements à des bases de données spécialisées (Kheox, Avery, Art & Architecture, OnArchitecture), des ressources numériques
--------------------------------------	--

2 Plateformes communes ArchiRès	<ul style="list-style-type: none">→ Arte campus VOD ArchiRès→ Numillog (760 ebooks)
---	--

1 matériauthèque physique et connectée	1 Catalogue de recherche en ligne sur le portail documentaire ArchiRès	39 heures d'ouverture du lundi au vendredi	38 000 € Budget
--	--	--	---------------------------

La médiathèque a accueilli une alternante en master documentation d'octobre 2023 à septembre 2024.

La médiathèque a également accueilli un stagiaire de collège durant une semaine en décembre 2023, ainsi qu'une stagiaire d'avril à juillet 2024.

 Bilan 2023-2024

POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023-2024

La médiathèque a effectué un redéploiement des collections de revues en novembre 2023. Cela a donné lieu à une fermeture au public pendant une semaine avec l'intervention des déménageurs assistés du personnel chargé des collections de revues. Il s'est ajouté le réaménagement de deux espaces de bureaux et de l'atelier documentaire. Ce nouvel environnement a amené à un projet d'acquisition d'un nouvel équipement plus adapté, pour le personnel et les usagers avec la volonté de mettre en valeur les collections de revues. Cet espace est devenu trop étroit pour tout accueillir. Ainsi, nous avons dû occuper des locaux provisoires hors de l'enceinte de la médiathèque pour une partie des collections de revues.

-Le site de la médiathèque a été mis en production en mai 2024 : son lancement et sa présentation ont eu lieu lors du séminaire de rentrée 2024-25. Le site a été consultable dès le mois de mai 2024.

-L'alternante a poursuivi le travail sur l'état des lieux des ressources audiovisuelles au sein de l'école et de la médiathèque. Elle a effectué la collecte et l'intégration des productions de l'école notamment les conférences filmées sur la plateforme Arte campus VOD ArchiRès et le catalogue de la médiathèque.

- Une stagiaire a effectué, durant trois mois, l'inventaire des collections de revues situées dans le local des archives de l'école qui fait office de magasin de la médiathèque.

-L'avant-projet du Learning center a débuté

En mai 2024 : une conférence sur la définition d'un learning center par Philippe Gassin, ingénieur pédagogique à l'IUT de Béziers -Université de Montpellier, responsable du Service d'Innovation et d'Accompagnement Pédagogique et co-gestionnaire du Fablab de l'IUT a été organisé. Il est venu présenter ce qu'est un learning center au regard, notamment, de son expérience au sein de son établissement, conçu dans un esprit Lab mais également sur la perspective de ce type d'établissement dans le contexte d'une école d'architecture (services, usages et équipement).

-Un service de reliure a été mis en place permettant de petites réparations et la restauration de documents (formation d'un

agent).

-Depuis septembre 2024, une diffusion d'actualités mensuels sur le réseau social Instagram est effectuée

La nouvelle lettre d'info A++ a été entièrement revue en mars 2024 avec un nouveau mode de diffusion et un nouveau format (Mailchimp)

Les personnels de la médiathèque se sont formés aux ressources documentaires axés sur le numérique et à leurs modes d'emploi dans le cadre de recherches pour la réalisation du mémoire de master

-Rattrapage du catalogage dans Koha des mémoires de fin d'études issus des formations post-diplômes sur la période de 2020 à 2023 réalisé par une apprentie et leurs mises à disposition en consultation en ligne sur ArchiRès

- Une apprentie a effectué le rattrapage du catalogage dans Koha des mémoires de fin d'études issus des formations post-diplômes sur la période de 2020 à 2023 et a permis leurs mises à disposition en consultation en ligne sur ArchiRès

- Une enveloppe exceptionnelle d'heures de monitorat a été attribuée

-2023-24 : Nous avons travaillé à l'allègement des anciens PFE afin de permettre leur numérisation par un prestataire.

- La médiathèque a pour projet de créer une signalétique des collections : préfiguration, préparation équipement, début de réalisation à l'atelier maquette

- Suite au constat de non restitution d'ouvrages, parfois rares, de la médiathèque, et malgré de nombreuses relances restées vaines, nous avons décidé et organisé un blocage de réinscription des étudiants retardataires.

-Nous avons contribué à la plateforme d'ebooks Numilog ArchiRès

-Dans le cadre d'une nouvelle organisation pédagogique des PFE et d'un nouveau calendrier, la procédure de collecte des PFE est légèrement modifiée. Les étudiants remettent certains documents comme le résumé avant la soutenance.

-Nous avons réalisé une bibliographie sur les axes thématiques de la revue ARK n°3 publiée aux éditions de l'Espérou

-Nous avons Actualisé le fonds documentaire avec l'aide de l'expertise des enseignants chercheurs du LIFAM sur certaines thématiques en vue d'opérer un désherbage

AVEC LE RÉSEAU ARCHIRÈS

-Nous avons créer plusieurs tutoriels : créer son compte lecteur, etc., d'autres sont en projet : travaux d'étudiants, usage du thésaurus, rechercher et emprunter des ebooks, etc. Canal U a été choisi pour héberger les tutoriels

- Une nouvelle commission Formation a vu le jour

- Cette nouvelle année a permis la finalisation des accès rapides sur la page d'accueil du site (personnalisation des accès rapides par école)

-Nous avons également mis à jour les rubriques du menu du portail : Formation (Besoin d'aide), Services (guides)

-Les statistiques de consultation du portail doc ArchiRès ont été enrichies

- Les personnels de la médiathèque ont assisté à une formation portant sur : l'Indexation avec le thésaurus ArchiRès, Gestion des travaux d'étudiants

- Les personnels ont pu assister à un séminaire en juillet 2024 à l'ENSA de Saint-Etienne sur La bibliothèque et son environnement juridique

NOUVEAUX ABONNEMENTS

Revues :

-Flaneur, Aedificare,,Le 1 hebdo, Utile, Après la révolution, Cabanes, FIG, la revue dessinée, Radial, Habitante, Tèque, Stream, Zadig, Sensual city centers, Lux

-Matières, Adato architecture (gratuit)

- Journal des arts en version digitale

Ressources en ligne :

- Tènk, plateforme VOD de documentaires/fictions pour 100 adhésions (usagers)

-Journal en ligne AOC 5 abonnés(administration)

- Base Electre (documentaliste)

ENRICHISSEMENT DU FONDS DOCUMENTAIRE ET DU CATALOGUE

600 ouvrages, 56 DVD, 109 PFE, 38 mémoires de DPEA, 168 travaux d'étudiants numérisés, 125 articles de revues, 17 revues (2 gratuites), 2 casques audio

COMMUNICATION/DIFFUSION

La revue de presse en ligne est diffusée chaque semaine

La programmation de films « 10 films/ 1 mois » issus d'Arte campus VOD ArchiRès ont permis de diffuser 9 programmes

La lettre d'info A++ : est parue à 5 reprises à partir du mois de mars 2024 (mars à juillet 2024)

STATISTIQUES DE PRÊT

561 emprunteurs, 5213 prêts, 38 prêts sur place (28 TPFE, 3 PFE, 20 mémoires HMO, 1 dossier « Geddes »), 46 numéros de revues en prêt exceptionnel

137 prêts entre bibliothèques (59 reçus ou 63 envoyés), 87 scans d'articles de revues

STATISTIQUES ARCHIRÈS/SUDOC

ArchiRès :

Nombre d'exemplaires dans le catalogue bibliographique : 38771

Sudoc :

-Total des localisations d'exemplaires : 17 258

-Création de notices bibliographiques : 494

-Modification de notices bibliographiques : 3804

-Création de notices d'autorités : 393

- Modification de notices d'autorités : 724

L'ATELIER MAQUETTE (ATM) 2022-2023

1. GESTION ADMINISTRATIVE

L'année 2022-2023 a été marquée par la continuité du travail amorcé en 2021-2022, avec une consolidation du fonctionnement de l'Atelier Maquette (ATM). Le système d'horaires annualisés s'est confirmé comme un levier efficace pour gérer les périodes d'activité intense.

L'atelier a également renforcé son rôle pédagogique grâce à l'implication des moniteurs et des enseignants, permettant un accompagnement de qualité pour les étudiants dans leurs projets. De plus, suite à la demande de l'établissement, l'accueil de deux stagiaires en fin d'année a contribué à la démarche pédagogique de transmission de compétences de l'atelier.

2. BUDGET ET INVESTISSEMENTS

Le budget alloué pour l'année 2022-2023 s'élevait à 21 000 €, répartis comme suit :

- Investissement Atelier : 6 000 €
- Fonctionnement et maintenance : 9 000 €
- Entretien et maintenance MDN : 3 000 €
- Entretien et maintenance Réseau Aspiration poussières et fumées : 2 000 €

Acquisitions et améliorations

Plusieurs investissements ont été réalisés cette année pour améliorer à la fois l'espace de travail et la sécurité au sein de l'atelier. En matière de matériel, l'achat d'une perceuse à colonne de type Vario a été réalisé pour ne plus avoir besoin d'accéder aux courroies du moteur. Des balances industrielles pour la station minérale ont également été achetées, cela a permis d'augmenter la précision des mélanges pour les maquettes matières. Des améliorations structurelles notables ont également été apportées, telles que l'aménagement d'une mezzanine dédiée au maquettisme et aux machines de précision, optimisant ainsi l'espace de travail des étudiants, et le réaménagement d'un conteneur en boîte à peinture, créant un espace fonctionnel pour la mise en peinture et le stockage des outils. De plus, l'espace de stockage a été démonté, libérant ainsi 20 m² supplémentaires, ce qui a amélioré la visibilité et

la sécurité de l'atelier. Enfin, un investissement dans une armoire ventilée pour le rangement des produits inflammables et toxiques a renforcé la sécurité de l'ensemble des équipements et des utilisateurs.

L'atelier a également constaté que les kits d'outils élaborés en 2021-2022 sont un succès. Ils ont régulièrement été empruntés durant des travaux dirigés ou des workshops tout au long de l'année.

3. ACTIVITÉS ET ENSEIGNEMENTS

L'ATM a accueilli divers événements pédagogiques et professionnels :

L'année 2022-2023 a été marquée par une série de workshops et d'activités pédagogiques enrichissantes, permettant aux étudiants d'explorer diverses techniques et approches dans des contextes pratiques et créatifs. Un des moments forts a été le workshop Tadashi Kawamata, organisé en collaboration avec l'école des beaux-arts, ayant pour partenaire l'Esprit Réquipe, MAS Réemploi. Ce workshop, axé sur la récupération et la réutilisation des matériaux, s'inscrivait dans le cadre de la ZAT 2022, mettant en avant une démarche écologique et innovante dans le domaine de l'architecture. La ZAT 2022 a également vu la tenue du workshop Parenthèses, une initiative qui a offert aux étudiants la possibilité de travailler sur un projet à grande échelle dans un contexte d'exposition accessible par du public. Un autre workshop a eu lieu par la suite dans l'atelier : architecture naval dirigé par Renaud Bagnuls, a permis d'explorer des concepts spécifiques à la construction navale, enrichissant ainsi l'approche de conception de projet des étudiants à travers un domaine qu'ils n'ont pas l'occasion de voir dans leurs studios habituels.

Plus tard dans l'année un workshop à échelle 1:1, animé par David Hamerman rassemblant l'entièreté des enseignants et étudiants de la première année, a permis aux étudiants de travailler directement sur des écorchés de maisons, leur offrant une expérience pratique concrète dans la fabrication et la compréhension des structures architecturales.

En plus de ces workshops, un séminaire à Lyon avec ENSAtelier a permis aux responsables d'atelier de visiter l'atelier maquette de Lyon ceci a permis de découvrir le principe sur lequel repose l'atelier : des conteneurs déplaçables conçu pour les workshops et une modularité de l'atelier. Une initiative visant à explorer de nouvelles solutions de travail mobiles et flexibles. Cette expérience a été l'occasion d'échanger sur l'évolution des ateliers maquettes et des différentes pratiques des écoles d'architecture française.

Les activités pédagogiques se sont poursuivies avec des travaux dirigés avec Jean-Paul Laurent, où les étudiants ont réalisé des prototypes d'abris ou de structures couvrantes en carrelés et tasseaux de récupération pour illustrer les principes du contreventement.

L'atelier maquette a également accueilli les étudiants de l'ENSAM participant au 8e concours Cabanes.

L'ATELIER MAQUETTE (ATM) 2023-2024

1. GESTION ADMINISTRATIVE

L'année 2023-2024 a débuté avec des défis majeurs. Le départ de l'ancien responsable de l'ATM a entraîné une réorganisation de l'atelier, qui a été tenu au départ à 60 %, puis 70% emploi temps plein par une seule personne. Cette situation a nécessité une réduction temporaire des horaires d'ouverture. Toutefois, en fin de second semestre, la validation d'un contrat pour une assistante d'atelier a permis de rétablir progressivement un fonctionnement normal. Cette réorganisation a été cruciale pour maintenir une gestion efficace malgré les défis humains et organisationnels.

2. BUDGET ET INVESTISSEMENTS

Le budget alloué pour l'année 2023-2024 s'élevait à 23 200 €, répartis comme suit :

- Investissement Atelier : 8 200 €
- Fonctionnement et maintenance : 9 000 €
- Entretien et maintenance MDN : 3 000 €
- Entretien et maintenance Réseau Aspiration poussières et fumées : 3 000 €

Le budget n'a pas été consommé dans sa totalité suite à une demande en 2024 de limiter les dépenses de manière générale dans

Par ailleurs, certains étudiants en dernière année ont consacré une part de leur travail à la réalisation de maquettes matières pour leurs projets de fin d'études.

4. PERSPECTIVE ET AMÉLIORATIONS

L'année 2022-2023 a été riche en projets, marquant une évolution notable des espaces et des équipements disponibles pour les étudiants. La mezzanine maquette, la boîte à peinture et l'amélioration de la station minérale illustrent la volonté d'optimiser les ressources pédagogiques et techniques de l'ATM. Les efforts de restructuration et d'investissement visent à offrir un environnement de travail plus fonctionnel, sécurisé et adapté aux besoins croissants des étudiants et des enseignants de l'ENSAM.

l'école. En dépit des contraintes budgétaires imposées, plusieurs actions essentielles ont été entreprises pour maintenir et améliorer le fonctionnement de l'atelier. Parmi celles-ci, des réparations importantes ont été réalisées sur plusieurs machines, telles que la raboteuse - dégauchisseuse, l'aspirateur Festool, la grignoteuse et la défonceuse Triton, permettant ainsi de garantir leur bon état de fonctionnement. Parallèlement, une perceuse à colonne a été remise en service et une seconde perceuse à colonne Vario a été acquise. L'espace dédié aux machines électroportatives a également été réorganisé pour faciliter l'ergonomie de l'atelier et améliorer la sécurité des équipements. Enfin, la panne des machines de découpe numérique (MDN) a été rapidement identifiée comme une priorité, nécessitant des réparations urgentes pour restaurer leur fonctionnalité et assurer leur disponibilité pour les étudiants.

3. ACTIVITÉS ET ENSEIGNEMENTS

Malgré un contexte difficile, l'ATM a continué de jouer un rôle crucial dans l'enseignement et la pratique architecturale, en soutenant divers événements et activités tout au long de l'année. Parmi les workshops et enseignements notables, on retrouve celui de première année, dirigé par David Hamerman, ainsi que l'accueil des travaux dirigés de Jean-Paul Laurent sur le contreventement, et ceux de Nicolas Pauli et Agnès Burgers.

L'ATM a également porté la réalisation de scénographies importantes, telles que celle dédiée à Serge Binotto, portée par l'association de la Maison Ronde. La scénographie a été réalisée en bois de récupération, montée par les moniteurs de l'atelier, et proposait trois volumes de 7 m de diamètre pour 3 m de haut. Par la suite, la scénographie de l'exposition de Serge Binotto a été déconstruite et adaptée pour l'exposition des Projets de Fin d'Études 2024. En outre, l'atelier a soutenu plusieurs projets extérieurs majeurs, notamment le pavillon Archi-Folie pour les Jeux Olympiques dans le parc de la Villette.

Les responsables d'ateliers ont également participé au séminaire de l'Association des ENSAtelier, qui s'est déroulé à Paris La Villette cette année. Ce séminaire a permis de renforcer les liens entre les ateliers des différentes écoles et d'améliorer continuellement nos pratiques au sein de l'atelier maquette.

L'ATM a à nouveau accueilli les étudiants de l'ENSAM participant au 9e concours de cabanes. L'atelier a également été le support pour la réalisation des maquettes en matières pour les étudiants en dernière année.

4. PERSPECTIVE ET AMÉLIORATIONS

Cette année, plusieurs initiatives ont été mises en place pour améliorer la sécurité et l'organisation de l'atelier. Avec l'aide d'ENSAtelier, un kit EPI (Équipement de Protection Individuelle) a été développé pour renforcer la sécurité des moniteurs et, à terme, le kit est destiné à tous les étudiants de l'ENSAM. Ce kit comprend des chaussures de sécurité, un masque respiratoire, un casque anti-bruit, des lunettes de protection et des gants, contribuant ainsi à un environnement de travail plus sûr. Par ailleurs, les moniteurs ont fabriqué des étagères pour le rangement des machines électroportatives en réutilisant des tubes d'acier restants du projet K'Fet de 2021. Cette réorganisation a facilité l'accès aux équipements tout en permettant une formation pratique à la soudure pour les moniteurs. En revanche, le projet de conteneur dédié à la peinture n'a pas abouti, en raison de l'humidité excessive qui a rendu impossible le stockage adéquat des peintures.

5. PERSPECTIVES ET ENJEUX

L'année 2023-2024 a été marquée par une gestion de crise et une adaptation continue face aux contraintes humaines et budgétaires. Toutefois, grâce aux efforts soutenus de l'équipe, l'ATM a su maintenir un accompagnement pédagogique de qualité tout en renforçant ses infrastructures. L'objectif principal pour les années à venir est d'assurer une stabilité organisationnelle et d'optimiser le fonctionnement des équipements afin de soutenir au mieux les étudiants dans leurs projets.

En perspective de l'avenir, l'ATM mettra l'accent sur plusieurs axes de développement stratégiques. Le premier sera le renforcement des partenariats externes, afin de stimuler l'innovation et de favoriser de nouvelles collaborations qui enrichiront les projets pédagogiques et pratiques. Parallèlement, l'optimisation de l'espace et des infrastructures de l'atelier deviendra une priorité, afin de répondre à la demande croissante en termes d'accueil d'étudiants et de projets. Cette réorganisation visera à améliorer l'efficacité de l'atelier tout en permettant de mieux soutenir les activités pédagogiques et créatives, dans un cadre plus adapté.

LA FABRIQUE ENSAM

En dehors de son activité d'accompagnement des étudiants sur des outils à commande numérique, la responsable de la Fabrique a fortement contribué à la mise en œuvre du projet Archifolies pour l'ENSAM.



Atelier Maquettes

14. LES PARTENARIATS ACADÉMIQUES

Depuis la dissolution de la ComUE Languedoc Roussillon Universités ainsi que la sortie de l'ENSAM du I-SITE MUSE porté par l'Université de Montpellier fin 2019, il a été plus difficile pour l'ENSAM de renforcer son ancrage à l'enseignement supérieur local.

Néanmoins, l'ENSAM veille à développer des collaborations avec les différents partenaires de l'enseignement supérieur.

Ainsi cette année, des rapprochements avec l'Université Paul-Valéry Montpellier ont abouti aux réalisations suivantes, dans les champs culturels :

- L'exposition photo « Espagne années 50 » à l'ENSAM avec deux masters de l'université, et la publication du catalogue,
- Le travail commun de l'atelier Corps en mouvement, qui associe les deux établissements et des unités de recherche autour de Germana Civera, chorégraphe en résidence.

Les liens entre l'ENSAM et l'Esba -Mo.Co (École des Beaux-Arts de Montpellier) ont permis que

A - L'ENSAM PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS DU TERRITOIRE.

L'ENSAM développe depuis quelques années des rapports de proximité avec les différentes collectivités et notamment les communes de la région se positionnant comme pôle de ressources pour valoriser leur patrimoine. Avec l'idée de créer des synergies entre étudiants, enseignants, collectivités et autres partenaires.

Suite à une intervention réussie d'un studio de S5 auprès de la commune de Vailhauquès, l'idée de renforcer le partenariat pédagogique avec la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup s'est concrétisée par la préparation d'une convention cadre de partenariat et l'organisation systématique d'exposition des travaux dans les locaux de la Communauté de communes et avant les conseils de communauté.

L'ENSAM a souhaité poursuivre sa collaboration avec le conseil départemental au travers de la thématique du rétro-littoral, ou comment

des étudiants des deux écoles participent à un workshop exceptionnel autour de l'exposition « Pierre blanche, Etoiles noires » animé par l'artiste Abdelkader Benchamma. (Voir partie programmation culturelle)

L'Ensam est liée depuis 2021 par convention avec la Coordination territoriale des universités de l'Occitanie Est, portée par les quatre Universités : Montpellier, Montpellier 3 Paul-Valéry -UPVM, Nîmes et Perpignan. Cette structure légère coordonne le portage par ces quatre partenaires des missions et services mutualisés anciennement coordonnés par la ComUE (centre de soins, service d'accueil international, collège doctoral, MSH, Pépite...). Ainsi, nos étudiants ont accès à ces services.

Le double diplôme architecte-ingénieur avec l'IMT - Mines d'Ales contribue également à renforcer ce maillage territorial de l'enseignement supérieur.

Enfin, concernant la recherche, point de convergence majeur, nos doctorants s'inscrivent avec l'UPVM dans les ED 58 et 60 et avec l'UM pour l'ED 166. (Voir partie recherche).

appréhender les évolutions à horizon 2050 en matière de logement collectif.

Avec une présentation de la mission prospective du département sur les effets du changement climatique et environnemental sur le rétro-littoral héraultais et les implications en termes constructifs, ce partenariat a permis de sensibiliser les étudiants.

La réversibilité des usages et des matériaux, la prise en compte de la désertion du littoral et du nécessaire accueil dans l'arrière-pays des populations, l'évolution des modes d'habiter, autant de thèmes qu'ont dû aborder les étudiants qui y seront confrontés dans un avenir pas si lointain professionnellement. Les partenaires ont été impressionnés par la diversité des approches et des propositions.

15. GOUVERNANCE ET ORGANISATION

Dans le cadre des décrets du 15 février 2018 régissant les ENSA, la gouvernance institutionnelle de l'Ensam est organisée par le Conseil d'Administration, la Commission des Formations et de la Vie Etudiante et la Commission de la Recherche. Ces deux dernières instances composent le Conseil Pédagogique et Scientifique.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le collège des enseignants 2022-2023

- Gilles CUSY, Président, architecte DPLG, maître de conférences TPCAU.
- Alice LOMBARD, maîtresse de conférences associée TPCAU.
- Murielle PLAS, architecte DPLG, maîtresse de conférences associée TPCAU (La Réunion).
- Laurence RAVOUX, architecte, designer graphique, enseignante contractuelle établissement ATR.
- Vinicius RADUCANU, docteur en génie civil, maître de conférences STA.
- Maxime ROUAUD, architecte DPLG, maître de conférences TPCAU.
- Éric WATIER, professeur, ATR.

Le collège des enseignants 2023-2024

- Gilles CUSY, Président, architecte DPLG, maître de conférences TPCAU.
- Céline ORSINGHER, paysagiste, maîtresse de conférences - VT.
- Murielle PLAS, architecte DPLG, maîtresse de conférences - TPCAU (La Réunion).
- Laurence RAVOUX, architecte, designer graphique, enseignante contractuelle établissement - ATR.
- Vinicius RADUCANU, docteur en génie civil, maître de conférences - TPCAU.
- Maxime ROUAUD, architecte DPLG, maître de conférences - TPCAU.
- Éric WATIER, professeur - ATR.

Le collège des étudiants 2022-2023

- Lisa GIRARD
- Tom VAN DER MEER
- Gabriel VIVIEN

Le collège des étudiants 2023-2024

- Ghislain BEC-ESPITALIER
- Noémie TROLONGE
- Camille ROUSTAN

Le collège des administratifs 2022-2023

- Delphine AMULET, cheffe du service de la communication et des partenariats financiers
- Marie-Pierre KESSLER (La Réunion), chargée des affaires internationales.
- Hélène KLUNDER, cheffe du service des partenariats académiques et du développement culturel.

Le collège des administratifs 2023-2024

- Delphine AMULET, cheffe du service de la communication et des partenariats financiers
- Fatiha NAILI (La Réunion), chargée de la communication.
- Hélène KLUNDER, cheffe du service des partenariats académiques et du développement culturel.

Les personnalités extérieures (collège composé des membres de droit et des personnalités qualifiées).

Les membres de droit 2022-2023

- Christian COMBES, président de l'Ordre Régional des Architectes Occitanie.
- Claire GATECEL, représentante de la Région Occitanie.

- Marie-Christine GELY-NARGEOT, professeure des Universités, au titre de représentant de la communauté d'universités.
- Coralie MANTION, représentante de Montpellier Méditerranée Métropole.

Les membres de droit 2023-2024

- Caroline PERA_COULAUD, Vice-Présidente (34) de l'Ordre Régional des Architectes Occitanie.
- Marie-Christine GELY-NARGEOT, professeure des Universités, au titre de représentant de la communauté d'universités.
- Claire GATECEL, représentante de la Région Occitanie.
- Stéphane CHAMPAY, représentant Montpellier Méditerranée Métropole.

Les personnalités qualifiées 2022-2023

- Jacques FERRIER, architecte et urbaniste
- Cédric GRAIL, directeur général de la SERM/SA3M
- Josée Marie LO THONG, directrice des affaires culturelles La Réunion
- Benoît MELON, directeur de l'École de Chaillot
- Damien VIEILLEVIGNE, architecte, président de La Maison de l'Architecture Occitanie Méditerranée

Les personnalités qualifiées 2023-2024

- Nathalie D'ARTIGUES, architecte du Patrimoine.
- Jacques FERRIER, architecte et urbaniste.
- Cédric GRAIL, directeur général de la SERM/SA3M.
- Josée Marie LO THONG, directrice des affaires culturelles La Réunion.
- Véronique MURE, ingénieure en agronomie tropicale, botaniste ;

Les membres de droit avec voix consultative 2022-2023

- Ilhame ALLAOUI EL HAMDI, agent comptable de l'ENSAM.

- Daniel ANDERSCH, directeur des études et de la pédagogie.

- Isabelle AVON, directrice du développement et de la communication.

- Stéphanie BINET, contrôleur budgétaire régional.

- Stéphane BOSC, président du Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS) et président de la Commission des Formations et de la Vie Étudiante (CFVE).

- Andrés MARTINEZ, président de la Commission de la Recherche et vice-président du CPS.

- Michel ROUSSEL, directeur régional chargé des affaires culturelles (ou son représentant Jamila MILKI, conseillère pour l'architecture).

- Thierry VERDIER, directeur.

- Lisette VIEIRA, directrice administrative et financière.

Les membres de droit avec voix consultative 2023-2024

- Ilhame ALLAOUI EL HAMDI, agent comptable de l'ENSAM.

- Isabelle AVON, directrice des études et de la pédagogie (par intérim), directrice du développement et de la communication.

- Le contrôleur budgétaire régional ou son représentant.

- Stéphane BOSC, président du Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS) et président de la Commission des Formations et de la Vie Étudiante (CFVE).

- X (en cours de désignation), présidente de la Commission de la Recherche et vice-présidente du CPS.

- Michel ROUSSEL, directeur régional chargé des affaires culturelles (ou son représentant Jamila MILKI, conseillère pour l'architecture).

- Thierry VERDIER, directeur.

- Lisette VIEIRA, directrice administrative et financière.

LA COMMISSION DES FORMATIONS ET DE LA VIE ETUDIANTE

Composition CPS (CFVE + CR)

Le collège des enseignants 2022-2023

- Stéphane BOSC, Président, Architecte DPLG, Maître de conférences-TPCAU
- Patrick BUFFARD, Architecte DPLG, Contractuel établissement-TPCAU
- Eva RUIZ CALATAYUD, enseignante en langue espagnol, contractuelle établissement-SHS
- Emmanuelle ETIENNE, Plasticienne, Maîtresse de conférences-ATR
- David HAMERMAN, Architecte DPLG, Maître de conférences-TPCAU
- Yannick HOFFERT, Architecte DPLG, Maître de conférences-TPCAU
- Jean-Paul LAURENT, Architecte DPLG, Ingénieur, Maître de conférences-STA
- Alexis LAUTIER, Architecte DPLG, Contractuel établissement-TPCAU
- Khedidja MAMOU, Architecte DPLG, Maîtresse de conférences-SHSA
- Nicolas PAULI, Docteur en mécanique et génie civil, Professeur-STA
- Antoine PERRAU, Architecte DPLG, maître de conférences-TPCAU
- Jordi PIMAS, Architecte DPLG, Maître de conférences-VT

Le collège des enseignants 2023-2024

- Jérôme APACK, Architecte DPLG, professeur – TPCAU.
- Stéphane BOSC, Président, Architecte DPLG, maître de conférences - TPCAU.
- Patrick BUFFARD, Architecte DPLG, contractuel établissement - TPCAU.
- Emmanuelle ETIENNE, Plasticienne, maîtresse de conférences – ATR.
- Mathieu GRENIER, Architecte, maître de conférences – VT.
- David HAMERMAN, Architecte DPLG, maître

de conférences – TPCAU.

- William HAYET, Architecte DPLG, maître de conférences – TPCAU.
- Manon KERN, Architecte DPLG, maîtresse de conférences - TPCAU
- Jean-Paul LAURENT, Architecte DPLG, ingénieur, maître de conférences – STA.
- Alexis LAUTIER, Architecte DPLG, contractuel établissement– TPCAU.
- Antoine PERRAU, Architecte DPLG, professeur – TPCAU.
- Eva RUIZ CALATAYUD, enseignante en langue espagnol, contractuelle établissement - SHS.

Le collège des étudiants 2022-2023

- Juliette DAMIENS
- Mathis GRAND
- Zack HASSOUN
- Evolène HENNOUS
- Mona TAZEROUALTI

Le collège des étudiants 2023-2024

- Anna CAMPS
- Etienne MOLINER
- Matéo MARQUETTE
- Camille GUIMBARD
- Simon LECOUSTRE
- Robin BERTRAND

Le collège des administratifs 2022-2023

- Laure DELIGNE, Cheffe du service de la Professionnalisation et de l'Innovation à la direction des études et de la pédagogie.
- Esther MAZUR, chargée du cycle master et VAE à la direction des études et de la pédagogie.

Le collège des administratifs 2023-2024

- Laure DELIGNE, Cheffe du service de la Professionnalisation et de l'Innovation à la direction des études et de la pédagogie.
- Esther MAZUR, chargée du cycle master et VAE à la direction des études et de la pédagogie.

LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

Collège des enseignants-chercheurs, rattachés à une unité de recherche 2022-2023

- Agnès BURGERS, Ingénieure, Maîtresse de conférences-STA
- Christel CORRADINO, Ingénieure, Maîtresse de conférences -STA
- Philippe DEVILLERS, Docteur en mécanique des matériaux, Professeur -STA
- Andrés MARTINEZ, Président, Architecte, maître de conférences TPCAU, Docteur en architecture.
- Thomas PERRIN, Maître de conférences -SHS, HDR en aménagement et sciences humaines et sociales
- Laurent VIALA, Maître de conférences -VT, Docteur en géographie et aménagement

Collège des enseignants-chercheurs, rattachés à une unité de recherche 2023-2024

- Christel CORRADINO, ingénieure, maîtresse de conférences - STA.
- Théodore GUUINIC, maître de conférences HCA, docteur en Architecture (élu le 02/10/24)
- Philippe DEVILLERS, docteur en mécanique des matériaux, professeur – STA, HDR.
- Andrés MARTINEZ, docteur, professeur – TPCAU, HDR.
- Catherine TITEUX, docteure en histoire de l'art et de l'archéologie – Maîtresse de conférences – HCA.
- X, en cours d'élection.

Collège des doctorants 2022-2023

- Mathieu PARIS

Collège des doctorants 2023-2024

- X, en cours d'élection.

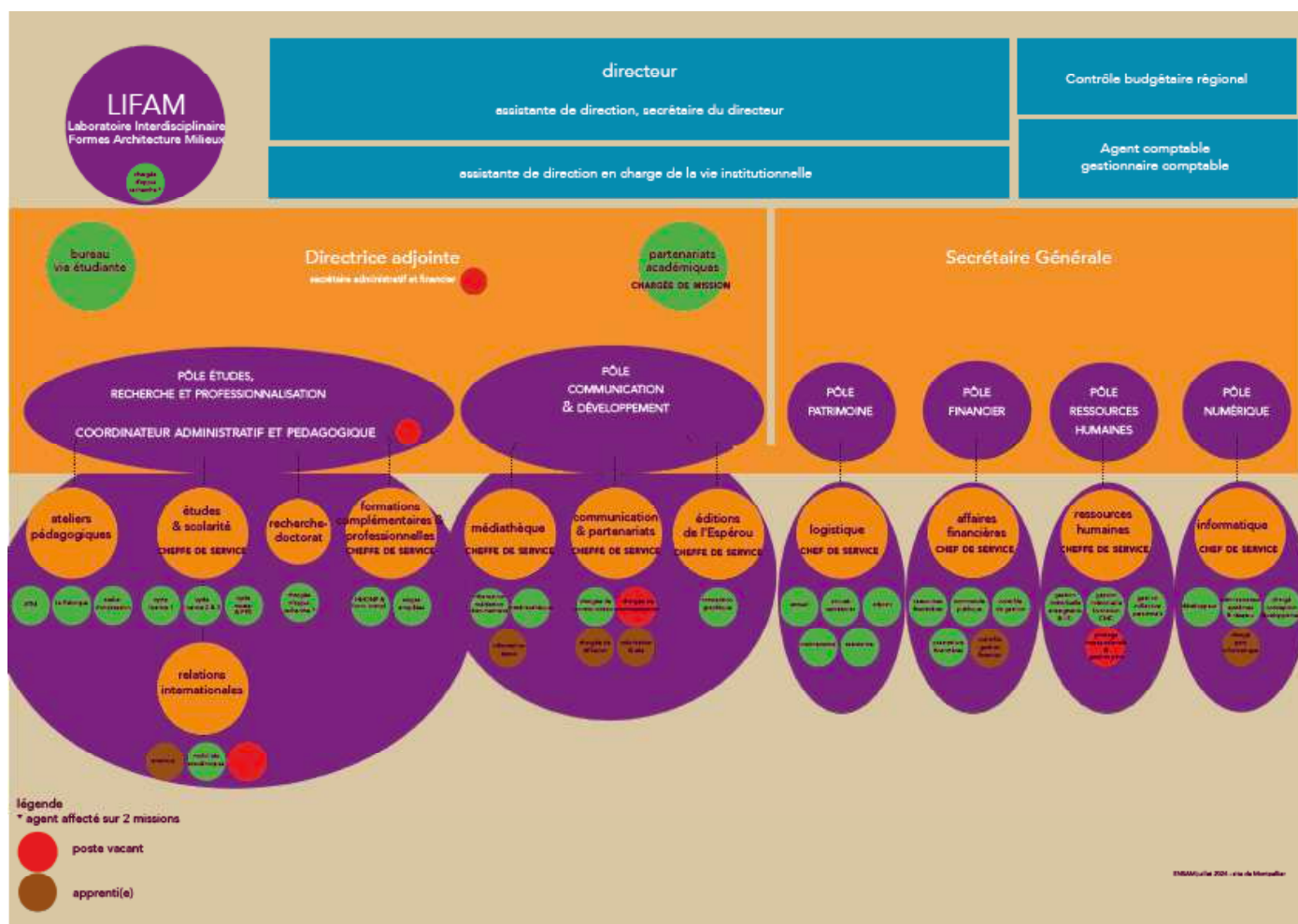
Collège des personnalités extérieures 2022-2023

- Valérie Arrault, Professeur des universités HDR, Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Alexandre Brun, Professeur des universités HDR, Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Emmanuel Négrier, Professeur des universités HDR, Université de Montpellier

Collège des personnalités extérieures 2023-2024

- Valérie Arrault, Professeur des universités HDR, Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Alexandre Brun, Professeur des universités HDR, Université Paul-Valéry Montpellier 3
- Emmanuel Négrier, Professeur des universités HDR, Université de Montpellier

ORGANIGRAMME 2023-2024



LISTE DES ENSEIGNANTS MONTPELLIER ANNÉE 2022-2023

LANGUES

- COLE Hannah
- COLE Jessica
- DOWN Caroline
- RAMAUGER Katerina
- RUIZ CALATAYUD Eva
- SNAITH Kirsty

ATR

- DELPRAT Charles-Elie
- DEVILLERS Marion
- ETIENNE Emmanuelle
- RAVOUX Laurence
- ROSELL François

→ TORNE Cédric

→ WATIER Eric

STA

- BURGERS Agnès
- CHAMEROY Félix
- CORRADINO Christel
- DEVILLERS Philippe
- LAURENT Jean-Paul
- MARTINUZZI Michel
- MONCEAUX Mathieu
- PAULI Nicolas
- RABOURDIN Clément
- RADUCANU Vinicius

→ SUTTER Yannick

HCA

→ GARCIA Emmanuel

→ GUERIN Hélène

→ GUUINIC Théodore

→ TITEUX Catherine

→ VILLEMUR Frédérique

SHSA

→ MAMOUCHE Khedidja

→ PERRIN Thomas

VT

→ BOSCH Stéphane

→ PIMAS Jordi

→ RAVON Jean-François

→ VIALA Laurent

→ ZAKARIAN Stanislas

TPCAU

→ BOURDEAU Axelle

→ BRION Jacques

→ BUFFARD Patrick

→ CAPELIER Philippe

→ CARDONE Jean-Sébastien

→ CERESE Ankel

→ CHAMPAVIER Oriane

→ CREGUT Nicolas

→ CUSY Gilles

→ DAHBI Malek

→ DEVAUX Frédéric

→ DUPORT Laurent

→ HAMERMAN David

→ HAYET William

→ HOFFERT Yannick

→ ISZATT Annabelle

→ JANNIN Stéphanie

→ LADOUX Pierre

→ LAUTIER Alexis

→ LEBUNETEL Nicolas

→ LEGOUIS Yann

→ LOMBARD Alice

→ MANGIN Caroline

→ MARAVAL Michel

→ MARTINEZ Andrés

→ MEGIAS Pascal

→ MERRICHELLI Olivier

→ NOURRIGAT Elodie

→ ORTH Solveig

→ PASSELAC Romain

→ PERRIS Pascal

→ PLANES Jean

→ ROSELL François

→ ROUAUD Maxime

→ ROUSSEAU Arnaud

→ ROUVIERE Henri

→ SAINT-CRICQ Frédéric

→ SOTO Pierre

LISTE DES ENSEIGNANTS MONTPELLIER ANNÉE 2023-2024

LANGUES

- COLE Hannah
- COLE Jessica
- DOWN Caroline
- RAMAUGER Katerina
- RUIZ CALATAYUD Eva

ATR

- DEVILLERS Marion
- ETIENNE Emmanuelle
- RAVOUX Laurence
- RICHER Jimmy
- ROSELL François
- TORNE Cédric
- WATIER Eric

STA

- AZMAYESH BIJAN
- BURGERS Agnès
- CHAMEROY Félix
- CORRADINO Christel
- DEVILLERS Philippe
- LAURENT Jean-Paul
- MARCHI Thibaut
- MARTINUZZI Michel
- MONCEAUX Mathieu
- PAULI Nicolas
- SUTTER Yannick

HCA

- GARCIA Emmanuel
- GUUINIC Théodore

- TITEUX Catherine
- VILLEMUR Frédérique

SHSA

- MAMOU Khedidja
- PERRIN Thomas

VT

- BOSCH Stéphane
- GRENIER Mathieu
- ORSINGHER Céline
- RAVON Jean-François
- VIALA Laurent

TPCAU

- ALAZETTA Pascale
- BICHO Daniel
- BOURDEAU Axelle
- BRION Jacques
- BUFFARD Patrick
- CERESE Ankel
- CREGUT Nicolas
- CUSY Gilles
- DAHBI Malek
- DEVAUX Frédéric
- DUPORT Laurent
- HAMERMAN David
- HAYET William
- ISZATT Annabelle
- JANNIN Stéphanie
- JOUQUAND David
- KERN Manon

- LAUTIER Alexis
- LE QUER Pierre
- LEBUNETEL Nicolas
- LEGOUIS Yann
- MARAVAL Michel
- MARTINEZ Andrés
- MEGIAS Pascal
- NAVELET Olivier
- NOURRIGAT Elodie

- PASSELAC Romain
- PERRIS Pascal
- PLANES Jean
- RADUCANU Vinicius
- ROUAUD Maxime
- ROUSSEAU Arnaud
- ROUVIERE Henri
- SOTO Pierre
- VIEILLEVIGNE Damien

LISTE DES ENSEIGNANTS LA RÉUNION ANNÉE 2022-2023

LANGUES

- CONAN Aymeric

ATR

- ENILORAC Jean-Noël

STA

- CHOUILLOU Delphine
- PEREIRA DIAZ Joao
- ROYER DE VERICOURT Raphaël
- SMUTS Carin

HCA

- DESNOST Florence
- FOURNIER Anne

VT

- CLEMENT Sébastien
- COUSIN Rodolphe

TPCAU

- BERENGUER Candice
- BRABANT Olivier
- COULON Jeanne

- HAZET Guillaume
- MUNIER Magalie
- PERRAU Antoine
- PEYREBONNE Nicolas
- PLAS-LOISEAU Murielle
- RAFFINI Jean-François

LISTE DES ENSEIGNANTS LA RÉUNION ANNÉE 2023-2024

LANGUES

→ CONAN Aymeric

ATR

→ ENILORAC Jean-Noël

STA

→ BOULINGUEZ Maxime

→ CLAUDEPIERRE Isabelle

→ JUHOOR Karim

→ LAURET Guillaume

→ LAURET Laureline

→ PEREIRA DIAZ Joao

HCA

→ DESNOST Florence

→ FOURNIER Anne

→ PREAULT Clémence

SHSA

→ JOIN Tanika

VT

→ CLEMENT Sébastien

TPCAU

→ BERENGUER Candice

→ BRABANT Olivier

→ COULON Jeanne

→ GROSS Dagmar

→ HAZET Guillaume

→ MUNIER Magalie

→ PERRAU Antoine

→ PEYREBONNE Nicolas

→ PLAS LOISEAU Murielle

→ SALLIERE TRAYSSAC Karine

→ SOULEZ-LARIVIERE Sébastien

B - SERVICE LOGISTIQUE

TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE 2022-2023

La conférence nationale de l'immobilier stratégique, qui s'est tenue le 14 décembre 2020 en présence du Premier ministre, a validé la sélection de 4214 dossiers à l'échelle nationale en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics, à l'issue de l'appel à projet "rénovation des bâtiments de l'État et de ses établissements publics" du Plan de relance pour lequel nous avons été lauréats d'un premier financement de 4.896.358,40 €, solde perçu en totalité en 2022.

Nature des travaux

Les travaux de rénovation thermique et énergétique du bâtiment principal ont porté sur :

→ Remplacement de l'enveloppe (façades

vitrées des bâtiments)

→ Isolation de toutes les toitures et des murs

→ Remplacement de la chaudière existante par un modèle à condensation

→ Remplacement des circulateurs chauffage et froid

→ Récupération d'énergie sur CTA amphithéâtre

→ Mise en place de luminaires LEDs

→ Installation d'une production d'énergie renouvelable (photovoltaïque)

L'objectif était d'intervenir sur l'ensemble des façades et des toitures, pour limiter les déperditions d'énergie du bâtiment d'origine. Pour cette intervention, le groupement et son Architecte ont pris en compte la valeur Architecturale de l'Ecole qui a obtenu le label Architecture Contemporaine Remarquable. Un engagement fort était donc attendu du groupement et de son architecte pour revaloriser ce patrimoine à travers les interventions sur l'enveloppe.

Afin d'atteindre les objectifs de - 40% ou - 60% de consommations d'énergie (en fonction des tranches) pour bénéficier du Plan de relance, il a été proposé de combiner des actions sur l'enveloppe du bâtiment principal qui est le plus ancien (isolement des toitures, murs, planchers, vitrages), avec des actions sur les équipements techniques permettant d'améliorer la performance de la production d'énergie (chaleur, éclairage) et en intégrant des énergies renouvelables (énergie photovoltaïque). Soit une réduction de 736 421 kWhEF/an des consommations énergétiques et de 131 572 kgeqCO2/an d'émission de gaz à effet de serre.

Financement CPER

En complément du financement France RELANCE, nous avons également bénéficié de crédits complémentaires en 2021 de 1 795 251€ (perçus le 17/10/22) au titre du CPER pour consolider le budget global de l'opération, portant l'estimation de l'opération à 6 691 609€ en juin 2021.

Révision du coût du projet

En juillet 2022, un besoin de 360 000€ a été identifié par l'ARAC (MMOA) sur ce projet pour faire face l'impact de l'inflation et la révision des prix liée aux aléas.

Le ministère a prévu un financement à hauteur de 300 000€ dont 100 000€ ont été encaissés par l'ENSAM en juillet 2022. Une actualisation de la situation en septembre 2022 porte maintenant la simulation à un montant de 7 061 000€.

Le montant global de l'opération est donc modifié comme suit :

→ Le budget de l'opération en juin 2022 était estimé à 6.691.609,00 €

→ Une demande de financement supplémentaire de 461.020,00 €

• Surcoût dû à l'inflation = 365.920,00 €

(augmentation du taux de révision depuis mai 2021 : +5,86% index ING et +8,33% index BT01).

• Surcoût dû à des travaux supplémentaires = 95.100,00 €

Avances sur travaux versés à l'ARAC et avenant

L'ENSAM exécutait les opérations en versant des avances sur travaux au MMOA, et en ajustant les crédits de paiements nécessaires lors des mouvements budgétaires et en fonction des besoins exprimés.

Calendrier des travaux et déménagements

Les retards dus à des difficultés d'approvisionnement des vitrages, à l'inspection du travail et l'approvisionnement en carburant a fortement impacté la phase 1 qui a débuté le 31 mai 2022.

Quelques dates clés à retenir :

→ **Lundi 24 octobre 2022** : Commission de sécurité pour une réception partielle, soit celle de la 1 ère phase

→ **A partir du 1er novembre 2022** : début de la phase 2 jusqu'au 31/03/2023.

→ **A partir du 1er avril 2023** : début de la phase 3 jusqu'au 28/07/2023

TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE 2023-2024

Après le caractère exceptionnel de l'opération de rénovation thermique du bâtiment « historique » de l'Ensam, et en intégrant le coût très élevé de la maintenance des nouveaux équipements (contrat de maintenance CVC), d'autres programmes ont été préparés ou envisagés sur l'exercice 2024 :

Création d'une salle « serveurs » pour parvenir enfin à corriger l'ensemble des désordres numériques dont souffre l'établissement en raison du manque d'entretien du réseau informatique ces dix dernières années ;

- Le coût pour l'établissement est très important en raison du retard pris ;
- À cela s'ajoute (hors cadre immobilier) la reprise de tout le réseau et de tout le cœur de réseau (voir plus bas) ;

ARCHICUBE : création d'un espace de co-working / incubateur pour jeunes diplômés en rez-de-chaussée de l'Ensam (nécessité soulignée dans les rapports cités précédemment et souci de la ministre)

- L'aide financière du ministère de la Culture est aujourd'hui de 0,00 € ;
- Une nouvelle demande exceptionnelle de financement sera présentée à la DG2TDC et la réponse permettra de savoir si les priorités

de la ministre correspondent aux priorités de ses services gestionnaires

Le Projet de Learning Center dont le financement a été obtenu dans la cadre du CPER (1,05 M d'€) doit être achevé avant l'exercice 2027

- L'année 2024 sera consacrée à la passation d'un marché d'étude et de faisabilité ;
- Le projet architectural s'étendra sur d'autres exercices budgétaires ;

Projet de réalisation d'un lieu d'exposition temporaire dénommée « la galerie » :

- Salle d'expositions temporaires à construire à l'aplomb du bâtiment situé sur pilotis au niveau du parvis ;
- Les financements ne sont pas encore obtenus, une discussion doit s'engager pour un éventuel prélèvement sur le fonds de roulement ;

Enfin, l'année 2024 a aussi été l'occasion de réfléchir sur un projet d'envergure : la rénovation énergétique des bâtiments construits en 2005 par les architectes Jacques Sbriglio et Jean-Pierre Duchier. Ces bâtiments sont de véritables passoires thermiques et ne répondent à aucune logique environnementale. Le financement d'une telle opération n'est pas encore envisagé.

C - BUDGET DE L'ÉTABLISSEMENT BUDGET 2024

L'année universitaire 2023-2024 a été principalement marquée par la fin de l'opération de rénovation énergétique du bâtiment principal dans le cadre du plan de relance et le retour à une exécution budgétaire classique.

Pour rappel, le financement a été le suivant :

- Financement CPER

En complément du financement France RELANCE, nous avons bénéficié de crédits complémentaires en 2021 de 1.795.251 € (perçus le 17/10/22) au titre du CPER pour consolider le budget de l'opération, portant l'estimation de l'opération à 6.691.609 € en juin 2021.

- Révision du coût du projet à l'été 2022

En juillet 2022, un besoin de financement complémentaire a été identifié par l'ARAC (MMOA) sur ce projet pour faire face l'impact de l'inflation et la révision des prix liée aux aléas, nous amenant à solliciter de nouveaux financements, notamment une aide exceptionnelle de notre tutelle d'un montant de 533.623 € qui a été versé en décembre 2022.

Un chantier à plus de 7,350 millions d'euros au 31/12/2023 (prévision BR2_2023)

PDR	CPER 2022	Subvention MC	ENSAM
Inscrits 2021-2022	45	10	10

→ Avances sur travaux versés à l'ARAC

Concernant les avances sur travaux, l'établissement a ajusté ses crédits de paiements indiqués au BR2 2023 afin de liquider la dernière échéance de l'exercice soit 803.400 € en décembre 2023. Le dernier paiement pour l'opération a été programmé en 2024 pour un montant de 74.820 €.

→ Avenant à l'ARAC

Le dernier avenant (avenant n°2 M21.161 €) au marché de conception/réalisation entre le MMOA et le groupement d'entreprises a été signé en juillet 2023 et visait à ajuster le montant global de l'opération par rapport aux derniers financements et à l'évolution du chantier (prestations complémentaires à la demande du MOA).

Un chantier exécuté en trois phases entre mai 2022 et juillet 2023 :

Les dates clés de ce projet en site occupé :

- décembre 2020 : ENSAM lauréate du financement France Relance
- 11 mars 2021 Notification à l'ARAC
- 21 novembre 2021 : Notification du marché conception réalisation
- 30 mai 2022 : lancement de la phase 1
- Lundi 24 octobre 2022 à 16h : Commission de sécurité pour une réception partielle, soit celle de la 1 ère phase
- A partir du 1er novembre 2022 : début de la phase 2
- Lundi 24 avril à 14h30 : Commission de sécurité pour une réception partielle, soit de la 2me phase
- A partir du 1er avril 2023 : début de la phase 3 jusqu'au 28/07/2023.
- Lundi 31 juillet 2023 : fin du chantier avec remise des clés au maître d'ouvrage

→ Mercredi 6 septembre 2023 à 9h30 : Commission de sécurité pour une réception partielle, soit la 3ème phase.

Un solde de 75k€ pour l'ARAC est prévu en 2024, conformément au plan de financement.

Avec cette opération immobilière, l'ENSAM a pu saisir cette opportunité de rénovation énergétique pour réaffirmer ce que doit être la restauration d'une école d'architecture et ainsi offrir aux futures générations d'étudiants en architecture, une formidable source d'inspiration dès la rentrée 2023/2024.

Durant 2 ans, l'ENSAM devra apporter une vigilance particulière au bon fonctionnement des nouvelles installations afin de garantir l'efficacité énergétique. Ainsi, les économies générées par les nouveaux systèmes, les corrections d'anomalies et les parachèvements devraient renforcer la stabilité budgétaire face à l'augmentation du prix des énergies.

Une attention particulière a été apportée à l'optimisation thermique en terme d'exploitation. Pour ce faire, des protocoles ont été mis en place afin de satisfaire les engagements économiques tout en garantissant un fonctionnement normal des équipements. Ces usages devront être évalués dans la durée afin d'être adaptés, ou suivant l'analyse des courbes de consommation, nous amener à adapter les consignes de températures de la production de chaleur zone par zone, local par local, activité par activité grâce à la nouvelle Gestion Technique Centralisée (GTC). Ces ajustements seront générateurs de variations budgétaires que nous pouvons estimer et limiter dans un premier temps à 3% pour permettre de rester dans une zone de confort.

Durant la GPA, il a été prévu que la GTC soit pilotée par le bureau d'étude du groupement (BETSO) afin d'intégrer directement toutes les corrections apportées durant la période dans les calculs d'efficacité. Le bureau d'étude de la maîtrise d'ouvrage (BEHI) sera lui le garant des calculs et des données exploitées par BETSO.

La performance énergétique des installations photovoltaïques et des appareils de chauffages / rafraîchissement est analysée et exploitée. Les contrats de maintenances sont alors adaptés en fonction des besoins identifiés au cours de l'exploitation.

Le plan pluriannuel d'investissement de l'ENSAM fait état de plusieurs travaux d'amélioration des performances énergétiques sur les 2 autres bâtiments (A et B). La GTC devra intégrer au fur et à mesure les nouveaux équipements dans un ensemble cohérent. Ces intégrations seront financées à hauteur de 3.000 € ht/an et des études doivent permettre d'établir la faisabilité des améliorations à apporter.

Pour parfaire cet ensemble, des détecteurs de présence, des luminaires LED ou le développement du contrôle d'accès renforceront les économies d'énergie, tout en facilitant les automatismes d'exploitation et de sécurité. La somme de 5.000€/an sur 3 ans est prévu afin de poursuivre le travail de sobriété déjà entamé.

Etat des lieux pour les coûts de maintenance :

- Les travaux du plan de relance 2022 ont remplacés 80% de la production de chaleur / rafraîchissement mais les réseaux et rafraîchissement des bâtiments A et B n'ont pas été touchés.
- Plus de 80% des toitures sont aujourd'hui recouvertes de panneaux solaires.
- Les murs rideaux des volumes chauffés ont été remplacés par des menuiseries plus performantes.

En 2022-2023, la maintenance était assurée

D - SERVICE INFORMATIQUE

Le chef du service informatique, arrivé en juin 2022, a réalisé un audit interne portant sur une analyse préliminaire des installations et des équipements informatiques. Il a noté que la grande force de l'ENSAM réside dans la faible externalisation de ses moyens et outils, ce qui devrait permettre une grande maîtrise de ce domaine, mais cela n'est pas le cas actuellement. Ce document a abouti à de nombreuses actions classées selon 10 thématiques :

1) RH / composition de l'équipe : l'équipe a été renforcée, et les temps dédiés au support et aux projets ont été séparés. La gestion des interventions et leur suivi se structure via un

dans le cadre du marché multitechnique de l'UGAP qui n'est plus adapté à la technicité de nos nouvelles installations. Un nouveau contrat a donc été signé en octobre 2023 avec un nouveau fournisseur pour une période de 2 ans afin de satisfaire aux conditions d'éligibilité des financements du plan de relance énergétique.

Au terme de la Garantie de Parfait Achèvement (GPA), l'engagement du groupement (EGM) prendra fin mais les objectifs devront perdurer voir augmenter.

Ainsi, la conduite d'exploitation via les réglages physiques et / ou numériques de la GTC seront à la charge de l'ENSAM. Ces tâches devront être données à un personnel interne et / ou externe (maintenance CVC) suivant le niveau de qualification demandé et reconnu par la norme NFX 60.000. Cette norme doit être le fil directeur de notre protocole de maintenance sachant que des ajustements seront immanquablement nécessaires en termes d'exploitation.

Avant la fin de la GPA, des avenants aux différents prestataires devront être envisagés et signés afin d'assurer la continuité de service. De ce fait, les budgets devront intégrer une hausse du coût de la maintenance proportionnelle à l'évolution des systèmes et des objectifs.

Des ajustements et / ou formations au service logistique devront également permettre d'assurer la maîtrise des systèmes complexes de production énergétique et de chaleur.

système de « ticketing ».

2) Réseau / faiblesse structurelle : une part non négligeable des problèmes est due à la vétusté des câblages (d'origine), à des connexions/ interconnexions non identifiables, à l'absence de contrats de maintenance et d'espaces adaptés (climatisés) qui fragilisent physiquement les équipements. Un audit réseau a été lancé fin 2022 (20k€), et des travaux autour de la salle serveurs seront réalisés en 2023 ou 2024 (175k€).

3) Systèmes / maintenance limitée : un administrateur système a été recruté pour améliorer ce domaine (15/10/2022), mais la gestion concomitante de la maintenance quotidienne et des évolutions est compliquée. Il faut établir une cartographie de l'existant, prévoir les mises à jour, documenter, mettre en place les bonnes pratiques, renouveler le matériel et assurer leur maintenance ou faire appel à des contrats de maintenance.

4) Messagerie email : le service est instable à cause de la solution choisie (désuète) et des pratiques, et ne répond pas aux usages (pas suffisamment coopératif). L'antispam, mal paramétré, conduit à un filtrage inefficace. L'utilisation des adresses professionnelles des enseignants et la diffusion massive de courriels font l'objet d'une politique non définie et peu claire. Les utilisateurs ne sont pas assez sensibilisés ou formés. Une migration de la plateforme email est envisagée en 2023 ou 2024, avec également la mise en place d'un serveur de listes de diffusion et de la formation pour les usagers.

5) Téléphonie : le diagnostic des problèmes est complexe à établir. La téléphonie IP dysfonctionne et la source du problème est difficile à identifier (application, serveurs ou réseau...). Elle est pourtant indispensable notamment dans le contexte du télétravail. Une étude du besoin réel des services selon les nouvelles organisations du travail a été lancée en 2023.

6) Postes de travail : une politique de gestion des postes de travail doit être définie pour préciser la mise à disposition du matériel et des logiciels, les campagnes de remplacement à 5/6 ans, la nécessité d'homogénéisation du parc et des logiciels, la supervision et l'inventaire physique, la politique de réaffectation ou recyclage des équipements vétustes, etc. Cette politique est en cours de rédaction, avec un plan d'achat à 5/6 ans par lots homogènes, centralisés au service informatique (même les projets de recherche), adhésion à des marchés équipements et logiciels.

7) Support aux utilisateurs / organisation espace de travail : Les locaux du service informatiques doivent être adaptés pour un accueil et les interventions quotidiennes (espaces pour tests sur matériel/banque d'accueil ?) et la gestion des demandes/interventions doit être suivie pour une meilleure lisibilité (optimisation des espaces, déménagement à la phase 3 des travaux, organisation d'un ticketing avec

horaires adaptés pour travailler sur les projets).

8) Comptes informatiques / base de données TAIGA : l'import des données et la mise à jour en cascade des comptes dans nos systèmes pose problème. Nous n'avons aucune latitude sur la gestion de ces éléments, il n'y a aucune transparence et interaction sur la gestion des comptes informatiques (pas de maîtrise). Deux systèmes d'annuaires sont alimentés notamment par TAIGA, et nous en sommes très dépendants. La migration vers PÉGASE prévue en 2023/2024 doit nous permettre d'améliorer la gestion des comptes.

9) Périmètre juridique / RGPD et RSSI : il faut nommer un RSSI qui soit hors de l'informatique (ou faire un appel à candidature en interne).

10) Gouvernance / Commission informatique : pour pouvoir travailler sur les évolutions des outils, une Commission informatique pourrait être créée (2 à 4 réunions annuelles), avec des représentants étudiants/enseignants/administratifs, et qui serait un lieu d'échange/proposition/décision pour réfléchir aux enjeux numériques (définition d'une charte informatique, de la politique « poste de travail », des procédures de gestion des comptes utilisateurs, de procédures « d'accueil d'un agent » et des manifestations interne ou externe, etc.).

Sur la base de ce diagnostic, il a été possible de définir un schéma directeur informatique de l'école sur 5 ans.

SERVICE INFORMATIQUE 2023-2024

Suite à l'audit informatique établi en 2022, une série d'actions a été mise en œuvre et classée selon des thématiques actualisées pour 2024 :

1) RH / composition de l'équipe : l'équipe a été renforcée dès 2023 et le système de ticketing a effectivement été mis en place. Le départ à la retraite de l'agent chargé du développement d'application en octobre 2024 a été anticipé par un tuilage de quelques mois pour permettre d'assurer une continuité des activités et proposer le développement ou l'usage de nouveaux outils qui répondent à la stratégie de modernisation et de mise en œuvre de nouveaux services (ENT/MOODLE).

2) Réseau / faiblesse structurelle : Suite à l'audit réseau fin 2022 (20k€), Les travaux de la salle serveurs, initialement programmés en 2023 ont été reportés en 2024 en raison du chantier de rénovation thermique qui a occupé les équipes pendant 14 mois. Une enveloppe de 200k€ avait été budgétée pour les installations à remplacer sur la base d'un cahier des charges.

3) Systèmes / maintenance limitée : L'organisation des priorités des activités a été établie pour hiérarchiser les différentes actions. Une cartographie des systèmes et des services a été initiée. La gestion des mots de passe service informatique a été repensée avec une centralisation et une mise à jour régulière. La mise en place d'une solution « d'industrialisation » avec la création d'un « serveur pivot » et l'usage de « promox » pour les machines virtuelles. La création d'une documentation de référence ainsi que de modes opératoires des bonnes pratiques serviront à cadrer. L'adduction électrique des systèmes reste un impondérable, identifier les prises à onduler et assurer une maintenance de cet équipement est une priorité.

4) Messagerie email : la migration de la plateforme email est envisagée en 2024, avec également la mise en place d'un serveur de listes de diffusion et de la formation pour les usagers.

5) Une Gouvernance partagée avec une commission informatique :

Des réunions avec des représentants étudiants/enseignants/administratifs doivent permettre d'instaurer un lieu d'échange, de proposition et de décision. La définition d'une charte informatique comme cadre de référence, une

politique du « poste de travail » clairement établie et partagée, une procédure suivie des comptes utilisateurs et une procédure « d'accueil d'un agent » devront donner le cadre suffisant pour améliorer ce domaine.

Contacts

Thierry VERDIER

Directeur de l'ENSAM

thierry.verdier@montpellier.archi.fr

Daniel ANDERSCH

Directeur des études et de la pédagogie

daniel.andersch@montpellier.archi.fr

Lisette VIEIRA

Directrice des affaires administratives et financières

lisette.vieira@montpellier.archi.fr

Isabelle AVON

Directrice du développement et de la communication

isabelle.avon@montpellier.archi.fr

Pierre ROSIER

Directeur de l'Antenne de La Réunion

pierre.rosier@lareunion-archi.fr

179 rue de l'Espérou

34093 Montpellier Cedex 05

T. 04 67 91 89 89

F. 04 67 41 35 07

www.montpellier.archi.fr

ENSAM

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion